

Un appel du NPD-Québec aux forces populaires

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Le leader québécois du nouveau parti démocratique, M. Robert Cliche, a lancé un appel pressant aux forces populaires du Québec pour coopérer avec le NPD comme instrument pour réaliser leurs aspirations politiques.

Prénant la parole au congrès de nomination dans Montréal-Dollard, où M. Charles Taylor a été élu par acclamation candidat du parti pour les prochaines élections fédérales, M. Cliche a déclaré que ce fut longtemps une des tragédies du Québec que de voir les sociétés du mouvement coopératif ou les membres du syndicat se battre à longueur d'année pour la défense de certaines idées puis, les élections venues, voter pour des partis de droite.

«Je ne dis pas que c'était la faute du peuple, a-t-il noté. C'était plutôt la faute d'une gauche qui n'a pas su se structurer, s'organiser, et trouver le vocabulaire nécessaire pour faire comprendre aux coopérateurs et aux syndiqués que le NPD est l'instrument politique de leurs aspirations».

Sans doute les mouvements populaires trouveront-ils dans le programme du NPD des éléments qui ne leur plairont pas, a reconnu M. Cliche, mais c'est le seul parti où ils auront le pouvoir de modifier le programme, de le façonner à leur mesure.

Le leader néo-démocrate croit que la province de Québec devient mûre pour un parti comme le sien. Aux élections de 1965, quand MM. Marchand, Pelletier et Trudeau se sont joints à l'équipe

libérale, il s'est trouvé beaucoup de gens pour plaindre le NPD et le juger délaissé, a-t-il dit. Et pourtant la popularité du parti ne cesse de grimper, même au Québec, ce qui prouve que les Québécois «ne votent plus pour des images, des idoles et des statues».

Auparavant le candidat nouvellement élu dans Dollard, M. Charles Taylor, avait lui aussi parlé du besoin d'unité des forces de gauche. Lui aussi perçoit comme une tragédie les oppositions traditionnelles entre Anglais et Français, urbains et ruraux, cultivateurs et ouvriers industriels, qui ont fait la faiblesse de la gauche. La vocation d'un parti comme le NPD, le rôle de ses candidats est selon lui d'exprimer ce qui unit toutes ces gens.

Et ce qui les unit, aux yeux de M. Taylor, c'est trois grands objectifs: planification démocratique, qui permette au peuple canadien de reprendre le contrôle de son économie dominée présentement par les Américains; nouvelle alliance entre les peuples fondateurs du pays qui donne un statut particulier au Québec; et enfin rôle indépendant de promotion de la paix sur la scène internationale, rôle que le Canada ne pourra pas remplir tant que sa voix sera bâillonnée par l'influence américaine.

M. Douglas Fisher, autrefois député néo-démocrate de Port-Arthur et maintenant commentateur à la télévision et dans les journaux, assistait également au congrès de nomination et a donné son analyse de l'évolution du NPD ainsi qu'une critique de ce qu'il a appelé le «trudeauisme».

Même les plus anciens et les plus fidèles partisans du NPD, notamment dans les provinces de l'Ouest, ont aujourd'hui du mal à croire les résultats des enquêtes Gallup qui signalaient une montée constante de la popularité du parti, lui donnant même la deuxième place dans certaines provinces du pays, a dit M. Fisher. Cette montée ne peut pas être attribuée uniquement aux gaffes des libéraux ni à la désintégration du parti conservateur.

Aux yeux de M. Fisher cette montée est due principalement à l'alliance conclue en 1961 entre l'ancienne CCF et le mouvement ouvrier. Sans doute tous les syndiqués ne sont pas devenus membres du parti du jour au lendemain, comme l'espéraient certains. Mais l'arrivée des syndicats a surtout assuré au parti une source de financement stable, en même temps qu'un plus grand crédit auprès de l'opinion publique.

Mais il y a aussi un mouvement lent et imperceptible qui amène un nombre croissant de syndiqués du rang, presque par osmose, à considérer le NPD comme leur parti. M. Fisher cite à ce sujet un ouvrier de son ancien comté de Port-Arthur, vieux militant libéral, qui lui disait au cours d'une récente rencontre: «On se sent de plus en plus au chômage, ces jours-ci, quand on est libéral.»

Voir page 2: Un appel

Hanoï rejette le plan Martin

HONG KONG — Le Nord-Vietnam a rejeté la proposition en quatre points du Canada, faite en vue de mettre un terme à la guerre du Vietnam.

Le Nord-Vietnam a, par la même occasion, réaffirmé que des négociations ne seront possibles qu'au moment de l'arrêt inconditionnel des bombardements américains.

Le rejet des suggestions faites mardi dernier à Ottawa par M. Martin a été annoncé dans un éditorial paru hier dans le journal officiel d'Hanoï, le Nhan Dan.

L'éditorial en question n'a cependant pas mentionné que la proposition avait été faite par le ministre des affaires étrangères du Canada.

Le Nhan Dan, en réponse à la proposition, déclare: «La soi-disant proposition, qui demande: 1) que les forces armées des deux camps en cause soient isolées les unes des autres par une bonne distance; 2) que la situation militaire actuelle soit maintenue; et 3) la complète cessation des activités militaires, représente, dans son essence, l'imperialisme américain».

Toute négociation de paix éventuelle devrait être fondée sur la position en quatre points du gouvernement nord-vietnamien. «Le peuple vietnamien», poursuit le journal, rejette les soi-disant solutions qui ne procèdent pas du respect pour la souveraineté nationale du peuple vietnamien».

Les dernières offres de paix américaines sont «un écran de fumée», écrit encore «Nhan Dan».

S'en prenant aux termes fréquemment utilisés dans les propositions américaines, le journal déclare que les mots «contacts secrets» ne sont «qu'une manœuvre pour parer aux demandes de cessez-le-feu».

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a de nouveau insisté sur le caractère de réciprocité que devra avoir toute concession militaire américaine au Vietnam, comme l'arrêt des bombardements du nord.

Si les Etats-Unis mettent en effet un terme à leurs raids contre le Nord-Vietnam, a ajouté M. Rusk, que vont faire les trois ou quatre divisions nord-vietnamiennes massées dans la zone démilitarisée? Vont-elles passer à l'attaque contre les fusiliers marins américains?

Le chef du département d'Etat a ajouté qu'il voit des «signes favorables» dans le conflit. «Nous faisons des progrès très substantiels, a-t-il souligné, sur le plan militaire». Il ne faut cependant pas en déduire que la guerre finira «vite, du jour au lendemain, grâce au recours aux moyens militaires».

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a de nouveau insisté sur le caractère de réciprocité que devra avoir toute concession militaire américaine au Vietnam, comme l'arrêt des bombardements du nord.

Si les Etats-Unis mettent en effet un terme à leurs raids contre le Nord-Vietnam, a ajouté M. Rusk, que vont faire les trois ou quatre divisions nord-vietnamiennes massées dans la zone démilitarisée? Vont-elles passer à l'attaque contre les fusiliers marins américains?

Le chef du département d'Etat a ajouté qu'il voit des «signes favorables» dans le conflit. «Nous faisons des progrès très substantiels, a-t-il souligné, sur le plan militaire». Il ne faut cependant pas en déduire que la guerre finira «vite, du jour au lendemain, grâce au recours aux moyens militaires».

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a de nouveau insisté sur le caractère de réciprocité que devra avoir toute concession militaire américaine au Vietnam, comme l'arrêt des bombardements du nord.

Si les Etats-Unis mettent en effet un terme à leurs raids contre le Nord-Vietnam, a ajouté M. Rusk, que vont faire les trois ou quatre divisions nord-vietnamiennes massées dans la zone démilitarisée? Vont-elles passer à l'attaque contre les fusiliers marins américains?

Le chef du département d'Etat a ajouté qu'il voit des «signes favorables» dans le conflit. «Nous faisons des progrès très substantiels, a-t-il souligné, sur le plan militaire». Il ne faut cependant pas en déduire que la guerre finira «vite, du jour au lendemain, grâce au recours aux moyens militaires».

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a de nouveau insisté sur le caractère de réciprocité que devra avoir toute concession militaire américaine au Vietnam, comme l'arrêt des bombardements du nord.

Si les Etats-Unis mettent en effet un terme à leurs raids contre le Nord-Vietnam, a ajouté M. Rusk, que vont faire les trois ou quatre divisions nord-vietnamiennes massées dans la zone démilitarisée? Vont-elles passer à l'attaque contre les fusiliers marins américains?

Le chef du département d'Etat a ajouté qu'il voit des «signes favorables» dans le conflit. «Nous faisons des progrès très substantiels, a-t-il souligné, sur le plan militaire». Il ne faut cependant pas en déduire que la guerre finira «vite, du jour au lendemain, grâce au recours aux moyens militaires».

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a de nouveau insisté sur le caractère de réciprocité que devra avoir toute concession militaire américaine au Vietnam, comme l'arrêt des bombardements du nord.

Si les Etats-Unis mettent en effet un terme à leurs raids contre le Nord-Vietnam, a ajouté M. Rusk, que vont faire les trois ou quatre divisions nord-vietnamiennes massées dans la zone démilitarisée? Vont-elles passer à l'attaque contre les fusiliers marins américains?

Le chef du département d'Etat a ajouté qu'il voit des «signes favorables» dans le conflit. «Nous faisons des progrès très substantiels, a-t-il souligné, sur le plan militaire». Il ne faut cependant pas en déduire que la guerre finira «vite, du jour au lendemain, grâce au recours aux moyens militaires».

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a de nouveau insisté sur le caractère de réciprocité que devra avoir toute concession militaire américaine au Vietnam, comme l'arrêt des bombardements du nord.

Si les Etats-Unis mettent en effet un terme à leurs raids contre le Nord-Vietnam, a ajouté M. Rusk, que vont faire les trois ou quatre divisions nord-vietnamiennes massées dans la zone démilitarisée? Vont-elles passer à l'attaque contre les fusiliers marins américains?

Le chef du département d'Etat a ajouté qu'il voit des «signes favorables» dans le conflit. «Nous faisons des progrès très substantiels, a-t-il souligné, sur le plan militaire». Il ne faut cependant pas en déduire que la guerre finira «vite, du jour au lendemain, grâce au recours aux moyens militaires».

Le gouverneur général prête serment aujourd'hui

OTTAWA. — Trompettes, cloches et canons vont vibrer ce matin à Ottawa durant la cérémonie d'installation de M. Roland Michener comme 20e gouverneur général du Canada. M. et Mme Michener arriveront au Parlement à 11h, à bord d'une limousine noire. Une heure plus tard, ils se rendront à leur résidence officielle, Rideau Hall, à bord du carrosse ouvert, traîné par des chevaux, qui est réservé au vice-roi pour les grandes occasions.

Les prévisions météorologiques permettent d'entrevoir un ciel ensoleillé et une température d'environ 40 degrés. La cérémonie sera télédiffusée par la société Radio-Canada.

Les Michener ont passé un week-end paisible dans la luxueuse résidence réservée aux invités officiels du gouvernement, le 7 Rideau Gate, juste en face de Rideau Hall. Aucune activité officielle n'était au programme du futur couple vice-royal qui sont les premiers occupants de Rideau Gate depuis que le gouvernement fédéral s'est porté acquiescent de cette maison de sept chambres et l'a réaménagée au coût de \$300,000. Ils s'y sont installés vendredi soir,

après leur arrivée à Ottawa et c'est seulement après la prestation du serment qu'ils pourront «prendre possession» de Rideau Hall.

M. Michener a consacré une bonne partie de la journée de samedi à préparer le discours qu'il doit prononcer ce matin dans la salle du Sénat, quelques instants après avoir prêté serment. Il a apporté hier les retouches finales à ce discours qui, prévoit-on, sera prononcé alternativement en français et en anglais.

M. Michener a commencé à étudier le français alors qu'il était président de la Chambre

des communes, sous le cabinet Diefenbaker, de 1957 à 1962; il a continué pendant les deux ans qu'il vient de passer à la Nouvelle-Delhi comme haut commissaire du Canada en Inde. M. et Mme Michener sont aujourd'hui bilingues.

Hier matin, le couple a assisté à un office à 8h.15 dans l'église anglicane de St-Bartholomée, à peu de distance de Rideau Gate. M. Michener est le 17e gouverneur général du Canada de foi anglicane.

Le gouvernement fédéral aura 700 invités officiels à la cérémonie de ce matin alors que les Michener auront 50

invités personnels, dont leurs trois fils.

De 800 à 1,000 soldats participeront à la cérémonie, de même que trois fanfares militaires, des trompettes, une escorte de membres de la Gendarmerie royale montés sur leurs chevaux. Une kyrielle de drapeaux flotteront au vent entre le Parlement et Rideau Hall. Une salve de 21 coups de canon sera tirée pendant la cérémonie.

M. Michener, troisième canadien à occuper le poste de gouverneur général du Canada (après M. Vincent Massey et le général Vanier), aura 67 ans mercredi.



C'est en chantant que quelque 250 Cubains, hommes et femmes, sont descendus du cargo Pino del Agua, samedi soir, dans le port de Montréal, pour venir occuper leurs fonctions au pavillon de Cuba à l'Expo 67. Tous les arrivants étaient en habits de ville et les porte-parole n'ont pas voulu commenter les rapports voulant que le groupe comptait une soixantaine d'agents chargés de surveiller le pavillon cubain, qui a récemment fait l'objet de menaces de la part d'éléments anti-Castro. Les Cubains, qui ont été accueillis par une quarantaine de leurs au quai 46, chantaient des chants révolutionnaires, brandissaient des drapeaux cubains et canadiens et criaient «Fidel, Fidel», au moment de l'abordage. Il n'y eut aucun incident.

(Photo La Devoir)

Une fois terminée la compilation des griefs

Le syndicat des fonctionnaires demandera de rencontrer Johnson

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux demandera une rencontre avec le premier ministre Johnson dès qu'il aura complété la compilation et l'étude des griefs de classement des fonctionnaires, et de trouver une solution plus rapide que l'étude de chaque grief individuellement.

Le directeur professionnel du syndicat, M. Raymond Parent, a proposé cette démarche au conseil syndical, réuni samedi en session spéciale pour faire le point sur le nouveau classement des fonctionnaires et sur l'application de la convention collective. Le conseil syndical est formé des délégués de chacun des 135 sections du syndicat des fonctionnaires dans la province, et il représente l'autorité suprême du syndicat entre les congrès.

Le syndicat avait prévu des ralliements régionaux sur la question du classement, vers la mi-avril. Mais le conseil syndical a décidé de retarder ces ralliements après le moment où le gouvernement aura rendu public le classement des ouvriers, afin de permettre à chacune des 135 sections du syndicat d'étudier la question en assemblée générale auparavant. Un autre conseil syndical aura lieu dans le courant du mois de mai, pour recevoir l'ensemble de la situation. D'ici là, la suggestion du président Raymond Fortin, le conseil syndical a mandaté l'exécutif du syndicat pour prendre toutes mesures qu'il pourra juger nécessaires, après consultation rapide des sections.

Un ministère de la fonction publique

Selon le syndicat, plusieurs problèmes d'application de la convention collective des fonctionnaires proviennent du fait que l'autorité est trop diffusée dans l'administration publique, de sorte que les chefs de service n'ont pas pris les décisions opportunes au bon moment. En outre, comme le soulignait le premier ministre à l'Assemblée législative le 31 mars, certains chefs de service n'ont pas encore accepté la présence du syndicalisme dans la fonction publique.

Pour remédier à cette situation, le syndicat des fonctionnaires provinciaux propose la création d'un ministère de la fonction publique, qui serait responsable de la gestion du personnel dans tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le syndicat des fonctionnaires, conjointement avec le conseil syndical des professionnels du gouvernement, le syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, le syndicat des agents de la paix et la CSN, a d'ailleurs rédigé un mémoire sur cette question.

Il y a un mois, une demande a été adressée au premier ministre pour présenter ce mémoire, mais aucune réponse n'a été donnée. Le discours du trône a annoncé la création d'un ministère de la fonction publique, et le projet de loi serait actuellement en préparation. Mais les divers syndicats de la fonction publique (fonctionnaires, professionnels, enseignants, agents de la paix) de même que la CSN, veulent présenter leurs vues sur cette question avant que le projet de loi ne soit complété.

FCC: pas d'admission dans les "collèges" sans une 12e année

Par Gilles GARIÉPY

Le Conseil général de la Fédération des collèges classiques vient de transmettre au ministre de l'Éducation deux recommandations importantes concernant le statut des études pré-universitaires et professionnelles à l'intérieur du système scolaire.

Tandis que le projet de loi qui créera les «collèges d'enseignement général et professionnel» est toujours à l'étude, et qu'on se prépare fébrilement pour ouvrir six ou sept de ces collèges en septembre prochain, la FCC recommande au gouvernement:

1) que soit fixé après la 12e année, et non après la 11e, le seuil d'entrée dans les futurs collèges, et ce aussi longtemps que le nouveau cours secondaire de cinq ans n'aura pas été mis en vigueur;

2) que soit établie entre les études du CEGEP et les études universitaires une continuité telle que les étudiants puissent effectivement obtenir leur licence en trois ans d'études universitaires, comme le voulait la commission Parent.

Au premier chef, la FCC explique que les «CEGEPs» ont été conçus pour recevoir les étudiants ayant complété cinq années d'études secondaires, soit, dans le système à venir, les finissants de 11e de l'année. Or, les finissants de l'actuelle 11e année n'ont complété que quatre ans d'études secondaires, le cours élémentaire étant encore de sept ans au lieu de six.

Afin d'éviter que le cours du CEGEP ne dégénère en cours collégial au rabais, ou en secondaire prolongé, la FCC propose, en attendant l'instauration du nouveau cours secondaire de cinq ans, que ne soient admis en première année dans les CEGEPs

que les étudiants ayant fait l'une ou l'autre des 12e suivantes:

— la classe de secondaire V dans les collèges affiliés à Laval;

— la classe de Belles-Lettres dans les collèges affiliés à l'Université de Montréal ou de Sherbrooke;

— l'année C.P.E.S., à condition que les études suivies soient préparatoires aux études supérieures et non un simple recyclage.

A titre exceptionnel seulement, poursuit la FCC, devrait-on admettre certains finissants de 11e année, en tenant compte de leur niveau de connaissances et de l'orientation qu'ils veulent prendre.

D'autre part, la FCC souligne qu'il est très important que les profils d'études des étudiants inscrits aux CEGEPs soient structurés de façon à assurer la continuité avec les études subséquentes et soient d'une exigence telle que les facultés universitaires décernent une licence (baccalauréat spécialisé) après trois ans d'études seulement.

La FCC craint en particulier, semble-t-il, que les facultés n'exigent comme pré-requis que les «profils» de cours les plus faciles, et se réservent ensuite le droit de ne décerner le premier diplôme universitaire qu'après 4 ans d'études à l'université au lieu de trois, en invoquant que la préparation au CEGEP a été insuffisante.

De même, la FCC souligne que les études de type professionnel au CEGEP, qu'elles durent deux ou trois ans, doivent être réellement de niveau collégial. Le monde du travail, écrit-elle, exigera des étudiants qui sortiront des CEGEPs des Voir page 2: FCC;

Lesage dissipe toute rumeur de démission...

De notre envoyé spécial, Michel ROY

CHICOUTIMI. — «Je demeurerai chef du parti libéral tant que les libéraux voudront de moi et que Dieu me prêter la santé, et je remplirai mes devoirs de chef tant que notre parti sera une alternative valable au gouvernement actuel».

Par cette déclaration, faite hier soir devant quelques centaines de militants libéraux du comté de Chicoutimi, 24e étape de sa tournée provinciale, M. Jean Lesage a voulu dissiper en termes clairs les rumeurs de démission et de dissension qui tendaient à mettre en doute son leadership.

Visiblement soucieux de rassurer ses partisans de toutes les tendances, M. Lesage a ajouté: «Je n'accepterai jamais d'être chef ou membre d'un parti du «socialisme». On peut avoir de l'autorité sans brutaliser les opinions des autres. Si tout le monde disait la même chose que moi sur toutes choses, je n'aurais pas besoin des 49 autres».

Suivant leur tempérament et les inclinations naturelles, a-t-il dit, certains des parlementaires libéraux se préoccupent davantage de la pensée du parti; les autres se penchent plutôt sur les problèmes de l'organisation. «Mais je n'admets pas les qualificatifs de réformistes et de modérés. J'ai autour de moi des hommes d'action et j'utilise le meilleur de chacun d'entre eux».

«Le pouvoir ne m'a pas changé, a poursuivi M. Lesage, il n'a pas changé mes idées profondes sur la démocratie, sur l'opinion que j'ai de la liberté. La perte du pouvoir n'a pas non plus changé mes idées sur les principes de base de la démocratie».

Plus tôt, M. Lesage a tourné en dérision le récent voyage à Paris de M. Jean-Noël Tremblay, député de Chicoutimi et ministre des affaires culturelles. Rappelons qu'au cours de son séjour à Paris, M. Tremblay s'était déclaré insatisfait de l'application des ententes France-Québec. A la suite de quoi le gouvernement français, pour sa part, avait rejeté la responsabilité de cet état de choses sur le Québec. Hier soir, M. Lesage a déclaré que pour l'instant les relations culturelles avec la France sont au point mort.

Aussi, M. Lesage a-t-il dit qu'il comprenait M. Johnson d'être hâté de faire adopter le bill 33 dont l'article trois l'autorise en sa qualité de ministre des affaires intergouvernementales à négocier des accords internationaux au nom du Québec dans les domaines de sa compétence. C'est que M. Johnson doit bientôt aller à Paris, a-t-il dit, et sans doute un accord culturel y sera-t-il signé. Or, selon M. Lesage, le premier ministre préfère le signer lui-même car il ne peut s'en remettre pour ces questions à son ministre des affaires culturelles, cet homme qui dicte ses conférences de presse comme M. Duplessis et qui répand la terreur en matière de favoritisme et d'organisation.

M. Lesage a consacré une bonne dizaine de minutes à plaisanter, au grand contentement de l'assemblée, sur les caractéristiques particulières du ministre des affaires culturelles.

Lesage et Kierans, en tournée au Saguenay - Lac St-Jean — page 5

Douglas: le président Johnson joue avec la vie de l'humanité

VANCOUVER. — Le chef national du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a déclaré samedi dernier que le président Johnson est en train de «jouer avec la survie de l'humanité en pratiquant l'escalade de la guerre au Vietnam».

M. Douglas était orateur principal à un ralliement contre la guerre au Vietnam tenu à Vancouver et auquel avaient pris part, sous une pluie et une grêle battante, plus de 1,500 personnes.

M. Douglas a dit que les Etats-Unis laissent tomber sur le Vietnam 68,000 tonnes de bombes par mois, comparativement à 29,000 par mois au plus fort de la deuxième guerre mondiale, et à 17,000 par mois au sommet du conflit coréen.

«Cette guerre n'est pas une guerre pour la liberté, ni pour la défense de la démocratie», a-t-il dit. «C'est la poursuite de l'exploitation coloniale subie par les Vietnamiens sous l'occupation française. Et l'exca-

lade ne peut conduire qu'à un conflit mondial».

Le ralliement s'est déroulé avec ordre d'une façon générale, mais dans la foule quelques boucanades se sont produites entre des manifestants pro-américains et d'autres opposés à la guerre.

Etant aussi présents plusieurs cadets allemands d'un navire en visite, le «Deutschland», ainsi que plusieurs marins américains portant de toutes nouvelles décorations militaires.

res du matin à 5 heures du soir; il fallut la venue du crépuscule et de la pluie pour disperser les manifestants. Parmi eux, se trouvaient des pacifistes venus du Québec.

A San Francisco, près de 100,000 personnes ont participé à une marche de 5 milles à travers la ville et qui s'est terminée par un meeting auquel ont assisté environ 60,000 pacifistes.

On craignait des incidents entre manifestants et policiers d'une part et entre opposants et partisans de la guerre d'autre part. Mais les forces de sécurité très nombreuses (plus de 5,000 policiers à New York, 1,000 à San Francisco) ont su contrôler et canaliser le flot des manifestants dans l'ordre le plus parfait. Quant aux contre-manifestants, ils étaient en petit nombre, 200 à 250 dispersés le long du cortège à New York, moins de 50 à San Francisco et ils se contentèrent de pousser des cris hostiles et de lancer quelques oeufs sur les marcheurs. Il n'y eut donc aucun incident notable, aucun blessé. Seuls deux contre-manifestants brandissant des croix gammées furent arrêtés à New York.

Partout dans le cortège, circulaient des responsables de la marche distribuant les pancartes portant les slogans officiels: «Arrêtez les bombardements», «Ramenez nos troupes aux Etats-Unis», «Cessez-le-feu immédiat», «Négociez avec le Front de libération», «Auto-détermination», «Le Vietnam aux Vietnamiens», «Les enfants ne sont pas nés pour mourir brûlés», «Lutte contre la pauvreté, pas contre les gens». Des représentants de groupes autonomes — non reconnus par la «mobilisation de printemps», mais admis au nom de la liberté d'opinion — distribuaient de leur côté des pancartes portant des slogans plus radicaux tels que: «LBJ: Der Peace Fuehrer», «Lutte contre l'imperialisme américain n'importe où», «LBJ, Rusk, McNamara: criminels de guerre», «US, nazis, quelle différence?» ainsi que d'immenses portraits de Malcolm X, Che Guevara, Ho Chi Minh, Mao Tsé-toung, et des petits drapeaux en papier du «Front de libération».

La «foire pour la paix» dura plus d'une heure pendant laquelle plusieurs dizaines de jeunes gens d'âge à être appelés sous les drapeaux brûlèrent leurs cartes de recrutement militaire parmi les hurrahs de la foule qui agitaient des drapeaux américains, vietnamiens, rouges et même noirs.

Voir page 2: LA MANIFESTATION CONTRE

La manifestation contre

(Suite de la première page)

A midi, les manifestants, le pasteur Martin Luther King en tête, se mirent en marche vers les Nations unies. A peine la colonne s'était ébranlée, elle fut rejointe par quelques milliers de Noirs venus d'Harlem sous la conduite de Stokely Carmichael, leader du "Snick" et apôtre du "pouvoir noir". Les Noirs, porteurs de pancartes affirmant "Ce sont nos frères que nous tuons", "Les Noirs devraient combattre le racisme blanc et non les combattants de la liberté vietnamiens", "Aucun Vietnamien ne m'a jamais traité de sale nègre", et scandant le dernier mot d'ordre lancé par Carmichael: "Non je n'irai pas au Vietnam, non certainement pas", rejoignirent les rangs des autres manifestants et le défilé commença.

Quant débuta le meeting sur la place des Nations unies, les rues étaient toujours noires de monde, les marcheurs défilaient toujours, de nouveaux arrivants continuaient à les rejoindre et certains manifestants n'avaient pu encore quitter Central Park. Groupements politiques, étudiants, religieux, syndicaux, organisations pacifistes, délégations venues d'une douzaine d'États, Blancs, Noirs, Indiens, défilaient sans cesse chantant des "Negro Spirituals" et des hymnes pacifiques.

Sur l'estrade, les principaux orateurs: le Dr Benjamin Spock du "SANT", Stokely Carmichael, Floyd McKissick, directeur du "CORE", le révérend James Bevel, président de la "mobilisation de printemps", Dave Dellinger et William Pepper, journalistes progressistes, attendaient le pasteur Martin Luther King, parti remettre à M. Ralph Bunche, secrétaire général adjoint des Nations unies, une pétition signée de personnalités dirigeant les mouvements pacifistes et des droits civiques et expliquant le sens de la grande marche de printemps.

RUSK: Ces manifestations peuvent prolonger la guerre

Interrogé hier soir sur ces manifestations pacifistes, M. Rusk a émis l'espoir que Hanoi ne se méprendra pas sur leur portée.

Ces manifestations n'affectent nullement la conduite de la guerre, tout en étant plutôt de nature à prolonger le conflit qu'à le raccourcir.

En tout état de cause, a conclu le secrétaire d'État, c'est le président et le Congrès des États-Unis, et non pas des manifestants, qui parlent au nom du pays.

Les États-Unis doivent cesser les bombardements

Les États-Unis se doivent de tenir parole et de mettre fin aux bombardements du Nord-Vietnam", a déclaré le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la paix, dans son discours.

"Le 19 décembre, a rappelé le leader noir, Washington a officiellement demandé à U Thant de prendre toutes les mesures nécessaires pour un cesse-le-feu et U Thant a répondu: Arrêtez les bombardements... Pourquoi ne l'avons-nous pas encore fait? Insistons auprès de notre gouvernement pour qu'il tienne parole. Si Washington n'a pas entendu U Thant, disons-le à grands cris et assez souvent pour que les sourds eux-mêmes puissent l'entendre: arrêtez les bombardements".

OFFRES D'EMPLOI

ETUDE LEGALE

Secrétaire légale bilingue, expérimentée, âgée de 27 à 35 ans. Salaire élevé pour poste senior.

Bureau: Sherbrooke et Green

Téléphoner à: 937-9219

DACTYLO DICTAPHONISTE D'EXPERIENCE

Pour le service de publicité française dans une importante entreprise de produits pharmaceutiques située à St-Laurent.

Excellente occasion pour une personne capable d'initiative. Ses fonctions comporteront la dactylographie des textes manuscrits ou enregistrés au dictaphone ainsi que le travail général de bureau.

Les postulantes doivent avoir une très bonne instruction, de 20 à 30 ans, être excellentes dactylographes, avoir une connaissance parfaite du français et de bonnes notions d'anglais.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux non contributaires.

Pour de plus amples renseignements, appelez:

747-6565

Service du personnel,
SMITH, KLINE & FRENCH,
300, Boulevard Laurentien,
Montréal 9, Québec

AGENTS - PASSAGERS

(HOMMES OU FEMMES)

Postes en contact direct avec le public à nos bureaux de réservations de Westmount, commençant le 1er mai.

Conditions d'admission:

- * âge de 19 à 35 ans de préférence.
- * parler couramment le français et l'anglais.
- * niveau d'instruction secondaire.
- * expérience antérieure des affaires ou des relations avec le public est nécessaire.

Les candidats (es) doivent accepter le travail par équipe alternant, pour lequel ils reçoivent une prime supplémentaire. Certaines de ces positions exigent la dactylographie.

Traitement mensuel variant de \$303 à \$550 selon la compétence et l'expérience. Transport aérien gratuit et à prix réduit, en plus des nombreux avantages statutaires accordés au personnel.

Les entrevues auront lieu le mercredi soir, 19 avril et vendredi soir, 21 avril, entre 5h30 et 7h30 au 38e étage, Place Ville-Marie.

Pour obtenir un rendez-vous, appelez: 874-4500

AIR CANADA

FCC:

(Suite de la première page)

connaissances et une formation qui dépasseront largement celles des étudiants ayant terminé leurs cours secondaires.

Le communiqué de la Fédération n'explique pas les motifs qui font craindre aux collèges classiques que les programmes d'études des CEGEPs ne soient, en quelque sorte, trop "faciles" et pas assez exigeants. Il appert cependant, selon le témoignage d'un spécialiste, que les collèges sont un peu déçus des "profils d'admissions" tracés récemment par les facultés universitaires à partir des projets de programmes conçus par la Commission générale du ministère.

Les facultés, ou certaines d'entre elles, auraient une tendance à se contenter de cours moins exigeants, ce qui laisse entrevoir l'inévitable: c'est-à-dire que les études de licence, à l'université, durent quatre ans au lieu des trois années suggérées.

La Fédération des collèges classiques déclare dans son communiqué que les profils d'études doivent tenir compte des exigences propres du troisième niveau d'études et la nécessaire continuité avec les études universitaires; elle souhaite un dialogue et une confrontation de tous les intérêts.

"Ainsi seront évitées, commente-t-elle, des équivoques ou des interprétations qui pourraient nuire aux étudiants en leur faisant perdre du temps au niveau collégial ou en leur imposant, au niveau universitaire, des études qui ne tiendraient pas assez compte des connaissances acquises ou qui auraient dû être acquises au niveau collégial."

D'autre part, l'exécutif de la commission des directeurs d'études de la FCC continuera d'étudier les formules possibles pour accorder aux études du CEGEP la "couverture universitaire" qu'ils jugent nécessaires. Elle ne formule aucune recommandation pour le moment.

Une journée

(Suite de la page 5)

plus grave après l'Expo en raison d'un fléchissement prévu de l'économie.

Après le passage de M. Lesage, le bruit courait dans

Roberval que le chef du parti avait pressenti le maire M. F.-X. Bouchard, comme candidat libéral aux prochaines élections. Très populaire dans la région, M. Bouchard est

membre du Conseil d'orientation économique et président du Conseil économique régional. Ce conseil a déjà complété des études de planification économique pour trois des neuf sections du Saguenay-Lac St-Jean et compte les poursuivre si les crédits nécessaires lui sont consentis par le gouvernement. A cet égard, M. Lesage estime que le gouvernement ne doit pas invoquer la mise en œuvre du plan du BAEQ pour justifier l'arrêt des études économiques dans d'autres régions.

Les juges

(Suite de la page 9)

meilleur diagnostic et viser à certaines améliorations. Y a-t-il danger de salissage? "Si la photo n'est pas belle, ce n'est pas le photographe qu'il faut blâmer." Mais il faut faire en sorte que la preuve admise ne jette pas inutilement dans le public des noms de personnes qui ne sont aucunement reliées aux faits recherchés.

Le doyen Maxwell Cohen, de la faculté de droit de l'université McGill, estime que, pour ce qui concerne des enquêtes à long terme, la procédure des commissions d'enquête est de façon générale, non satisfaisante et pas assez claire. Bien loin de diminuer, le nombre des commissions d'enquête — qui témoignent de ce que les gouvernements ne disposent pas de tous les outils nécessaires pour résoudre leurs problèmes — ira croissant, à moins que les gouvernements ne mettent sur pied des organismes permanents de recherche.

MM. Bélanger et Cohen ne croient pas que les gouvernements se servent des commissions d'enquête pour se dispenser d'agir, "pour passer le chapeau à l'avenir". M. Bélanger rappelle que la plupart des enquêtes ont été instituées à la suite de demandes répétées du public, mais que ce dernier est souvent déçu si une enquête ne donne pas lieu à des plaintes immédiates.

Les deux avocats favorisent la tenue d'enquêtes publiques. M. Cohen estime que les fins de la justice sont la plupart mieux atteintes par l'absence de secret, de huis clos. M. Bélanger partage cet avis. Les préjudices causés par des enquêtes à huis clos pourraient être plus graves, dit-il. "Mais il faut alors prévenir la démanigaison de personnes qui veulent trouver des coupables partout. Les procureurs de même que les journaux, devraient s'en tenir aux faits mis en preuve."

DÉCÈS

VERNIER — Le 14 avril 1967 est décédé, à son domicile, 112 Gordon, Jean-Baptiste Vernier, époux de Cécile Lalonde, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, il laisse quatre enfants: André et Denis, ses filles; Madeleine, Mme B. Laplante (Marthe); Marlene, Mme B. Bouchard (Alma); et son fils, Robert Bouchard (Alma). Mme Vernier était née à St-Jovite, Québec, le 14 mai 1896. Elle était mariée à son défunt époux le 14 mai 1914. Les funérailles auront lieu le mardi matin, le 18 courant, à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs de Verdun, à 10 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay.

Les responsables des mouvements d'A.C., la JEC mise à part, acceptent les décisions des évêques

par Gilles GARIÉPY

Les décisions prises récemment par l'épiscopat au terme d'une enquête sur la crise de l'Action catholique ont été acceptées en fin de semaine par les responsables nationaux des mouvements d'action catholique spécialisés, sauf par les dirigeants de la Jeunesse étudiante catholique qui formulent plusieurs réserves.

L'épiscopat a endossé les recommandations du comité de liaison qui a enquêté depuis l'automne sur la crise qui a secoué l'Action catholique et ses mouvements spécialisés, et il a rendu publiques ses décisions la semaine dernière.

Dans un communiqué de presse émis samedi, le comité de coordination des mouvements d'action catholique de milieu, parlant au nom de six des sept organismes, déclare qu'il accepte les décisions des évêques, même si elles ne sont pas toutes conformes aux solutions préconisées par ces organismes.

D'autre part, le comité national de la JEC a tenu hier une conférence de presse pour exposer la réaction particulière de cet organisme. La JEC s'est déclarée d'accord avec ses mouvements-frères sur quelques décisions précises de l'épiscopat, mais a souligné par contre cinq points de divergence.

La JEC a précisé qu'en se dissociant des opinions des autres mouvements d'action catholique et en mettant en question certaines décisions de l'épiscopat, elle ne se refusait aucunement au dialogue; la JEC reconnaît que "certains aspects pourraient être discutés encore" et veut en conséquence indiquer ce sur quoi devraient porter ces éventuelles discussions.

La JEC estime que les questions suivantes n'ont pas bénéficié d'un règlement satisfaisant: le cas de l'aumônier national de la JEC, M. l'abbé Dominique Gravel, qui a été démis de ses fonctions; la structure provisoire qui prendra charge de l'Action catholique canadienne; la coordination de l'Action catholique de milieu; la procédure du relèvement de mandat d'un aumônier; les ressources financières des mouvements de milieu pour 1967-68.

Pour leur part, les six autres mouvements (soit la JOC, la JRC, la JJC, le MTC, l'ACR et l'ACI) jugent que les décisions de l'épiscopat constituent des solutions "raisonnables" aux problèmes immédiats et qu'elles "posent des jalons" qui permettront des solutions heureuses aux problèmes de plus longue portée.

Les mouvements accordent leur entier appui à plusieurs décisions des évêques, notamment à celles qui concernent l'engagement d'un secrétaire au service de la Commission épiscopale d'action catholique et la création d'une commission d'étude sur l'avenir de l'Action catholique et les modes de participation des laïcs à la vie de l'Eglise.

Les mouvements notent en outre que les structures provisoires qui seront mises en

Une élection "précipitée" en Alberta

EDMONTON. — Les partis d'opposition ont réagi vivement à la décision du premier ministre Manning de tenir des élections générales le 23 mai prochain.

La nouvelle a été annoncée vendredi, tout juste 39 jours avant la date prévue pour les élections, le minimum prévu par la loi. M. Manning a dit qu'il devait précipiter le scrutin en raison de la visite de la princesse Alexandra en Alberta, à la fin de mai.

La position des partis à l'Assemblée législative albertainne se présente comme suit: la dissolution: Crédit social: 58, libéraux: 3, néodémocrate: 1, coalition: 1.

Un appel

(Suite de la première page)

campagnes calomniatrices d'autrefois, les accusations de communisme et de gauchisme n'effraient plus les gens.

M. Fisher a ensuite parlé de ce qu'il appelle le "trudeauisme", du nom du nouveau ministre fédéral de la justice. C'est une politique qui vise à respecter intégralement la constitution canadienne, laissant aux provinces la pleine responsabilité des juridictions qui sont les leurs. Cette formule qui cherche à mettre toutes les provinces, y compris le Québec, sur le même pied, va tuer l'esprit national au Canada anglais, affirme M. Fisher, car elle fait échec à l'aspiration d'une politique libérale et équitable pour tout le pays. Il voudrait bien mieux donner un statut particulier au Québec et permettre aux autres provinces de regrouper selon leurs besoins.

Enfin rendant hommage au candidat Charles Taylor, M. Fisher a dit qu'il symbolise non seulement le mariage des deux peuples fondateurs (la mère de M. Taylor est Canadienne française) mais aussi le mariage d'un sentiment humanitaire aux allures presque populistes et d'une grande compétence technique, alliance typique des nouveaux hommes de gauche.

place "apparaissent satisfaisantes... en raison de leur caractère provisoire"; ils soulignent d'autre part que les demandes de subventions des mouvements pour l'année en cours sont totalement satisfaites. A ce sujet, les six organismes écrivent que l'année prochaine, l'aide de l'épiscopat étant moindre, la majorité des mouvements auront à faire face à des difficultés importantes.

Le comité de coordination souscrit enfin aux observations du comité de liaison concernant le congédiement de quatre responsables du secrétariat national d'action catholique et souligne que le départ de ces derniers constitue une perte en capital humain de valeur.

Enfin, le comité se déclare heureux de le dialogue devenu difficile l'automne dernier entre l'épiscopat et les mouvements d'action catholique soit maintenant engagé à nouveau.

La Jeunesse étudiante catholique, pour sa part, accepte également la création d'une commission d'étude sur l'Action catholique et le laïc et se déclare prête à y collaborer. Elle soutient toutefois que la création de cette commission laisse en suspens deux questions majeures et urgentes, soit l'étude des priorités pastorales et l'étude spécifique du financement des œuvres du laïc organisé dans l'Eglise.

A propos du congédiement de l'abbé Gravel, la JEC réitère que l'aumônier n'a pas été entendu avant que la décision de son renvoi ne soit prise, et qu'il a été vu trois fois après la décision mais non entendu. La JEC n'adhère pas au jugement porté par le Comité de liaison dans son rapport et n'ose croire que le reste de la Commission épiscopale lui indiquait que l'abbé Gravel n'avait plus la confiance de la Commission.

D'autre part, les structures provisoires pour coordonner l'ACC paraissent à la JEC "trop vides et trop dépourvues de véritables responsabilités"; la JEC, placée devant le fait accompli, considérera néanmoins l'opportunité d'y participer.

La JEC souligne sur un autre plan que l'épiscopat n'a établi aucune procédure de consultation véritable quand il

s'agit de relever un aumônier de son mandat. Elle déclare enfin qu'elle est placée financièrement de

vant un problème de survie pour l'année prochaine, puisque les subventions de l'épiscopat seront moitié moindres.

Économane.



Economane égale livret bien garni.

Épargnes régulières, assurance-vie, boni liquide... en un seul plan pratique: le Programme de Sécurité Personnelle BNE.

Vous croyez qu'il est difficile d'épargner? Essayez le PSP. Le PSP facilite l'épargne. Il suffit de vous fixer un montant à épargner, de le diviser par cinquante et d'effectuer votre premier dépôt mensuel. (A partir de ce moment, le montant que vous avez fixé est protégé par une assurance-vie sans frais supplémentaires ni examen médical.) Persévérez pendant cinquante mois et la Banque de Nouvelle-Écosse ajoutera à vos épargnes un généreux boni. Vous pourrez même recevoir un boni (plus petit) si vous abandonnez avant que les 50 mois soient écoulés. Et toute personne jusqu'à 60 ans peut bénéficier de ce programme. Laissez-vous prendre à l'économane avec le PSP. Le Programme de Sécurité Personnelle BNE vous fera vite franchir le mur de la gêne.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Le Programme de Sécurité Personnelle Un des 70 services offerts par la BNE.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

AFFAIRES INDIENNES

DEMANDE

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Responsable des écoles indiennes de la région de Sept-Îles.

Les candidats doivent être bilingues et posséder un brevet d'enseignement. Préférence donnée aux diplômés universitaires avec expérience en supervision scolaire.

S'inscrire avant le 27 avril:

Le Surintendant des Ecoles Indiennes,
175, rue St-Jean, Québec 4, P. Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Offre d'emploi comme Directeur

d'une école secondaire à St-Jérôme.

Les candidats intéressés devront adresser leur demande accompagnée de leur curriculum vitae (qualifications et expérience certifiées) avant le 1er mai à:

M. Maurice Trudel,
Directeur général des écoles,
300 rue Longpré, St-Jérôme.

GRADUEE EN SCIENCES DOMESTIQUES OU DIETETISTE

Un poste est vacant dans notre section de sciences ménagères pour une personne intéressée dans le domaine de la recherche, éducation et promotion.

La candidate intéressée doit posséder un an d'expérience dans ce domaine, être bilingue et âgée de 23 à 35 ans.

Nous offrons bon salaire, généreux bénéfices marginaux, rémunération à toutes les semaines.

Pour renseignements ou entrevue:

CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC
1717 Du Havre, Montréal 24
Tél.: 527-8455 poste 623

ANTHES BUSINESS FORMS LTD.

Antérieurement EGRY BUSINESS SYSTEMS LTD.

offre une excellente occasion de vous tailler une carrière dans la vente avec une compagnie canadienne en pleine expansion.

ON DEMANDE un vendeur expérimenté dans la vente de formules et méthodes d'affaires pour machines à comptabilité ainsi que les départements de statistiques.

ON OFFRE un traitement en haut de la moyenne ainsi que tous les avantages sociaux.

Les candidats ambitieux et qui possèdent les qualités nécessaires pour accéder à la direction sont priés de téléphoner pour un rendez-vous à:

ANTHES BUSINESS FORMS LTD.
Tél.: 866-4046

ON DEMANDE

UNE INFIRMIERE LICENCIEE

pour occuper un poste à la direction dans un hôpital moderne de 80 lits et bientôt 150 lits. Cet hôpital est situé dans les Cantons de l'Est, une région dynamique à 50 miles au sud de Montréal. Une spécialisation dans la direction serait un atout.

Traitement en rapport avec la commission d'assurance-hospitalisation du Québec.

Ecrire à:

Directrice du "nursing"
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins,
Cowansville, Québec
Tél.: 263-1333 Poste 14 (frais virés)

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES

DEMANDE

Des professeurs expérimentés pour enseigner dans les classes de la 8e à la 11e année:

FRANÇAIS, ANGLAIS, PHYSIQUE, EDUCATION PHYSIQUE, ELECTRICITE

Diplôme requis: Brevet "A" ou équivalent.

Rémunération: Min.: \$ 4,500

Max.: \$11,300

Avantages sociaux: Assurance salaire

Assurance maladie

Etudes payées.

Ecrire à: M. Raymond Caron,
Directeur général des études,
C. P. 298,
St-Eustache, P. Q.

CARRIERE POUR UN COMPTABLE AGREE

L'un de nos clients, une grande entreprise de distribution dont le siège social est à Montréal et qui compte des succursales partout au Canada, désire embaucher un jeune comptable agréé qui sera formé en vue d'assumer des fonctions de direction après avoir acquis l'expérience et les connaissances nécessaires.

Tout au début de son emploi, le candidat choisi agira comme adjoint auprès du secrétaire-trésorier et, à ce titre, il se familiarisera avec les opérations de l'entreprise et ses méthodes de travail. Au terme de ce court stage, on lui confiera graduellement diverses responsabilités et, en définitive, il assumera la direction du personnel du service du traitement des données qui compte environ 85 employés. Les candidats doivent être des membres en règle de l'Institut des Comptables Agréés, être âgés de moins de 35 ans et bilingues. Cette position intéressera les jeunes hommes gagnant jusqu'à \$10,000 par année actuellement, et qui sont désireux de s'associer à une maison dynamique et progressive de même qu'à améliorer leurs revenus. C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste. Les postulants sont priés d'inclure un curriculum vitae complet faisant état des renseignements usuels tant sur le plan de la formation universitaire et professionnelle que sur le plan de l'expérience dans les affaires. On est prié d'inscrire la mention "Carrière pour un comptable agréé" sur sa candidature et d'adresser celle-ci à:

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

M. Michel Normandin, doyen de la faculté des sciences de l'université de Sherbrooke, a été nommé adjoint du recteur à la planification, un poste qui vient d'être créé. M. Normandin, qui est président de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) s'occupera de toutes les questions relatives à la croissance de l'université, en particulier l'élaboration de programmes à longue portée, touchant la vie académique et administrative des facultés et services. Diplômé de l'École polytechnique de Montréal en 1954, il détient un doctorat de l'École nationale supérieure d'électronique, d'hydraulique et de radioélectricité de Grenoble (France). Il est à l'emploi de l'université de Sherbrooke depuis 1954. L'université compte lui adjoindre un assistant sous peu.

A 16 h. aujourd'hui, inauguration officielle de l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal. Parmi les invités: MM. Daniel Johnson, Allan McEachen et Jean Drapeau, ainsi que le cardinal Paul-Émile Léger. L'ouverture officielle sera précédée d'un symposium scientifique auquel participeront plusieurs hommes de sciences canadiens et étrangers, dont le directeur de l'Institut, le Dr Jacques Genest.

AUJOURD'HUI: Causerie du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, ce midi au congrès de l'Association des constructeurs de routes du Québec. Le conférencier invité au dernier déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal est M. Robert Winters, ministre fédéral du commerce. A 17 h. 30, le ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Maurice Bellemare, préside le lancement au Québec de l'opération Exportation 67. A 19 h. 30, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Institut de diététique et de nutrition de l'université de Montréal, conférence de M. Jean Mayer intitulée "Nutrition et civilisation". M. Mayer est professeur au département de nutrition de l'École d'hygiène de l'université Harvard. Au Canadian Club de Montréal, causerie de M. Lionel Chevrier, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, sur "L'avenir de la Grande-Bretagne". Dans la salle de la Fraternité des policiers (480, rue Gifford), le chef provincial du NPD-Québec, M. Robert Cliche, participe à une causerie-forum sur "Le fonctionnaire et sa condition sociale". A 20 h., au Centre d'oe-

cumenisme de Montréal (1452, rue Drummond), conférence du père Maurice Villain, directeur du Dialogue interconfessionnel de Dombes, en France, sur "La grande aventure du XX^e siècle, l'œcuménisme".

Dans un article paru dans Le Devoir sur le lancement du livre de Gérard Bergeron intitulé "Du duplisme au johnsonisme", le lecteur aura compris que "le prix spécial du lancement" de \$2 n'était valable que pour le lancement proprement dit et que le prix régulier de \$3.50 est maintenant celui qu'on exige pour ce livre.

A la suite de la nomination de M. Fernand Grenier au poste de doyen de la faculté des lettres de l'université Laval, M. Louis Tremblay a été nommé directeur de l'Institut de géographie de Laval. M. Pierre Cazalis a été élu secrétaire de l'Institut, en remplacement de M. Henri Dorion qui consacre désormais tout son temps à l'enseignement et à la recherche.

L'université de Sherbrooke annonce la création d'un service d'orientation et de consultation, ainsi que l'engagement de M. Aurèle Gagnon comme directeur de ce nouveau service essentiellement destiné aux étudiants. Docteur en psychologie de l'université d'Ottawa, M. Gagnon quitte le ministère de l'éducation du Québec où il dirigeait le bureau de l'orientation.

M. Lionel Boulet est nommé directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, dont le premier ministre Johnson a annoncé la création au début de février. M. Boulet, qui a fait carrière dans le professorat, dirigeait le département de génie électrique de l'université Laval. L'Institut qu'il dirigera doit étudier les problèmes de recherche technique et trouver des solutions aux questions de production, transport et distribution de l'énergie afin d'améliorer le service de l'Hydro-Québec à ses abonnés, d'accroître la productivité de l'Hydro, etc.

Le dimanche 23 avril, à 22 h., la chaîne française de télévision de Radio-Canada diffusera "Au Vietnam avec la section Anderson", un reportage réalisé par Pierre Schoendier qui a vécu six semaines au Vietnam avec les 33 hommes de la section Anderson.

Ecole estivale de français à SGW

Pour la première fois dans son histoire, l'université Sir George Williams instituera cet été une école de français de niveau universitaire.

Cinq cours, gradués depuis l'introduction à la langue française à la stylistique littéraire avancée, et menant à des crédits académiques, seront offerts aux postulants du 28 juin au 10 août.

Les étudiants devront parler français tout au long de la session d'étude.

SORTEZ du TROU!

Montez prendre l'air à la STATION BERRI-DEMONTIGNY

Deux minutes de marche, seront excellentes pour votre santé, votre apparence et votre portefeuille.

Ces deux minutes de marche en plein air vous conduiront directement chez les

TAILLEURS JOLY
251 est, Ste-Catherine
Tél.: VI 5-1171

Le printemps s'en vient l'eau dégouttera

Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

• MONTREAL — 322-4160

• QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

DEMANDE D'EMPLOI

Professeur disponible pour septembre prochain pour le primaire seulement. Scolarité: 16 ans, brevet "A", très expérimenté.

Appeler à 453-4367 immédiatement ou écrire à Case 556, Le Devoir, Montréal.

COURS DE DACTYLOGRAPHIE

sur équipement IBM

- Cours complet 60 hres
- Cours de remise en mémoire 30 hres
- Cours de perfectionnement sur dactylo électrique 16 hres
- Cours de dictaphoniste 36 hres

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE DACTYLOGRAPHIE

440 est, BEAUBIEN 270-1376
(sortie Métro Beaubien)

Budget de Montréal, demain

Une hausse de 5 p.c. au rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation déposé vendredi dernier par l'estimateur de la ville de Montréal, M. Camille-R. Godin, indique une hausse de 4.9% pour la propriété immobilière, qui est passée à \$5,191,891,148, de \$4,947,161,165 qu'elle était l'an dernier.

Les propriétés exemptes de taxe foncière sont évaluées à \$1,645,036,991, soit plus de 25% de l'évaluation totale (\$6,836,728,139).

L'accroissement du produit des impôts fonciers déjà en vigueur rapportera donc un surcroît de revenus à la ville. Mais ni la surtaxe déjà annoncée sur les immeubles de

\$100,000 et plus, ni la subvention spéciale accordée par le gouvernement provincial ne suffiront à combler l'excédent prévisible des dépenses sur les revenus, soit \$30 millions.

Il faut donc s'attendre à de nouvelles hausses de taxe à Montréal dans le prochain budget qui doit normalement être présenté demain soir. Ces hausses éventuelles pourraient cependant ne valoir que pour un an, si le gouvernement provincial donne suite à son intention d'exclure les commissions scolaires du champ de la taxation foncière pour attribuer ce dernier aux seules municipalités.

Faible participation aux états généraux

Il était encore trop tôt hier soir pour savoir si les élections tenues dans tout le Québec par les états généraux ont pu déterminer en une seule fois les délégués territoriaux en vue de l'Assemblée générale de l'automne prochain.

Dans quelques comtés cependant, une brève visite permutuelle de scrutin devra se poursuivre par correspondance. Ainsi dans Bourassa et Mercier, par exemple, le quorum de 40% du corps électoral n'avait pas été atteint, et les votes partiels

ont dû être adressés à la Commission des candidatures, une maison de comptes devant agir alors comme scrutateur.

Autre indice de la participation à ces élections: dans chaque comté il fallait élire 15 délégués et 5 suppléants. Dans trois comtés de la métropole, le nombre de candidats allait de 24 à 34. La participation allait de 25 à 75 personnes.

L'Assemblée prévue pour l'automne prochain devrait normalement accueillir 2,500 ou 2,700 délégués.

Les groupes de parents anglo-catholiques décident de former des comités scolaires

Les associations parents-maitres anglo-catholiques du Québec ont décidé samedi de se transformer en associations de parents (laissant tomber les maitres) et de créer dans chaque école un "comité scolaire" de parents suivant la formule que la Commission Parent a préconisée dans la dernière tranche de son rapport. Le prochain congrès de la Fédération de Catholic Parent-Teacher Associations of Québec précisera les modalités de cette transformation et, de façon détaillée, le rôle nouveau des PTA au sein du système scolaire. Ainsi, les nouvelles structures entreraient en vigueur à l'automne 1968.

Les délégués au congrès de l'organisme ont adopté le rapport que lui présentait à ce sujet le comité d'organisation du congrès. Le thème de ces assemblées, qui ont réuni 180 personnes à Montréal, était: "Les parents, la troisième force en éducation".

Le fondement même de la réforme, dont les grandes lignes ont été tracées samedi, c'est que les parents doivent cesser de jouer un rôle passif en éducation et qu'ils doivent participer directement à tout ce qui se passe dans l'école, en particulier à la vie académique de l'école.

Avec la récente grève des enseignants, déclare le président du comité d'organisation du congrès, M. Don Smith, les APM ont vécu une expérience traumatisante dont se dégage clairement la nécessité de réorganiser et réorienter l'ensemble des APM.

Le rapport est sévère à l'endroit des APM locales. Quelques-unes sont remarquables et les autres sont plus ou moins inefficaces, dit-il. Elles sont les servantes de l'école au lieu d'être son supérieur ou son partenaire. Les parents actifs dans les APM travaillent habituellement pour l'école au lieu de travailler avec l'école. Leurs principales préoccupations jusqu'ici ont porté sur les aspects physiques et matériels de l'école et son entretien. La fonction qu'elles ont le mieux réussi à remplir a été de recueillir des fonds pour l'achat d'équipement et de services que les autorités scolaires refusaient d'acheter. Ainsi, les APM se tenaient sans cesse à la périphérie du processus scolaire, sans jamais y entrer.

De plus, les APM sont souvent mal considérées. Les pé-

res eux-mêmes ne voient souvent en elles qu'une organisation qui forme continuellement des comités et qui n'accomplit jamais rien de vraiment valable, si ce n'est beaucoup de "placotage" et des "réunions sociales". D'où les faibles assistances aux réunions et le refus de nombreux parents complétement d'accepter des tâches au sein des APM.

La réforme adoptée comprend deux grands aspects:

Dans l'espoir d'une aide de Québec

Les banlieues veulent faire front commun avec Montréal

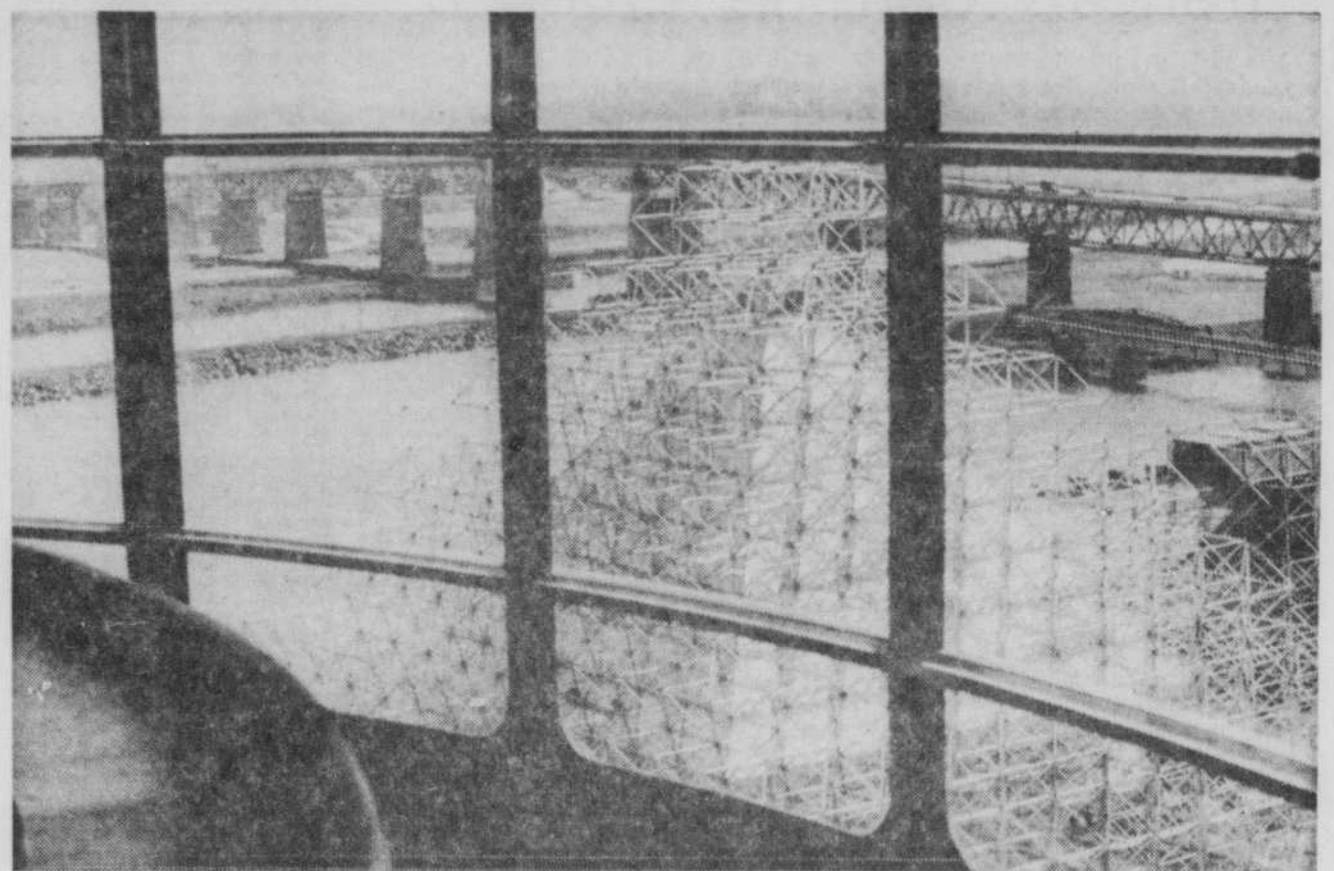
Les maires de quatre municipalités de banlieue rencontreront ce matin le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, dans l'espoir que la ville de Montréal se joindra à eux pour faire "une demande commune" auprès du gouvernement provincial afin que ce dernier leur vienne en aide.

Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, président du Conseil de coordination intermunicipal, présidera cette délégation composée également du vice-président du CCI, le maire Maurice Bergeron, de la cité de Saint-Michel, le secrétaire-trésorier, le maire Ernest Crépeau, de Ville d'Anjou et un membre du bureau de direction du même organisme, le maire Réginald J. P. Dawson, de Ville Mont-Royal.

Les municipalités de banlieue, face à un fardeau grandissant causé par le service de la dette du métro, ont indiqué qu'elles avaient l'intention de faire appel au gouvernement du Québec afin que ce dernier leur vienne en aide.

Elles essaieront toutefois de trouver d'abord "une attitude commune" avec la ville de Montréal qui fait actuellement face à une situation semblable.

"Nous avons des propositions définitives à faire à la ville de Montréal et nous espérons qu'elle se joindra à nous pour faire une demande commune auprès du gouvernement", a dit M. Laurin.

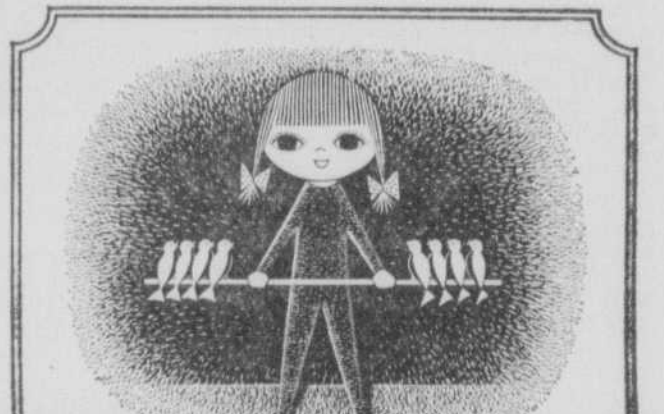


Le GYROTRON de l'Expo, qu'on voit ici du sommet de la tour d'observation, a exigé des tours de force du point de vue génie. Comme le pavillon des Pays-Bas, il est soutenu par une structure extérieure, c'est-à-dire une charpente extérieure et visible, ces triangles de trois dimensions qui couvrent d'une dentelle en aluminium la "Pyramide" et le "Vol-

can". La structure à laquelle le revêtement intérieur d'aluminium est suspendu est nouvelle non seulement dans son apparence mais dans sa conception: c'est la plus grande structure d'espace ("spaceframe") jamais construite. Tout cela a été rendu possible par des cerveaux électroniques qui ont accompli en deux jours les calculs de génie nécessaires;

si ces calculs avaient été faits par des humains, avec des règles de calcul, 30,000 hommes auraient dû y passer toute leur vie. Des problèmes inattendus se sont posés en cours de construction: on avait calculé, d'après les connaissances acquises, qu'une telle structure ne vibrerait qu'à des vents de 60 milles à l'heure mais on a découvert qu'il vibrerait en réalité à des vents qui à Montréal

n'étaient que de 18 milles à l'heure, mais qui étaient plus forts sur l'emplacement de l'Expo. Cette difficulté, résolue à son tour par les cerveaux électroniques, et dissipée par l'addition de stabilisateurs, a permis de mieux connaître les coutumes des vents et les principes de la vibration. Ces principes, selon un ingénieur, sont le cauchemar d'examen des étudiants en génie.



Aussi saine que Célestins

Eau diététique appréciée dans le monde entier, absolument naturelle, saine, pure et rafraîchissante, telle est l'eau de VICHY CÉLESTINS. Buvez quotidiennement VICHY CÉLESTINS, l'eau minérale alcaline naturelle, légèrement thérapeutique, IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢



Quelle détente

d'être en sécurité chez JOLICOEUR

Protégez vos fourrures et manteaux de drap contre la chaleur, la poussière, les mites, le feu et les voleurs. Un seul geste, composez LA 1-2161. Vous pouvez également faire nettoyer et réparer vos fourrures à votre gré.

Jolicoeur
1907-1967
LA 1-2161

Succursale au centre d'achats Rockland
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

ACHETEZ Un volume qui vous touche tous — qui que vous soyez: Professionnels - hommes d'affaires - employés - rentiers ou veuves

VOS BIENS VOTRE DÉCÈS ET LES IMPÔTS

de Me Jean MONET

- Démontre comment vous pouvez protéger vos biens.
- Explique quand l'homme ou la femme d'affaires devrait incorporer son entreprise.
- Établit comment vous y prendre pour bâtir un programme de dotation qui réduira les impôts.
- Indique comment le professionnel peut retirer des avantages de son plan d'Épargne-Retraite.
- Énonce différentes méthodes que peuvent utiliser des Associés pour résoudre certains problèmes financiers.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE, 450, ave Beaumont, Montréal 15, P.Q.

VEUILLEZ EXPÉDIER... LIVRE(S) INTITULÉ(S)

Vos Biens, votre Décès et les Impôts

NOM..... VILLE.....

ADRESSE.....

CHINCLUS MANDAT AU MONTANT DE.....

Prix de l'ouvrage \$6.00 plus 0.20 frais de poste (\$6.15 ch. net)
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE PRÉFÉRÉ

Pour rendre un avenir au français dans le Québec

Des trois grandes institutions dont l'action serait nécessaire à la restauration, donc à la survie, de la langue française au Québec : l'école, l'état et les médias d'information (au sens le plus étendu de l'expression) aucune n'a vraiment conscience de l'acuité de la situation. C'est peut-être cette inconscience, ou faut-il dire alors : cette indifférence ? qui est l'élément le plus grave, le plus préoccupant d'un état de choses dénoncé depuis au moins un demi-siècle et qui, pourtant, ne cesse d'empirer. Ce qui, pour employer un terme à la mode, devrait être l'une des "priorités", sinon "la" priorité, reste l'objet de l'inquiétude de quelques associations et organismes privés, de quelques centaines d'individus.

Lors de son récent passage à Montréal, le sociologue Vincent Monteil rappelait que : "lorsqu'un peuple laisse sa langue se corrompre sans réagir, le bilinguisme n'est plus alors qu'une façade commode pour masquer le processus inexorable de l'assimilation". Qui nierait que la formule s'applique parfaitement à l'état du français au Québec ? Voici longtemps qu'a été présenté le cahier des doléances, qu'on a analysé les causes de notre situation linguistique, qu'a été proposé, plutôt cent fois qu'une, un éventail de mesures remédiales, esquissées un programme d'action. Les gouvernements successifs sont restés indifférents ou peu s'en faut, l'école loin de contribuer à restaurer la langue en cautionne la grande misère lorsqu'elle ne l'aggrave pas, les médias d'information et ceux, surtout, qui ont en matière de langue l'influence la plus directe et la plus profonde : radiodiffusion et télévision, sont trop souvent des facteurs de dégradation accélérée.

Ce qui est en cause ici, avec la langue, par la langue, c'est l'existence même de la nation canadienne-française, sa qualité d'être. S'interroger sur l'avenir de la langue française au Québec, c'est poser le problème de l'avenir du Canada français.

Toute réflexion sur l'état de la langue fait inévitablement ressortir la nécessité d'une politique linguistique qui devient chaque jour plus pressante mais chaque jour aussi plus confuse sous tous rapports. On a pu le constater de nouveau, ce dernier week-end, au cours de la réunion à Montréal de trois cents professeurs de français venus étudier l'opportunité de se former en association. Il est des mesures qu'il aurait été relativement facile de prendre voici un quart de siècle, qu'il serait difficile encore qu'essentielle d'adopter aujourd'hui, qu'il sera impossible de mettre en œuvre dans dix à quinze ans. Car plus le pourrissement s'accroît, plus il deviendra difficile de renverser la vapeur et plus l'effort à faire apparaîtra inacceptable en termes de coût humain, financier, administratif et... politique.

Il y a peut-être eu, à travers les âges, des peuples dont la langue devint aussi malade que la nôtre; il ne s'en est pas trouvé, au moins dans l'histoire contemporaine, qui se soient à ce point complu dans la médiocrité, chez qui les pouvoirs publics aient manifesté une telle veulerie, où il fut toléré qu'une large part des moyens d'information devinssent des instruments de corruption accrue d'une langue déjà très malade et d'abaissement général du peuple. Le premier ministre Johnson vient de rappeler, ce qui devrait aller de soi, que le Québec entend exercer sa juridiction sur le contenu des programmes de la future télévision éducative. Cela ne résout en rien le problème de la langue sur les ondes : seule une Régie québécoise...

coise de la radio et de la télévision pourrait imposer l'usage exclusif sur les ondes (dans les messages publicitaires comme dans les émissions de toutes sortes) du français international. L'action d'un certain nombre de stations privées (et de stations d'état également, dans une moindre mesure, il est vrai) est proprement criminelle, comme le sont les prétendus artistes et animateurs qui y collaborent, abaissant leur profession avec leur langue.

Si cela semble impossible, si la seule allusion à de telles mesures fait bondir, alors que l'on en prenne son parti une fois pour toutes, qu'on accepte la disparition progressive du français au Québec et qu'on cesse de berner les autres et de se duper soi-même. Si l'on n'a même pas le courage élémentaire, la décence élémentaire de restaurer le français au Québec, qu'on n'aille pas du même souffle émettre des prétentions à participer à la communauté des peuples francophones. Nous sommes en voie de la quitter, la francophonie. On ne répètera jamais assez que la restauration et le salut du français au Québec supposent des mesures non seulement énergiques, mais radicales, des mesures autoritaires. Ces dernières années, quelques dirigeants politiques ont fait allusion à diverses reprises à des mesures de cet ordre : on en est évidemment resté là. Et ce n'est pas un modeste Office de la langue française (dont la désignation ne correspond même pas au statut), sans pouvoir réel et sans moyens (1/10,000 du budget de l'Etat), dont l'administration elle-même ne tient guère compte, qui amorcera le redressement.

La ferveur de quelques centaines de professeurs de français ne changera rien, profondément, à la situation, si l'école entière n'est mobilisée, et à condition encore que son action s'inscrive dans une politique de la langue et soit relayée quotidiennement par les moyens d'information. Au reste, tout enseignant devrait être naturellement, quelle que soit sa discipline, un professeur de français : combien le sont effectivement ? Poser la question, c'est y répondre. On trouve encore, en 1967, des enseignants pour se moquer lourdement de ceux de leurs collègues qui parlent authentiquement français ou pour ironiser sur ceux des leurs qui s'efforcent de sensibiliser le milieu à ce problème dramatique.

L'Ecole, les pouvoirs publics, les moyens d'information : seule leur mobilisation et leur action étroitement conjuguée, action systématique et soutenue, permettrait d'engager avec quelques chances de succès l'opération "salut de la langue française". Il y faudrait au préalable une politique de la langue et un plan ou une série de plans quinquennaux ou décennaux, peu importe. Cette politique de la langue devrait rejoindre à la fois l'école, l'administration, le milieu de travail, les grands moyens d'information et l'affichage sous toutes ses formes.

S'imaginer, au point où en sont les choses, qu'avec des discours, des colloques, de bons conseils, du "bénévoletisme linguistique" et quelques réformes, on préservera l'essentiel, c'est persévérer dans la plus pitoyable illusion. C'est non pas même colmater, tout au plus voiler des brèches de plus en plus béantes.

Une politique de la langue, un plan d'action, la mobilisation de l'école, des pouvoirs publics et des moyens d'information : alors, il serait possible d'ici la fin du siècle de dire que le français a un avenir au Québec. A la condition qu'en même temps, il y ait une politique tout court : les deux sont liés.

Jean-Marc LEGER

2 - Experts économiques et quadrature du cercle

FORT-LAMY — "L'aide française est la seule véritablement sérieuse. Les autres pays font beaucoup de publicités autour de leur action, mais celle-ci est extrêmement réduite. L'ambassade des Etats-Unis à Fort-Lamy organisait une cérémonie à l'occasion de la remise solennelle d'une pompe et d'une médaille de héros de la guerre d'Indochine à nos équipes de football".

Cette critique ne s'adressait pas seulement au gouvernement des Etats-Unis, mais à tous ceux qui prétendent aider les nouveaux Etats d'Afrique. Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes, et s'il est difficile d'établir des statistiques précises, parce qu'organisations internationales et gouvernementales ont tendance à annoncer une première fois leurs projets d'aide, puis à les confirmer ensuite, par la suite, on ne peut pas en induire quelques ordres de grandeur. Ainsi, pour la période qui s'étend de l'indépendance à 1965, le volume de l'aide française a été de cinquante fois supérieur, et celui du Fonds européen de développement, plus de trente fois supérieur, à celui de l'aide globale des Etats-Unis, de la République fédérale allemande et de l'O.N.U.

"...Nous n'intéressons personne."

"Sur l'échiquier politique africain, nous ne sommes considérés ni comme des révolutionnaires ni comme des réactionnaires. Nous n'intéressons donc personne", nous confiait M. Diguimbaye, ministre chargé du plan et de la coopération. Ne en 1935 à Fort-Lamy, ancien élève de l'Institut des hautes études d'outre-mer, technocrate longtemps résolu à se tenir à l'écart de la politique, notre interlocuteur est particulièrement représentatif de ce type d'hommes, "les Turcs" récemment promus aux responsabilités gouvernementales, avec lesquels M. François Tombalbaye entend livrer la bataille du développement.

Sans complaisance pour l'ancienne puissance coloniale, dont ils n'ont pas eu à souffrir, mais vis-à-vis de laquelle ils estiment indispensable de prendre leurs distances, M. Diguimbaye et ses collègues de la même génération reconnaissent néanmoins que la France est encore pratiquement seule à apporter un concours économique et financier valable à leur pays, soit directement, soit par l'entremise du Fonds européen de développement.

L'un d'eux nous déclarait, à propos de l'aide accordée au Tchad par des puissances autres que la France :

"Les Etats-Unis? Nous leur demandons des crédits pour construire des routes, et ils nous expédient les surplus de noix qu'ils destinent à leurs sèches... La République fédérale allemande? A la même demande, ses dirigeants répondent qu'ils ne peuvent pas financer à raison de 33% de son budget le Fonds européen de développement, que c'est donc à Bruxelles et non à Bonn qu'il convient de nous adresser... L'Union Soviétique? Pour elle, le Tchad n'occupe pas une place suffisamment importante sur l'échiquier politique africain. Il n'est plus possible d'espérer mettre ce pays en valeur avec de telles sommes..."

A cet inventaire, très approximatif, il faudrait ajouter la Chine nationaliste, qui a offert — mais pas encore totalement donné — l'équivalent de 3.200.000 dollars au gouvernement de Fort-Lamy. Il faudrait citer aussi Israël, qui, aux termes d'un accord de coopération passé en 1964, accueillerait des boursiers tchadiens et envoie au Tchad des monteurs chargés d'organiser le Mouvement de la jeunesse tchadienne (M.J.T.).

L'aide française a atteint environ 1 milliard 500 millions de francs C.F.A. par an, soit 3 milliards d'anciens francs, au cours des dernières années. Mais il faut ajouter à ces crédits, le paiement d'une partie du traitement des assistants techniques civils et de ceux des cent soixante-quatre militaires détachés auprès des forces armées tchadiennes.

D'autre part, de nouvelles sources de revenus contribuent indirectement au développement du pays : ainsi les pensions payées à environ dix mille anciens combattants dont le volume global annuel est de l'ordre de 1 milliard 300 millions de francs C.F.A. (ce dernier chiffre ne paraît pas important, mais il faut le comparer avec le budget national, qui ne dépasse guère 10 milliards 500 millions de francs C.F.A., dont 5 milliards 500 millions proviennent des recettes douanières et 5 milliards des impôts).

Si l'assiette de l'impôt s'établit à un niveau aussi modeste — 10 milliards d'anciens francs, pour trois millions et demi d'habitants — c'est en raison du faible niveau de vie au Tchad, un des plus bas de ceux des Etats d'Afrique francophone. "150.000 anciens francs par an pour le pêcheur, 24.000 anciens francs pour l'agriculteur", nous indiquait approximativement un haut fonctionnaire du ministère des finances.

En tout état de cause, la stagnation, voire même la récession de l'économie tchadienne sont évidentes. La stabilité de la circulation fiduciaire en apporte une preuve convaincante : en effet, celle-ci est restée sensiblement la même entre 1964 et 1966, tandis que les dépenses publiques augmentaient de 10 à 15% et que de 110 en 1964, l'indice des prix passait à 117,6 en 1966. Au cours de cette période de trois années, les disponibilités monétaires se sont donc réduites.

Le cercle vicieux du sous-développement

Au Tchad, comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique, les autorités paraissent impuissantes à triompher du sous-développement. Pourtant la fonction publique, pléthorique, ne compte que quelques milliers de personnes, et les fonctionnaires tchadiens sont considérés comme étant parmi les plus mal payés du continent (leurs salaires s'échelonnent entre 18.000 anciens francs par mois — traitement de base d'un administrateur en début de carrière — jusqu'à 200.000).

Trois éléments, choisis parmi d'autres, expliquent en partie les difficultés économiques du Tchad : la monoculture cotonnière, l'absence de communications, l'importance considérable des distances.

Sur le premier point, Européens et Tchadiens sont unanimes : il faut diversifier les cultures. Actuellement, le coton est la seule ressource importante. Or il s'agit d'un produit qui bénéficie d'un soutien artificiel à la production. Pour chaque kilo de coton tchadien acheté par la France, une aide de 0,11 F est accordée. Circonstance aggravante, pour continuer à payer au producteur son coton 26 francs le kilo, le gouvernement tchadien n'a obtenu, pour la campagne 1966-1967 (112.000 tonnes de coton), que 225 millions de crédits au lieu des 800 qui lui étaient nécessaires et a, de ce fait, été contraint de demander une "avance" de près de 600 millions à la Communauté économique européenne.

Au surplus, ce prix de revient du coton n'est pas évalué avec précision. Le ministre du plan devait nous déclarer à ce sujet : "C'est une culture dont on sait qu'elle coûte cher, mais personne ne peut indiquer ici, au franc près, quel est le coût réel du coton... Nous ne sommes pas

en mesure de contrôler avec certitude la comptabilité des transporteurs".

Cette impuissance des dirigeants tchadiens face aux groupes d'intérêts économiques se retrouve à peu près partout ailleurs en Afrique. Mais à Fort-Lamy, elle prend de plus en plus des proportions tragiques. Ainsi l'Etat tchadien doit compter avec la puissance de la société commerciale du Koudouli - Nari (S.C.K.N.), filiale d'Unilever, qui absorbe à elle seule 50% des quotas d'importation. Le chiffre d'affaires de cette entreprise n'excède pas quelques dizaines de milliards d'anciens francs, et elle emploie moins d'un millier de salariés (dont une vingtaine d'Européens), mais ses dirigeants se targuent de vendre "tout ce qui est nécessaire aux Africains, des ardoises en bois aux voitures".

"Si nos affaires prospèrent, celles de l'Etat tchadien prospéreront également", ont coutume de dire les représentants des sociétés européennes installées au Tchad, précisant : "Il n'y a aucune contradiction entre le fonctionnement des affaires privées et celui de l'Etat". Mais, hélas, comment l'Etat s'enrichit-il alors que les entreprises ne fonctionnent, en fin de compte, qu'à une cadence réduite, même lorsque les bénéfices réalisés restent importants?

En fait, avec un déficit de sa balance commerciale de l'ordre de 3 milliards et demi de francs C.F.A., une circulation fiduciaire d'environ 13 milliards et des dépôts bancaires qui n'atteignent pas 2 milliards et demi, le Tchad vit en marge de l'économie moderne. Il en sera ainsi aussi longtemps que le pays restera dépourvu d'hommes et de moyens pour 3 millions et demi d'habitants ou compte 39 médecins pour 2 Tchadiens.

Entre les quais de Port-Harcourt, au Nigeria (où elle arrive d'Europe) et les stations-service de Fort-Lamy, l'essence augmente huit fois de prix. Entre le port camerounais de Douala et la capitale tchadienne, le prix du ciment quadruple. Dans ces conditions, tout effort d'investissement exige des investissements considérables, que le Tchad n'est pas en mesure d'assurer par lui-même.

Il faudrait donc dégager des ressources nouvelles. Beaucoup d'experts y songent, mais le gouvernement, qui doit faire face à mille tâches urgentes, est-il en mesure de passer des simples projets aux réalisations?

Un choix qui est aussi un pari

C'est la quatrième voie qui est vraisemblablement la plus rentable sur le plan économique : la route plusieurs fois millénaire — comme en Tunisie —

trier en possession de ma voiture on m'a répondu que si les procédures de la Police ne plaisaient pas de me plaindre au directeur M. J.P. Gilbert. J'ai donc essayé de rejoindre M. Gilbert au téléphone. On a refusé de me laisser lui parler prétextant qu'il était à son dîner et ensuite qu'il n'était pas à son bureau.

Je crois que le grand public doit être informé de cette situation qui doit être corrigée. Ne payons nous pas exorbitamment des taxes municipales dans le but d'être protégés sans avoir à encourir d'autres frais pour cette même protection?

J.H. Bouchard
Montréal

Mécontente du service du C.N.

J'ai fait, tout récemment, un voyage vers les Provinces Maritimes, c'était le jeudi 23 mars dernier, départ de la Gare Centrale à 8 heures p.m., via le Canadian National évidemment.

Dans le passé, j'ai toujours été satisfait du service et du personnel du C.N. Aujourd'hui, depuis mon dernier voyage par le C.N., j'ai le regret de vous dire que cette opinion est changée. Il est rare, très rare, que de nos jours, l'on ait vu une décadence si complète et qui semble passer totalement inaperçue.

Le train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

Certains préconisent une modernisation de l'élevage et un développement des exportations de viande. Après avoir fourni l'intendance française durant la guerre d'Algérie, l'inepuisable troupeau bovin du Tchad pourrait éventuellement subvenir aux besoins du Nigeria, qui compte plus de cinquante millions de consommateurs, voire à ceux de la Libye ou des deux Congo. Mais il faudrait auparavant que le bœuf tchadien donne plus de 40 kilos de viande que fournit actuellement sa carcasse lorsqu'elle est livrée aux chevillards.

D'autres pensent que le pittoresque des sites du "Grand Nord" tchadien, et les riches réserves du Sud en gibier, sont susceptibles d'attirer à Fort-Lamy les touristes belges, allemands ou américains. Mais l'équipement hôtelier est encore insuffisant et son extension nécessiterait des investissements considérables. Si l'on veut satisfaire une clientèle aussi exigeante que celle des grands circuits touristiques.

La première question à résoudre est, en fait, celle du "desenclavement" du Tchad. Privé de tout accès à la mer, la République tchadienne doit d'abord ancrer ses communications avec le monde extérieur. Or ses dirigeants hésitent encore à choisir entre les quatre voies qui leur sont offertes : la voie transéquatoriale, la voie camerounaise, celle du Nigeria et la voie transsaharienne.

La première mer Fort-Lamy à 2.970 kilomètres de l'océan Atlantique, et emprunte un trajet traversant trois des quatre territoires de l'ancienne A.E.F. Elle compte 310 kilomètres de voies ferrées entre Pointe-Noire et Brazzaville, 1.260 kilomètres de voies fluviales entre Brazzaville et Bangui, puis 1.200 kilomètres de routes et de pistes.

La deuxième comprend 2.100 kilomètres, dont 350 kilomètres de chemin de fer entre Douala et Yaoundé, et 1.750 kilomètres de routes. La troisième, qui part des ports de Lagos ou de Port-Harcourt, au Nigeria, compte, dans le premier cas, 1.680 kilomètres de chemin de fer, dans le second, 1.340, auxquels s'ajoutent 240 kilomètres de routes.

Un choix qui est aussi un pari

C'est la quatrième voie qui est vraisemblablement la plus rentable sur le plan économique : la route plusieurs fois millénaire — comme en Tunisie —

trier en possession de ma voiture on m'a répondu que si les procédures de la Police ne plaisaient pas de me plaindre au directeur M. J.P. Gilbert. J'ai donc essayé de rejoindre M. Gilbert au téléphone. On a refusé de me laisser lui parler prétextant qu'il était à son dîner et ensuite qu'il n'était pas à son bureau.

Je crois que le grand public doit être informé de cette situation qui doit être corrigée. Ne payons nous pas exorbitamment des taxes municipales dans le but d'être protégés sans avoir à encourir d'autres frais pour cette même protection?

J.H. Bouchard
Montréal

Mécontente du service du C.N.

J'ai fait, tout récemment, un voyage vers les Provinces Maritimes, c'était le jeudi 23 mars dernier, départ de la Gare Centrale à 8 heures p.m., via le Canadian National évidemment.

Dans le passé, j'ai toujours été satisfait du service et du personnel du C.N. Aujourd'hui, depuis mon dernier voyage par le C.N., j'ai le regret de vous dire que cette opinion est changée. Il est rare, très rare, que de nos jours, l'on ait vu une décadence si complète et qui semble passer totalement inaperçue.

Le train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

train était plein, les cendriers étaient pleins, les "oke" et autres bouteilles vides jonchaient les planchers, il y avait des papiers sales partout, et pourtant quand le train part de la gare centrale il part du terminus, ce n'est pas comme si l'on embarquait dans un train qui est parti du terminus depuis un bout de temps et que les passagers ont eu le temps de salir. De plus il semble évident, c'est plus que de l'évidence, c'est de l'hygiène, que sur paiement d'un billet l'on puisse s'attendre à avoir des salles de toilettes propres, mais non, elles étaient dégoutantes, repugnantes même. Certes le

Lesage et Kierans, au Saguenay-Lac St-Jean

De notre envoyé spécial,
par Michel ROY

Kierans: la réunion de Mt-Tremblant aurait dû avoir lieu au Club de Réforme!

NORMANDIN. — C'est ici, à Normandin, cette prospère localité agricole du comté de Roberval, que M. Eric Kierans avait décidé, samedi soir, de faire son autocritique, en présence de M. Jean Lesage ("notre chef à tous" devait-il répéter plusieurs fois), de M. Alcide Courcy, organisateur en chef du parti, du préfet du comté, des maires des municipalités environnantes et d'environ 400 personnes, cultivateurs pour la plupart.

"C'était stupide, a dit le président de la Fédération libérale, de tenir cette réunion à Mt-Tremblant. C'était stupide de ne pas tenir cette réunion au Club de Réforme de Montréal, par exemple dans le cadre de la commission politique de la Fédération libérale."

Stupide, en effet a-t-il expliqué, car nos discussions ont porté non pas sur la fondation d'un nouveau parti, non pas sur le leadership de notre parti, mais sur des problèmes constitutionnels au sujet desquels existaient certaines divergences parmi quelques éléments libéraux.

Et M. Kierans d'insister, à l'instar de M. Lesage, sur la discipline et l'unité. On doit discuter fermement et s'engager dans la bataille pour faire prévaloir un point de vue, faire élire un partisan ou désigner un candidat, mais une fois la décision arrêtée, il faut se rallier et accepter la décision.

C'était au cours d'un forum populaire, marqué par l'intervention d'un cultivateur dont la dignité, la prestance, la politesse et le verbe ont vivement impressionné la tribune. S'avançant au micro, il s'adressait à M. Lesage et déclarait: "Les journaux nous rapportent beaucoup de choses au sujet du parti libéral. Parfois il est question de M. Levesque, parfois de M. Kierans. Je ne sais ce qui arrive exactement, mais je sais qu'il va nous falloir un chef, et un seul."

"Voyez-vous, a répondu le chef du parti, il y a trop de monde à rien faire. Les journaux ne sortent pas beaucoup de nouvelles de l'Union nationale. Ils ont été habitués, durant six ans, à un régime

qui les occupait constamment. Mais aujourd'hui, l'Union nationale ne fait pas grand-chose et, au surplus, elle boycotte la nouvelle. C'est pourquoi les moyens d'information s'intéressent au parti libéral. Je les en félicite. C'est un compliment qu'ils nous font, mais un compliment qui coûte parfois cher à l'unité du parti, à cause d'erreurs de tactique de notre part, à Mt-Tremblant, par exemple, on s'était réuni pour étudier les aspects constitutionnels du programme du parti libéral en vue du congrès d'octobre. Mais comme les journalistes ont beaucoup d'imagination, on a publié des choses fausses ou inexacts. Il y a eu un article qui traitait d'une fausse déclaration. Ce n'est ni M. Kierans ni M. Levesque, ni M. Roger Chouinard (vice-président régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean et présent à la réunion de Mt-Tremblant)."

M. Lesage souligne ensuite qu'il est impossible dans un parti politique démocratique de parvenir à l'unanimité dans tous les cas. Il y a place à la discussion et le chef du parti n'affecte pas les hommes qui répondent toujours "oui". "Mais j'ai demandé aux libéraux d'éviter les erreurs de tactique, de se retenir la langue davantage et d'avoir leurs discussions à l'intérieur des structures du parti."

Plus tôt, au cours d'une conférence de presse à Saint-Félicien un journaliste avait demandé à M. Lesage si "un congrès de leadership" serait bien-tôt convoqué. Un instant stupéfié par la question il a répondu qu'il mettrait son mandat en jeu au congrès d'octobre, comme chaque année lors des congrès de la F.L.Q. Il est alors loisible aux militants de lui renouveler ou de lui retirer leur confiance.

Il existe au sein du parti une grande liberté de pensée et d'expression, a-t-il dit. Mais lorsque, sur une question importante, un consensus se dégage, on doit se ranger à l'avis de la majorité. Il convient que le parti libéral, sous prétexte de liberté, ne donne pas à la province l'image de la division. Tel était, a-t-il précisé, le sens de ses appels à l'unité et à la discipline.

Après avoir répété qu'il préférait le "brassage d'idées" des libéraux, malgré ce qu'il en coûte parfois au parti, à la "stagnation de l'Union nationale", M. Lesage a déclaré: "Si le large corridor laissé à nos militants n'est pas encore assez large pour certains d'entre eux, alors ils devront aller ailleurs..."

La question se pose-t-elle présentement dans le parti? a demandé un reporter.

Non, a répondu M. Lesage.

Une tournée largement dominée par les problèmes agricoles...

ROBERVAL. — L'Agriculture et les problèmes des cultivateurs ont dominé samedi les préoccupations, les discours et les déclarations de M. Jean Lesage dans Roberval, 23e comté de sa tournée commencée en février. Il était hier à Chicoutimi où il a prononcé un discours en soirée.

Accompagné de MM. Eric Kierans, président de la Fédération libérale, Alcide Courcy, organisateur en chef et ancien ministre de l'Agriculture, et Gérard Harvey, député de Jonquière, le chef du parti libéral arrivait dans un comté que le gouvernement de l'Union nationale avait combié la semaine précédente. En effet, il a été confirmé que la Kruger Pulp and Paper établira une usine de papier au coût de \$75 millions à Saint-Félicien, ainsi promise à un essor économique inespéré; annonce le réaménagement d'un tronçon de la route 55 qui deviendra éventuellement la route transquébécoise; révèle enfin l'établissement d'un camp forestier durant les mois d'été pour familiariser les étudiants avec les problèmes de silviculture.

Ces trois projets ont été accueillis avec soulagement à Roberval où l'on estime avoir été "oublié" durant le règne libéral.

M. Lesage n'est pas du même avis. Ce sont les libéraux a-t-il dit, qui ont mis au point l'accord intervenu entre le gouvernement et la Kruger, accord que l'ancien premier ministre avait personnellement annoncé à Saint-Félicien en janvier 1966. Quant à la route, M. Lesage rappelle que son gouvernement avait conclu le projet de route transquébécoise Chibougamau-Saint-Félicien - Chambord - La Tuque - Grand-Mère - Shawinigan - Trois-Rivières - Sherbrooke - Rock Island, projet qui ne se

ra pas réalisé dans les délais prévus, a-t-il dit, puisque le gouvernement a retranché \$84 millions du budget de la voirie. Quant au camp forestier étudiant, c'est une initiative que les libéraux avaient mise en oeuvre en 1964 et en 1965, mais qui a, par la suite, été interrompue.

En matière d'agriculture, MM. Lesage et Courcy ont souligné que le gouvernement venait de supprimer la part des subsides qu'Ottawa verse déjà depuis quelque temps d'environ \$4.75. Si le Québec avait maintenu sa part de subsides à l'égard du gras, les producteurs recevraient aujourd'hui cinq dollars les cent livres, régime qu'ils réclament avec raison.

M. Courcy a rappelé aux cultivateurs (sur lesquels l'UCC exerce une grande emprise dans toute la région du Lac St-Jean-Saguenay) que son ministère voulait faire de cette région "le cœur de la production de la manne bleue" que plusieurs mesures ont été prises à cette fin, notamment la construction de bleuettiers. Mais, a-t-il dit, le gouvernement actuel n'a pas continué la construction des bleuettiers suivant nos projets.

Le gouvernement de M. Johnson a-t-il poursuivi à promettre une chambre agricole. Mais, on le sait, celle-ci existe déjà dans les statuts. "Il s'agit plutôt d'une chambre à gaz pour endormir les cultivateurs", a dit M. Courcy qui soutient que le gouvernement a renversé la politique agricole établie par les libéraux.

MM. Lesage et Courcy ont aussi évoqué le problème des pommes de terre qui préoccupent beaucoup les cultivateurs de la région. Faisant état de la nouvelle annoncée en fin de semaine (dans "Le Soleil" de Québec) selon laquelle les producteurs de l'île d'Orléans sacrifient des centaines de milliers de sacs de pommes de terre à un cent la livre, et que plusieurs ont commencé ou songent à détruire leur production plutôt que de l'écouler à ce prix, M. Lesage a fait observer qu'il est absurde de se trouver en présence d'une telle situation lorsque l'on sait que le Québec ne produit pas autant de pommes de terre qu'il en consomme.

M. Courcy a donné quelques explications par suite de la construction de caveaux à pommes de terre, dont la construction est financée à 90 pour

cent par le gouvernement.

Depuis quelques années, la production a augmenté sensiblement. D'autre part, certains producteurs songent à l'Expo, ont augmenté cette année les surfaces ensemencées et accru leurs récoltes: enfin M. Courcy craint que les producteurs du Québec ne soient victimes d'un "dumping" de pommes de terre cultivées dans les provinces voisines et dans le Maine.

Pour corriger cette situation, il propose une entente fédérale-provinciale et une entente inter-provinciale en vue d'établir un régime régissant la production, les contingents et les prix.

(Suite à la page 2)

ne sais pas, répond-il, si ça ira jusque-là..."

Au sujet des états généraux du Canada français (qui procédaient hier à l'élection de ses délégués), M. Lesage tient à souligner qu'il souhaite ardemment, tout comme M. Johnson, la plus grande représentativité de ce vaste collège dont les travaux et les conclusions seront défrayés à la commission parlementaire de la constitution, laquelle, précise-t-il, ne sera pas liée par les résultats de cet immense sondage.

"Ne vous êtes-vous pas montré très sceptique au sujet des états généraux?"

M. Lesage reconnaît qu'il a eu de forts doutes et ajoute que la tournure des événements a confirmé ses doutes lorsque les dirigeants ont eux-mêmes estimé nécessaire de relancer l'opération. Pour l'heure, il se borne à souhaiter

la plus grande représentativité possible. Il reste à savoir naturellement, si celle-ci sera acquiescente et, enfin à voir quel usage la commission parlementaire de la constitution pourra faire des conclusions. M. Lesage réserve son jugement là-dessus.

DEMAIN

Commençant à 10 h. du matin

une

IMPORTANTE VENTE A L'ENCHERE

Pour le compte de la Succession de feu Madame L. de Gaspé Beaubien (veuve de feu L. J. Beaubien, éminent courtier en valeurs de Montréal)

au 448 CHEMIN COTE STE-CATHERINE

OUTREMONT

L'ameublement complet de la propriété, incluant fourneaux, bijoux et une Chrysler "Le Baron" sedan.

FRASER BROS. LTD.

(Commissaires-priseurs depuis 1880)

Tél. : 342-0050

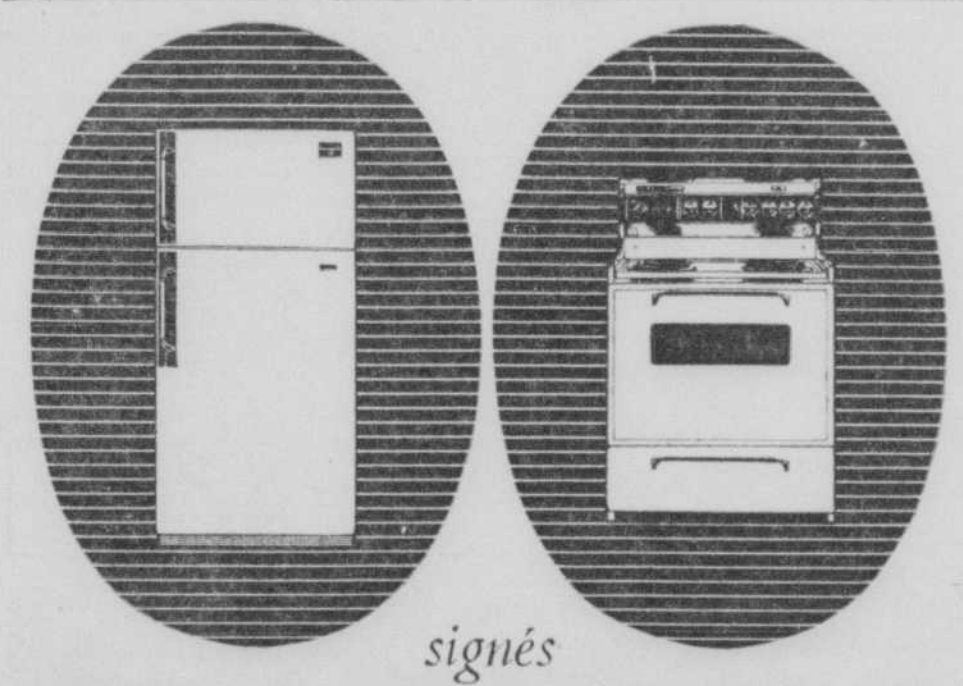
"Chez PERRON tout est Bon"

Choix complet de confitures vivaces pour l'embellissement des abords de votre habitation. Visitez notre pépinière et choisissez sur place les variétés de votre choix, ou demandez notre Guide du Jardinier (96 pages remplies d'illustrations), prix 50¢.

W. H. PERRON & Cie Ltée

GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES

515 ROUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. TEL. MU. 1-1615 (50)



signés
BELANGER
...votre gage de grande qualité

Cent années de recherches et d'expérience président à la fabrication au Québec des appareils ménagers Belanger. La faveur que leur témoigne un public toujours grandissant atteste l'excellence que traduit leur élégance. Réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sècheuses et annexes sont de la plus grande qualité s'ils sont signés Belanger.

1867 1967

A. BELANGER LTÉE, une division de CORPEX

'67 DODGE

\$2767

LA MAGNIFIQUE 4 PORTES SEDAN équipée "DART"

\$167 comptant ou votre échange et \$67 par mois

FINANCEMENT PERSONNEL À 7% ET LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION POSSIBLE POUR VOTRE ÉCHANGE

766-3571

Pagé & Fils

3350, rue WELLINGTON VERDUN

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Le Compte d'Épargne véritable à **4%**

à partir du 1er mai

4% à compter de la date du dépôt.

4% sur le solde mensuel minimum.

4% avec faculté de retraits à vue—les comptes d'épargne habituels, qui permettent de tirer des chèques, demeurent à votre disposition.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Renseignez-vous sur le Compte d'Épargne véritable à 4% dans une succursale B de M.



VIENT DE PARAÎTRE...

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

CAMPING et CARAVANING, GUIDE 1967-1968

par GERARD POUPART et JEAN-PAUL DENIS — Guide bilingue commandité par la Fédération canadienne de Camping et de Caravaning

• Description de 650 terrains de camping du Québec • Section spéciale pour les terrains près de l'Expo • Ontario, Maritimes, Terre-Neuve • États du Maine à la Floride

En vente partout à \$1.00 — Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7394

É

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert
3611 ST-DENIS, MONTRÉAL
V. 9-2228

Pas de "sommets" à l'occasion du congrès du parti socialiste est-allemand, à Berlin

BERLIN — Faut-il que des "sommets", il n'y aura pas de conférence "au sommet" à l'occasion du 7e congrès du parti socialiste unifié (communiste) d'Allemagne de l'Est, qui s'ouvrira ce matin à Berlin-Est et durera toute une semaine.

M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, est le seul "numéro un" à Berlin-Est hier soir. M. Gomulka, il est vrai, y est également attendu. Cependant les autres délégations des P.C. européens ne sont constituées que par des membres des bureaux politiques ou des secrétaires du Comité central, ou encore par des membres du praesidium. Ainsi le P.C. tchécoslovaque est représenté par M. Jiri Hendrych, membre du praesidium du Comité central. De toute façon, toutes les têtes des partis ne seront pas là.

Dans ces conditions, les six jours du congrès ne pourront donner lieu qu'à des contacts secondaires dans les couloirs du congrès. Il semble que la proximité de la réunion de

AVIS

Avis est donné que la compagnie "LES ENTREPRISES DAoust INC.", constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la Cité de Pointe-aux-Trembles, s'adressera au secrétaire de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Les procureurs de la compagnie, Mes Boissonneault & Boissonneault.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 895

BERNARD GOFFMAN, chauffeur de taxi, résident et domicilié au 2615 avenue Kest, appartement 106, Cité et district de Montréal.

Demandeur

vs.

GEORGE STEPHAN, résident et domicilié au 5490 avenue Trans Union, Cité et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **GEORGE STEPHAN** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 12 avril 1967.

Raoul Crevier
protonotaire adjoint

Stephen Harper,
Avocat,
Suite 222, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
Procureur du demandeur.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 10me jour d'avril 1967, en vertu des clauses auxqueltes toutes les dettes présentes et futures appartenant à **MAR-KETTE INC.** ont été vendues à **INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION** a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1979463.

Montréal le 12 avril 1967.

BRODIE & POLISUK,
Avocats.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un meilleur aménagement des abords nord-est de la rue Balboise, de certains immeubles situés à l'angle est des rues Wellington et Dalboise, C.S.M. 832 — 3e rapport —

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, le 6 avril 1967, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, le 4 avril 1967, concernant l'expropriation ci-dessus et que le rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, au palais de justice à Montréal, le 15 mai 1967 à 10h30 heures du matin ou aussi tôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville, **ROBERT BOUCHARD**, c.r.

HOTEL DE VILLE,
Montréal, le 13 avril 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PZN-67-10118

pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 mai 1967

Zone Ouest — Secteur Nord
Region Abitibi

TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION LE LONG DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 14 avril 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CPE-67-10112

pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 mai 1967

Poste Boucherville

FOURNITURE DE COLONNES ISOLANTES
A 700 ET 300 KV
(ADDITION 1967)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 14 avril 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PZN-67-10118

pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 mai 1967

Zone Ouest — Secteur Nord
Region Abitibi

TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION LE LONG DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 14 avril 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
T-67

pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 mai 1967

Centrale thermique de Tracy
(Groupes 3 et 4)

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE NETTOYAGE À ASPIRATEUR FIXE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 13 avril 1967.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, à L.A. B.N.Q. E. TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à **Mare Fur Inc.**, **Mare Fours Inc.**, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12me jour d'avril 1967, sous le numéro 1979626.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (6) du Code civil de la province de Québec.

Montréal, le 12 avril 1967.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse.

VILLE DE MONTRÉAL

re: Expropriation et possession préalable, aux fins de voies publiques, d'un certain immeuble situé au nord-ouest de la rue Pella et au sud-ouest de la rue Bisson, (2) C.S.M. 910 — Plan P-100 St-Antoine

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 14 juin 1967, à 10h30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 106, est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 935 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 30 sept. 1965 et 30 sept. 1966, conformément au plan d'expropriation P-100 St-Antoine.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de St-Antoine de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants :

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
1	P-883		4979 ave. Coolbrook
2	P-883		4979 ave. Coolbrook
3	P-883		4981 ave. Coolbrook
4	P-883		4981 ave. Coolbrook

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD,
Procureurs de la Ville de Montréal,
HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, le 17 avril 1967.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat daté du 10 avril 1967, par lequel V.L. Auto Body a transféré et assigné toutes ses dettes présentes et futures à **General Factors Ltd.**, a été enregistré au Bureau du Registre de Montréal, ce 11 avril 1967, sous le numéro 1979543.

VILLE DE MONTRÉAL

re: Expropriation et possession préalable, aux fins d'un terrain de stationnement, de certains immeubles situés au nord-est de l'avenue Coolbrook et au sud-est du chemin Queen Mary — C.S.M. 1082

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 13 juin 1967, à 10h30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 106, est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 935 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 7 décembre 1966, conformément au plan d'expropriation C-133 Notre-Dame-de-Grâce.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la municipalité de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants :

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
1	P-132		349, 344, 348 Champ-de-Mars
2	132A		344 Champ-de-Mars
3	132B		344 Champ-de-Mars
4	132C		344 Champ-de-Mars
5	132D		344 Champ-de-Mars
6	132E		344 Champ-de-Mars
7	132F		344 Champ-de-Mars
8	132G		344 Champ-de-Mars
9	132H		344 Champ-de-Mars
10	132I		344 Champ-de-Mars
11	132J		344 Champ-de-Mars
12	132K		344 Champ-de-Mars
13	132L		344 Champ-de-Mars
14	132M		344 Champ-de-Mars
15	132N		344 Champ-de-Mars
16	132O		344 Champ-de-Mars
17	132P		344 Champ-de-Mars
18	132Q		344 Champ-de-Mars
19	132R		344 Champ-de-Mars
20	132S		344 Champ-de-Mars
21	132T		344 Champ-de-Mars
22	132U		344 Champ-de-Mars
23	132V		344 Champ-de-Mars
24	132W		344 Champ-de-Mars
25	132X		344 Champ-de-Mars
26	132Y		344 Champ-de-Mars
27	132Z		344 Champ-de-Mars

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD,
Procureurs de la Ville de Montréal,
HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, le 17 avril 1967.

Rusk est satisfait de la réunion de Punta del Este

WASHINGTON — "L'accord intervenu vendredi à Punta del Este constitue une 'décision majeure'. C'est la plus importante décision des pays signataires depuis qu'ils ont accédé à leur indépendance".

C'est en ces termes que le secrétaire d'Etat a qualifié, au cours d'une interview télévisée, hier soir, la décision prise à ce sommet de l'hémisphère de mettre sur pied un marche commun d'ici 1965.

Le chef du département d'Etat s'est déclaré très satisfait de cette réunion, et tout particulièrement de la volonté manifestée par les présidents des républiques-sœurs des Etats-Unis de contribuer à la mise en valeur de leur propre pays. M. Rusk s'est également dit heureux de voir qu'à Punta del Este les chefs d'Etat latino-américains ont pris l'engagement de ne pas augmenter les restrictions commerciales entre leurs nations respectives.

"La conférence de Punta del Este ne s'est pas déroulée dans des circonstances idéales, les Etats-Unis, ce colosse du nord dont la puissance domine le continent ayant à faire face actuellement à la guerre au Vietnam, à l'état de son économie, à l'opposition du Congrès au programme d'aide à l'étranger, y compris les problèmes intérieurs: différends politiques, lutte contre la pauvreté et droits civiques", écrit dimanche le "New York Times" dans un éditorial.

"Le président Johnson n'était donc pas en position favorable pour faire des promesses, il ne pouvait pas comme le fit le président Kennedy lors des débuts de l'Alliance pour le progrès en 1961 assurer qu'une somme importante serait allouée chaque année pour soutenir le futur marché commun latino-américain. Il ne put que promettre de faire son possible. Il ne put non plus être très généreux en matière de tarifs quotas et crédits car les Etats-Unis éprouvent des difficultés du côté de leur balance des paiements".

"D'autre part, l'écart économique entre des Etats-Unis sur-développés et une Amérique latine sous-développée en général ainsi que celui entre la minorité dirigeante et les masses massées dans chacun des pays latino-américains ne fait que s'accroître. Il est vrai que le niveau de vie augmente dans l'ensemble, les classes moyennes progressent, la mobilité sociale est sans cesse plus grande mais il est vrai aussi qu'en plus du temps et de la patience, des mesures concrètes sont nécessaires".

"La conférence de Punta del Este n'a pas réussi à résoudre les problèmes cependant quelques espoirs ont surgi. Son bilan est le suivant: Principal résultat, avoir décidé de poursuivre les tentatives d'établissement d'un marché commun latino-américain. Principale faiblesse, avoir confirmé la tendance de l'Alliance pour le progrès à tendre exclusivement vers les buts économiques et financiers et non socio-économiques. Intérêt appréciable, avoir contribué à une meilleure compréhension des problèmes, espoirs et idéaux de chacun".

Janon: succès de l'opposition

TOKYO — En sus de l'échec conservateur à Tokyo, le parti gouvernemental libéral-démocrate a essuyé des pertes sensibles dans l'ensemble du pays

Amélioration de l'état de santé de M. Adenauer

RHOENDORF — L'état de santé du Dr Konrad Adenauer s'est légèrement amélioré, a confirmé hier soir M. Reiners, gendre de l'ancien chancelier, en quittant la villa de Rhondorf.

"La famille reprend espoir, a-t-il dit. Le malade dort calmement".

Le professeur Adolf Heymer, directeur de la clinique universitaire de Bonn, chef de l'équipe de spécialistes qui soigne le Dr Adenauer, ne s'est pas rendu à son chevet dans la soirée hier. Certains en concluent que l'état de santé de l'ancien chancelier est moins alarmant que ces jours derniers.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 11 avril 1967 en vertu des clauses auxqueltes toutes les dettes présentes et futures appartenant à **MARKETTE INC.** ont été assignées et transférées à **THE TORONTO-DOMINION BANK** a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1980032 et les dites dettes présentes et futures ont été assignées à **MARKETTE INC.** par un contrat daté du 7 avril 1967 lequel contrat a été enregistré au Bureau du registre de la division d'enregistrement de Montréal ce 12me jour d'avril 1967 sous le numéro 1979463.

Montréal le 12 avril 1967.

BRODIE & POLISUK,
Avocats.

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 693

DAME JEAN OLIVE COOK, épouse séparée de biens de **ANTHONY JOHN TOGHER**, de Lachine, district de Montréal, le résident au 4740 rue St-Joseph, appt. 19.

Demanderesse

vs.

ANTHONY JOHN TOGHER, machiniste, de Lachine, district de Montréal, le résident au 4740 rue St-Joseph, appt. 19.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **ANTHONY JOHN TOGHER** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 avril 1967.

Pronotaire Adjoint C.S.M.
André Noël,
Avocat,
Suite 200,
1255 Carré Phillips,
Montréal, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 728

MAX NAYMAN, vendeur, de Ville de Laval, 824 Connaught Circle, district de Montréal, demandeur.

vs.

ROGER PROULX, de 5865, rue Des Erables, Appt 9, Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **ROGER PROULX** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 avril 1967.

Pronotaire Adjoint C.S.M.
Mario DUCLOS,
Mes **RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN**,
Avocats,
Tour de la Bourse,
800 Carré Victoria,
Suite 2104,
Montréal 3, P.Q.
Procureurs du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 808

PRINTERS CREDIT UNION, corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu de la Loi des Unions de l'Épargne et du Crédit du Québec, ayant son siège social et Principale Place d'Affaires dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

vs.

IREE DEMOE de Willowdale, Province d'Ontario.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **IREE DEMOE** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 11e jour d'avril, 1967.

Arthur Labelle
Protonotaire adjoint C.S.M.
ROSENHEK et MACHLOVITCH,
Avocats,
Suite 500,
Edifice Westmount Life,
4141 Ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 6, P.Q.
Proc. de la demanderesse.

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 693

DAME JEAN OLIVE COOK, épouse séparée de biens de **ANTHONY JOHN TOGHER**, de Lachine, district de Montréal, le résident au 4740 rue St-Joseph, appt. 19.

Demanderesse

vs.

ANTHONY JOHN TOGHER, machiniste, de Lachine, district de Montréal, le résident au 4740 rue St-Joseph, appt. 19.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **ANTHONY JOHN TOGHER** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 avril 1967.

Pronotaire Adjoint C.S.M.
André Noël,
Avocat,
Suite 200,
1255 Carré Phillips,
Montréal, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 728

MAX NAYMAN, vendeur, de Ville de Laval, 824 Connaught Circle, district de Montréal, demandeur.

vs.

ROGER PROULX, de 5865, rue Des Erables, Appt 9, Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **ROGER PROULX** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 avril 1967.

Pronotaire Adjoint C.S.M.
Mario DUCLOS,
Mes **RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN**,
Avocats,
Tour de la Bourse,
800 Carré Victoria,
Suite 2104,
Montréal 3, P.Q.
Procureurs du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 729 808

PRINTERS CREDIT UNION, corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu de la Loi des Unions de l'Épargne et du Crédit du Québec, ayant son siège social et Principale Place d'Affaires dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

vs.

IREE DEMOE de Willowdale, Province d'Ontario.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur **IREE DEMOE** est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 11e jour d'avril, 1967.

Arthur Labelle
Protonotaire adjoint C.S.M.
ROSENHEK et MACHLOVITCH,
Avocats,
Suite 500,
Edifice Westmount Life,
4141 Ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 6, P.Q.
Proc. de la demanderesse.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un meilleur aménagement des abords nord-est de la rue Balboise, de certains immeubles situés à l'angle est des rues Wellington et Dalboise, C.S.M. 832 — 3e rapport —

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, le 6 avril 1967, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, le 4 avril 1967, concernant l'expropriation ci-dessus et que le rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, au palais de justice à Montréal, le 15 mai 1967 à 10h30 heures du matin ou aussi tôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville, **ROBERT BOUCHARD**, c.r.

HOTEL DE VILLE,
Montréal, le 13 avril 1967.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un terrain de stationnement, de certains immeubles situés au nord-est de l'avenue Coolbrook et au sud-est du chemin Queen Mary — C.S.M. 1082

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 13 juin 1967, à 10h30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 106, est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 935 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 7 décembre 1966, conformément au plan d'expropriation C-133 Notre-Dame-de-Grâce.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la municipalité de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants :

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
1	P-132		349, 344, 348 Champ-de-Mars
2	132A		344 Champ-de-Mars
3	132B		344 Champ-de-Mars
4	132C		344 Champ-de-Mars
5	132D		344 Champ-de-Mars
6	132E		344 Champ-de-Mars
7	132F		344 Champ-de-Mars
8	132G		344 Champ-de-Mars
9	132H		344 Champ-de-Mars
10	132I		344 Champ-de-Mars
11	132J		344 Champ-de-Mars
12	132K		344 Champ-de-Mars
13	132L		344 Champ-de-Mars
14	132M		344 Champ-de-Mars
15	132N		344 Champ-de-Mars
16	132O		344 Champ-de-Mars
17	132P		344 Champ-de-Mars
18	132Q		344 Champ-de-Mars
19	132R		344 Champ-de-Mars
20	132S		344 Champ-de-Mars
21	132T		344 Champ-de-Mars
22	132U		344 Champ-de-Mars
23	132V		344 Champ-de-Mars
24	132W		344 Champ-de-Mars
25	132X		344 Champ-de-Mars
26	132Y		344 Champ-de-Mars
27	132Z		344 Champ-de-Mars

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD,
Procureurs de la Ville de Montréal,
HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, le 17 avril 1967.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un terrain de stationnement, de certains immeubles situés au nord-est de l'avenue Coolbrook et au sud-est du chemin Queen Mary — C.S.M. 1082

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 13 juin 1967, à 10h30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 106, est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 935 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 7 décembre 1966, conformément au plan d'expropriation C-133 Notre-Dame-de-Grâce.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la municipalité de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants :

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
1	P-132		349, 344, 348 Champ-de-Mars
2	132A		344 Champ-de-Mars
3	132B		344 Champ-de-Mars
4	132C		344 Champ-de-Mars
5	132D		344 Champ-de-Mars
6	132E		344 Champ-de-Mars
7	132F		344 Champ-de-Mars
8	132G		344 Champ-de-Mars
9	132H		344 Champ-de-Mars
10	132I		344 Champ-de-Mars
11	132J		344 Champ-de-Mars
12	132K		344 Champ-de-Mars
13	132L		344 Champ-de-Mars
14	132M		344 Champ-de-Mars
15	132N		344 Champ-de-Mars
16	132O		344 Champ-de-Mars
17	132P		344 Champ-de-Mars
18	132Q		344 Champ-de-Mars
19	132R		344

Chrétien se verrait confier le ministère de l'habitation

OTTAWA. — On s'attend à ce que la responsabilité fédérale sur le logement soit prochainement enlevée des mains du ministre du travail, M. Nicholson, et remise entre les mains d'un autre ministre qui pourra y consacrer plus de temps.

Des rumeurs circulent à Ottawa voulant que M. Jean Chrétien, qui a rejoint la semaine dernière le Cabinet comme ministre sans portefeuille, se voit confier ce que M. Nicholson a décrit comme la crise du logement.

Il subsiste des doutes cependant à savoir si le gouvernement créera un ministère indépendant du logement, ou si le ministre nouvellement assigné fera rapport au Parlement, comme c'est le cas actuellement, au nom de la Société centrale d'hypothèques et de logement, une société de la Couronne.

Le premier ministre Pearson avait informé les Communes le 6 avril dernier, que son Cabinet avait l'intention de nommer un ministre qui s'occuperait exclusivement des problèmes concernant le logement et les affaires urbaines.

Le premier ministre fera probablement connaître très bientôt la décision du cabinet à ce sujet.

M. Nicholson avait pour sa part déclaré il y a quelque temps que les progrès encourageants avaient récemment été réalisés dans le domaine du logement. Cette semaine cependant, alors qu'il adressait la parole devant les Communes, il a concédé que les unités de logement complétées cette année seront de loin inférieures au total de 170.000 jugé nécessaire par le Conseil économique du Canada. M. Nicholson a ajouté que les unités complétées cette année se chiffrent entre 150.000 et 155.000.

M. Pearson, on le sait, a accordé une attention toute spéciale dans les derniers mois au problème du logement au

Edward Heath, au Canada, mi-mai

LONDRES. — M. Edward Heath, leader de l'opposition conservatrice au parlement britannique, séjournera au Canada du 15 au 19 mai et visitera l'Expo 67.

M. Heath aura des entretiens avec le premier ministre canadien M. Lester Pearson et divers membres du gouvernement. Il sera également l'invité de la Chambre de commerce de l'Ontario et l'hôte à Toronto de l'« Empire Club of Canada », à un déjeuner où il prononcera une allocution.

CAMP HOLY CROSS

sur le lac Champlain
Près Burlington (Vermont)

GARÇONS 6 - 16

Avec eau et terrain de jeux
Conseillers séminaristes

Ecrire: Camp Holy Cross
Rice High School
So. Burlington Vt.,
05401

(Nombre limité accepté)

Les ministres de la santé du Canada ajoutent le LSD à l'ordre du jour de leur conférence

OTTAWA. — A la requête de la Saskatchewan, la question du LSD figurera à l'ordre du jour de la conférence que doivent tenir à compter d'aujourd'hui dans la capitale la semaine prochaine les ministres provinciaux et fédéral de la santé.

L'objectif principal de cette réunion reste l'étude des problèmes que suscitent les rapports entre les régimes provinciaux d'assurance-maladie et le plan fédéral adopté en décembre dernier.

Le ministre fédéral de la santé et du bien-être, M. MacEachen, entend présenter un projet de loi au parlement peu après cette rencontre, à propos de la fameuse drogue LSD.

Cette législation interdirait l'usage du LSD, nom familier de l'acide lysérgique diéthylamide.

Déjà la Colombie-Britannique en a interdit la possession et l'Alberta s'apprête à faire de même. Depuis plusieurs années déjà, le gouvernement fédéral interdit la vente de cette drogue, sauf aux institutions autorisées qui s'en servent pour la recherche sur les maladies mentales.

Pour ce qui est de l'assurance-maladie, le ministre fédéral souhaite que les provinces expriment leurs opinions à ce sujet avant la date d'entrée en vigueur du régime fédéral d'assurance-maladie, soit le 1er juillet 1968. M. MacEachen fera ensuite rapport au cabinet fédéral.

Le recours au règlement de clôture placera-t-il les libéraux dans la même situation qu'en 1956?

par Gérard ALARIE
de la Presse canadienne

OTTAWA. — Le débat sur l'unification, qui entre aujourd'hui dans sa troisième semaine, rappelle une situation qui, il y a dix ans, a coûté le pouvoir au parti libéral.

Sous l'administration de l'ancien premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, un gouvernement libéral en 1956 a imposé la clôture d'un débat sur le pipeline transcanadien. L'année suivante, les progressistes-conservateurs, dirigés par M. John Diefenbaker, prenaient le pouvoir lors d'élections générales et mettaient fin à 2 années de gouvernement libéral à Ottawa.

Le gouvernement de M. Lester B. Pearson a son tour enlevé de façon formelle la procédure qui lui permettait, s'il en décidait ainsi, d'imposer la clôture du débat sur l'unification.

M. George Hees (PC-Northerland), vieux routier de la politique qui aspire à la direction de son parti, a eu vite fait de mettre les libéraux en garde contre toute volonté de recourir de nouveau à la clôture.

Si le gouvernement impose la clôture, a-t-il dit en Chambre, il se trouvera à fournir aux conservateurs un excellent cheval de bataille pour les prochaines élections générales.

Dans le vocabulaire conservateur, d'ailleurs, le recours au règlement de clôture d'un débat prend nom de « guillotine » pour mieux frapper l'imagination des électeurs.

Clôture

Le débat sur le projet de loi d'unification, en comité plénier seulement, entre aujourd'hui dans sa onzième journée. Le projet de loi a en outre été débattu avant Noël au stade de sa deuxième lecture et ensuite il a fait l'objet d'un examen en comité parlementaire restreint qui a requis 55 séances. C'est en regard du temps qu'a déjà requis en Chambre l'unification et du fait qu'aujourd'hui, la présente session fédérale entre dans sa 242e journée, que le gouvernement a décidé de brandir la menace de la clôture.

Les libéraux sont toutefois mieux placés que quiconque pour comprendre à quel point la clôture constitue une arme qui risque de se retourner contre celui qui la brandit.

Aussi, pense-t-on, le caucus libéral examinera-t-il avec soin à sa réunion hebdomadaire, mercredi, toutes les implications d'un éventuel recours à la clôture pour mettre fin au débat sur l'unification.

Jusqu'ici, le gouvernement n'a fait que mettre en marche le mécanisme qui lui permettra cette semaine de proposer une limite au débat sur l'unification.

ser une limite au débat sur l'unification.

Selon les dispositions du règlement des Communes, le gouvernement pourrait proposer et faire accepter par la Chambre qu'il soit mis fin au débat sur l'unification au plus tôt le mardi 25 avril. Toute motion du gouvernement proposant une limite au débat ne pourra intervenir qu'après la présentation à la Chambre d'un rapport du comité de tous les partis à qui le gouvernement a demandé d'examiner la possibilité d'arrêter lui-même une limite de durée du débat.

Campagne électorale

Ce comité doit présenter un rapport au plus tard demain, mardi. Mercredi, le gouvernement pourrait présenter une motion proposant une limite au débat laquelle ne pourrait toutefois pas se situer en dehors des trois jours suivants de séance, ce qui mène au mardi 25 avril.

C'est au nom du maintien du moral des militaires canadiens que les conservateurs s'opposent à l'unification et ils soutiennent également que le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, n'a donné aucune raison valable qui motive cette mesure nouvelle.

Par ailleurs, dans son intervention dans le débat, M. John Diefenbaker, chef progressiste-conservateur a souligné notamment que M. Bill

Lee, adjoint exécutif du ministre de la défense avait déclaré à des journalistes que l'unification posait la question de savoir si le Canada doit avoir une mini-armée britannique, ou bien des forces armées vraiment canadiennes.

« Ainsi il faut se remettre à ce Bill Lee pour connaître

les intentions réelles du ministre de la défense », a déclaré aux Communes M. Diefenbaker, « et ces intentions cadrent dans le programme du gouvernement libéral qui, dans son esprit de républicanisme, veut couper toute attache avec la Grande-Bretagne ».

La clôture, le républicanisme, l'attachement à la mère patrie britannique, voilà des sujets qui feraient l'objet de beaux débats dans une campagne électorale. Pour l'instant, la campagne électorale est limitée à cinq circonscriptions fédérales vacantes, dont quatre au Québec, en vue d'un scrutin qui aura lieu le lundi 29 mai.

Un Québécois fête ses 106 ans!

ST-DAMIEU. — Le plus vieux citoyen de la province, M. Cyrille Fradette, de Saint-Damien, dans le comté de Bellefleur, fête samedi son 106e anniversaire de naissance.

M. Fradette qui est né le 15 avril 1861 donne comme recette pour vivre jusqu'à 100 ans au moins, de suivre un régime régulier.

« Je me couche à huit heures et je suis debout des cinq heures du matin puis je prends mon petit verre de cognac quotidien », a spécifié le plus vieux citoyen de la province.

Veuf depuis l'âge de 40 ans, M. Fradette a 14 enfants dont quatre sont encore vivants, et dont l'âge varie entre 81 et 70 ans.

A l'occasion de son anniversaire le gouvernement fédéral, par l'entremise du député de Bellefleur, M. Herman Laverdière, lui a remis un certificat dans le cadre des fêtes du Centenaire de la confédération.

Il n'y a que 18 citoyens au Canada qui ont atteint leur centenaire et le plus âgé, qui a 109 ans, demeure dans la région de Vancouver.

Dominion ne distribuera plus de timbres-primés à compter d'aujourd'hui

La compagnie de magasins d'alimentation Dominion Stores a fait savoir en fin de semaine qu'elle ne distribuera plus de timbres-primés à compter d'aujourd'hui. La décision de Dominion a été communiquée quelques heures à peine après que la compagnie Steinberg ait pris une décision identique, applicable à compter de demain. Les deux compagnies ont cependant fait savoir qu'elles honoreront les timbres que les ménagères ont encore en leur possession.

On croit généralement que le prix des aliments dans les magasins de ces deux chaînes diminueront, bien que certains prétendent que cette diminution ne sera que temporaire et que le budget que les chaînes consacraient jusqu'à maintenant aux timbres-primés sera désormais affecté à la publicité.

Il semble cependant que les compagnies distributrices de timbres-primés maintiendront leur politique. Le président de la compagnie « Gold Star », Yvon Simard, a pour sa part indiqué qu'on continuera de distribuer des timbres, notamment aux magasins IGA qui auraient, selon lui, décidé de les maintenir.

Il se distribue en outre beaucoup de timbres dans d'autres établissements commerciaux, les magasins de chaussures, les stations de service, les pharmacies, etc. Mais la décision de Steinberg, qui compte 130 magasins au Québec, et de

Dominion, qui en compte une centaine, réduira considérablement la circulation des timbres-primés dans la province.

Au nombre des premières réactions enregistrées à la décision des deux grandes chaînes, on note celle de la Fédération des consommateurs du Québec, qui est une réaction de grande satisfaction. « Nous voulons voir dans la disparition des timbres-primés un résultat de l'action intensive effectuée par notre Fédération en liaison avec les organisations à préoccupations identiques depuis l'année dernière », dit la Fédération dans un communiqué signé de la secrétaire Mme Hélène Meynaud.

Montréal va sévir contre les piétons

Le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a déclaré samedi que dans deux semaines il sera trop tard pour les piétons qui n'auront pas fait leur conseil de ne pas franchir une rue entre les intersections. « Nous devons sévir », a-t-il dit spécialement à l'adresse des Montréalais, car il semble que les touristes attendus pour l'Expo n'auront pas de peine à respecter cette discipline.

Un comité consultatif du gouvernement ontarien :

Pas d'État associé du Québec!

TORONTO. — Un comité consultatif ontarien chargé d'étudier la Confédération écrite, dans un rapport de trois volumes, qu'il est impossible de réaliser une république du Canada où le Québec aurait le titre d'État associé.

Six spécialistes du droit constitutionnel, dont l'ouvrage de 265 pages a été déposé en Chambre par le ministre ontarien M. John Roberts, sont unanime à rejeter le statut binationnel que préconisent certains politiciens québécois.

M. Roberts a déclaré, pour sa part, que les idées et opinions émises dans cet ouvrage ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement. Il a toutefois précisé que les trois volumes aideraient le gouvernement à dessiner sa politique.

D'après ces spécialistes, le Québec a pleinement le droit de ne pas participer à certains programmes fédéraux provinciaux mais qu'un changement de juridiction, sur une trop grande échelle, serait exagéré.

« Le Canada est souverain et nous sommes libres de former une république, si tel est le vœu. Néanmoins, ce changement serait mal accueilli dans les provinces de l'Atlantique, de même qu'en Ontario et en Colombie-Britannique », dit le rapport.

Le Dr Eugène Forsey, directeur de la recherche spécialisée pour le Congrès canadien du travail et l'un des auteurs de l'ouvrage, écrit qu'il est difficile de croire que les neuf autres provinces accepteraient l'idée préconisée par les politiciens québécois.

A son avis, si les autres provinces acceptent ce statut binationnel, ils découvriront bien assez tôt qu'ils se sont fait prendre au jeu.

Le Dr Forsey a repassé six arguments militants pour le républicanisme et les a ensuite rejetés un à un.

Pour sa part, le professeur M. W. R. Leiderman, de l'université Queen's, est d'avis que le Canada doit rapatrier sa constitution et opter pour la formule Fulton-Favreau, approuvée par la majorité des provinces mais refusée au Québec.

Les quatre spécialistes, outre MM. Forsey et Leiderman, sont le juge Bora Laskin, de la Cour d'appel de l'Ontario, le professeur Edward McWhinney, de l'université McGill et M. J.-R. Deslisle, diplômé de l'université Queen's.



en veux-tu? en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout... belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Que fait cet engrenage dans la photo ci-dessus? Il est là pour prouver que le consommateur industriel, tout comme le consommateur domestique, trouve avantageux de magasiner dans les Pages Jaunes. Disons, par exemple, qu'il vous faut de A à Z pour votre industrie. Les Pages Jaunes vous indiqueront où trouver abrasifs, boîtes, convoyeurs et ainsi de suite jusqu'au zinc. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes... car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire
comme cette ville
a de tout!



4 1/2 % d'intérêt
déposés par la poste
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal - 866-9641

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... Veuillez m'ouvrir un compte d'épargne et me faire parvenir le nécessaire afin que je puisse continuer de faire mes dépôts par la poste. Je comprends que vous me ferez parvenir gratuitement l'encyclopédie de poche Kister sur réception d'un dépôt minimum de \$25.00.

Nom _____
Numéro _____ Rue _____
Ville _____
Signature _____ Date _____

D-12-4-67

LA PLUS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE-FRANÇAISE

LA CAMPAGNE DES OEUVRES de SANTÉ et la CROIX ROUGE

Jusqu'au
24 avril

Prêtons
main-forte

Objectif
\$2,101,842



Ambulance Saint-Jean, Association Canadienne Française des Aveugles Inc., Association Canadienne pour la Santé Mentale, Association de la Paralysie Cérébrale du Québec Inc., Association de Montréal pour les Enfants Arriérés, Association du Québec pour les Enfants Arriérés, (École François-Michelle, Succursales: Laval, Lakeshore et Rive-Sud), Association pour Épileptiques du Québec, Camp pour Enfants Diabétiques du Québec Inc., Centre Mackay des Enfants Sourds et Infirmes, Institut National Canadien pour les Aveugles, La Société de la Sclérose en plaques du Canada Inc., l'Association de la Maladie Fibro Kystique du Pancréas de Québec Inc., Ligue de l'Aide aux Cancéreux Inc., Société Canadienne contre l'Arthrite et le Rhumatisme, Société d'Aide aux enfants souffrant de troubles émotifs, Société de Recherches du Cancer Inc., la Société Canadienne de la Croix-Rouge (partenaire).



RENÉ T. LECLERC
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES INCORPORÉ

LA PUBLICATION DE CETTE PAGE
est due à la généreuse collaboration
DES COMMANDITAIRES SUIVANTS



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

612, St-Jacques, Montréal — 845-7111



BANQUE DE MONTRÉAL

**L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE**

Coopérative d'épargne et de crédit

1344 est. Sherbrooke — Montréal — 527-3624

graciensté de



**HUILE À
CHAUFFAGE**

Joseph Elie
Gérard Elie

4135, ROUEN

ELIECO

**BRÛLEURS
À L'HUILE**

Service de
24 heures

TEL. CL. 4-7141

Omer De Serres

1406, SAINT-DENIS

AV. 8-0251

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS

Chas.-A. Gauvreau, C.A. • Fernand Rheault, C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS

210 OUEST, RUE CRÉMAZIE — DU. 8-9251

DOMTAR LIMITED

LA SOCIÉTÉ

DOMINION TEXTILE LTEE

FABRICANTE
DES PRODUITS

TEXMADE

LIEFEBVRE FRÈRES

Atelier mécanique

980, RUE DE BULLION

861-7471

Aluminium du Canada, Ltée



GENERAL MACHINE WORKS LTD

Plus de 60 ans de service dans la fabrication
et l'installation de l'équipement d'imprimerie
et réparations de tous genres

911, RUE JEANNE-MANCE

861-2491

Les juges ne devraient pas participer à des commissions d'enquête

Le juge Tremblay estime "mauvaises, de façon générale" de telles nominations

par Gilles LESAGE

"Les opinions personnelles d'un juge sur des faits qu'il devait rechercher ne valent pas un cent de plus que celles de tout citoyen de stature égale."

C'est ce qu'a affirmé de façon nette le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, lors d'un colloque, lors de la réunion annuelle de la section québécoise de l'Association du Barreau canadien.

Tout en évitant de faire allusion à des cas précis, le juge en chef a souligné que "certains juges-enquêteurs se croient obligés d'émettre leur opinion sur la conduite de certaines personnes, suivant en cela leur conception de la loi, de l'éthique et de la morale politique".

Or, dit-il, un juge exerce certains pouvoirs judiciaires. C'est là sa fonction propre. Et lorsqu'il parle à ce titre, le public admet en général qu'il s'agit alors de la vérité juridique, "non pas parce que le juge est plus fin qu'un autre, mais parce que c'est la son rôle." Mais ce même public ne fait pas la distinction nécessaire entre un juge qui émet une vérité juridique et celui qui énonce des opinions personnelles sur des faits qu'il a recherchés, par exemple en disant qu'un ministre aurait dû faire telle chose, ou que tel autre n'aurait pas dû acheter tel article.

Le public oublie que ces "opinions" ne valent pas un cent de plus que celles de tout citoyen de stature égale, indique le juge Tremblay.

Au surplus, certaines commissions d'enquête ont de grandes implications politiques. "La très grande majorité des gens font de la politique avec passion, de façon partisane. Et si un juge-enquêteur blâme un chef ou un homme politique, ce n'est pas ce dernier que les gens vont blâmer mais le juge qui, selon eux, "a manqué de jugement ou était partial."

Fortes allocations

Tout cela, estime le juge en chef, n'est pas bon pour l'administration de la justice.

D'autre part, dit-il, l'on se plaint, et avec raison, de la congestion des rôles devant les cours de justice. Et accaparer des juges pour des commissions d'enquête ne contribue certes pas à alléger ces rôles, bien au contraire.

Le juge Tremblay en a également contre le fait que, pour inciter des juges à diriger des enquêtes, on leur offre d'alléchantes allocations de subsistance. En effet, en vertu de la loi qui régit les juges nommés par Ottawa, aucun juge ne peut se livrer à des occupations autres que celles pour lesquelles il a été nommé, sauf pour agir en qualité de commissaire. En quel cas, le juge ne peut pas accepter de rémunération supplémentaire. Il ne lui est permis que d'être dédommé pour ses frais de déplacement, de transport et de subsistance.

"Dans certains cas, dit-il, on offre à des juges des frais quotidiens allant jusqu'à \$100,

même pour les jours qui ne sont pas consacrés à l'enquête, pour les inciter à accepter. Et ceci est contraire à la loi des juges."

Le juge Tremblay ne préconise pas qu'aucun juge ne puisse jamais agir comme enquêteur, mais alors, semble-t-il, cette enquête devrait porter sur des faits, et le juge devrait s'en tenir aux faits.

Deux autres participants au colloque, et qui ont une vaste expérience de ce genre de travail, ont souligné l'importance et le nombre croissant des commissions d'enquête, et insisté sur la nécessité d'un meilleur code de procédures et des règles régissant ces enquêtes.

Me Perrault Casgrain suggère de supprimer l'enquête préliminaire publique

La loi actuelle laisse la police grandement démunie dans sa lutte contre le crime

Le président de l'Association du Barreau canadien a suggéré samedi la suppression de l'enquête préliminaire publique, en usage dans le système pénal canadien, et sa substitution par une enquête secrète, présidée par un juge d'instruction chargé de recueillir toute la preuve, ainsi que d'interroger le suspect, notamment sur une preuve d'alibi qui pourrait être faite.

Les commissaires et enquêteurs doivent faire preuve de grande prudence, a dit Me Laurent Bélanger. "Il y a parfois des avenues qu'il ne faut pas emprunter parce qu'elles ne mènent nulle part. Il y a des gens qui vont aux journaux pour dire qu'ils devraient être entendus, alors que ce qu'ils ont à dire n'est pas pertinent au but recherché."

Pas à huis clos

M. Bélanger ne doute pas de l'utilité des commissions d'enquête, bien que les lois qui les régissent présentent, tant au niveau fédéral que provincial, soulèvent de grandes difficultés d'application. Tout comme un médecin doit faire des examens et des analyses, dit-il, le législateur ressent parfois le besoin de faire enquête pour poser un

(Suite à la page 2)



M. le juge Tremblay

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI, 17 AVRIL 1967 CAHIER 2 / Pages 9-16

Faillites: Québec étudie les dossiers de la police

Le ministère de la justice étudiera dès ces jours-ci les dix-huit dossiers de faillites présumées frauduleuses que le service de police de la ville de Montréal a complétés depuis l'été dernier.

C'est ce qu'a révélé en fin de semaine le sous-ministre associé de la justice, Me Yvan Migneault, alors que nous l'interrogeons sur les résultats de son entretien avec le directeur Jean-Paul Gilbert.

Le directeur de la police avait révélé devant la commission Prévoost que, "depuis l'été de 1966, le service de la police de Montréal a été incapable de procéder dans 18 causes de faillite qu'il croyait raisonnablement être frauduleuses, faute de se voir assigner un procureur public."

Le procureur en chef de la Couronne à Montréal, Me Jean Bruneau, répliqua que la police n'avait qu'à déposer ses plaintes et que les causes seraient ensuite confiées à des procureurs.

Vendredi, le ministre de la justice, M. Bertrand, demandait au sous-ministre associé de clarifier la situation, et le jour même Me Migneault rencontrait M. Gilbert.

"Le directeur Gilbert a fait rapport de la situation et je l'ai assuré que cette situation serait corrigée à compter des premiers jours de cette semaine, par un examen minutieux des 18 dossiers, et par l'institution des procédures judiciaires appropriées dans les cas où les faits recueillis le justifieraient, a dit Me Migneault. J'ai réitéré à M. Gilbert l'assurance de la coopération la plus étroite du ministère de la justice".

M. Migneault n'a pas voulu élaborer sur le sujet. Mais il est évident, comme l'a souligné M. Gilbert, que le rôle des sûretés municipales se limite à faire enquête, et qu'il incombe au procureur public, après étude de la preuve recueillie par les policiers, de décider s'il y a matière à poursuite et, dans l'affirmative, à assurer devant les tribunaux compétents l'institution d'une telle poursuite.

RAQ: le rapport du juge Smith remis à Québec

Le juge Arthur I. Smith a fait parvenir à Québec, il y a déjà quelques semaines, son rapport d'enquête sur les transactions immobilières de la Régie des alcools du Québec sur l'île de Montréal, mais on ne sait pas encore à quel moment il sera déposé en Chambre.

Le commissaire-enquêteur a en effet rédigé le rapport dans sa langue maternelle, en anglais, et on est présentement à le traduire en français, de sorte que les deux versions officielles puissent être rendues publiques simultanément.

Le mandat de la commission prenait fin le premier avril. La commission d'enquête, dont le juge Smith était le seul membre, a été instituée à la fin de janvier 1966, à la suite d'allégations voulant que le prix des terrains achetés par la RAQ à LaSalle, quelques mois plus tôt, ait été porté de \$1 million à \$2 millions dans les quelques jours qui ont précédé la transaction.

L'enquête a révélé que les multiples transactions avaient été complétées presque simultanément aux Bermudes.

Lorsque la commission a voulu pousser plus loin ses recherches dans cette île, elle s'est butée à un mur légal en vertu duquel des compagnies "exemptées" peuvent transiger aux Bermudes à la condition qu'elles n'y soient pas établies.

Bien qu'on ne connaisse pas encore les conclusions précises du rapport d'enquête, il semble bien qu'il étudie largement cette situation pour le moins fâcheuse.

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES
Berlitz
Langues vivantes
288-3111

Une autre
adepte de

Peter Jackson

**GAGNE
\$1000**



Mme Eva Murray, 163, boulevard Champlain, Candiac, Québec, reçoit de M. Jean-Yves Beaudin, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson**
KING SIZE

Ça va barder!



Pas un artiste, mais onze! Los Chavales, c'est l'Espagne, le chant, guitares et castagnettes, ole! Un ensemble emballant, électrifant, torride comme l'Andalousie... Ils vous attendent en compagnie de l'orchestre de Nick Martin. Pour réserver: 861-3511.

à la salle Bonaventure
du Reine Elizabeth

**Avant de partir
en voyage appelez donc
cette jeune fille à 878-4237**



Elle s'occupe des réservations chez Avis. Elle est en communication directe avec toutes les agences au Canada.

Et elle peut vous réserver une voiture, une Pontiac Parisienne par exemple, qui vous attendra à votre arrivée.

Appelez cette jeune fille. Et une de ses charmantes collègues vous accueillera à votre arrivée. Avec vos clés.

Pour réserver une auto n'importe où au Canada et dans le monde entier, appelez

Autos à louer Avis
Service de réservation
Place Ville Marie, Montréal • 878-4237



AUTOS À LOUER AVIS RENT A CAR

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

MEXICO
C'est dans la vaste enceinte de l'Aréna Maurice Richard que se produira le fameux ballet Folklórico de Mexico du 25 au 30 avril prochain sous le patronage de Canadian Concerts et Artists.

REOUVERTURE

La Guilde canadienne des métiers d'art fondée au début du siècle à Montréal, rouvrira ses portes le 26 avril après une campagne d'expansion et de transformation.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

COMEDIE-CANADIENNE — Fernand Raynaud, fantaisiste.
ESU — "Les visions de Simone Machard" de Brecht, jusqu'à samedi 20h30.
THÉÂTRE DE L'ÉCHANGÉ — "La jeune fille" jusqu'au 13 avril à la Place Ville-Marie.
THÉÂTRE DU QUATRE-ROUS — "Love" Sem. 8h30 — Sam. 7h30 — 10h30. Dim. 7h30. Rel. lundi.
FOULDEUR — "Relâche".
PLACE DES ARTS — Parade of quartets and harmony Show — 9h. Dim. 10h.
AS APPRENTIS-SOCIÉTIERS — "Jedi, vend et sam. Les petits bourgeois" de Gorki, 8h30. Dim. 7h30. Nouveau spectacle pour enfants: sam. et dim., à 14h30.
DEAU-VERT — Dernier soir pour "Le vieux vau Mousou" de Kailash.
L'IMBIBIQUE — Relâche. — Bientôt: farces pour enfants, les samedis et dimanches après-midi.

CINÉMA

CINÉMA — Au Physical Sciences Centre Auditorium Université McGill — 6.30 — "King and Country" (Joseph Losey, G.R., 1965) — 9.00 — "Le dernier milliardaire" (René Clair, France, 1934).
LOUETTE — "Thoroughly Modern Millie" Soir. 8h15 — Mat. mer. sam. dim. 2h15.
VHERST — "La vie secrète des femmes" 10h — 4.05 — 7.10 — 10.15 — "Ironing", chasseur d'espions. 11.30 — 2.35 — 5.35 — 8.35.
VENUE — "Taming of the Shrew" Soir. 8h15 — Mat. mer. sam. dim. 2h15.
BIZOU — "La Griffe du coyote" 12.10 — 3.34 — 6.38 — 10.02 — "Le grain de sable" 1.34 — 4.58 — 8.22.
ANADIEU — "Samba à Rio" 12.00 — 3.15 — 6.25 — 9.30 — "Amours violentes" 1.35 — 4.50 — 8.10.
APITOU — "Le Livre du jour" 10.00 — 12.20 — 2.35 — 4.50 — 7.05 — 9.25.
HAMPLAIN — "La Grande course" 12.15 — 3.10 — 6.10 — 9.15.
HATEAU — "Un certain désir" 2.55 — 6.20 — 9.45 — "Suspense au Caire" 1.15 — 4.40 — 8.05.
CINÉMA FESTIVAL — "Loving Couples" Sem. 7.30 — 9.30 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
FEMINA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "Russian Adventure" tous les soirs 8h30. Mer. et sam. 2h00. Dim. 1h00 — 4.45 — 8.30.
REMAZIEU — "Madame X" sur sem. 6.30 — 9.35 — Sam. et dim. 12.30 — 3.35 — 6.30 — 10.05 — "Fidèle sur la ville" sur sem. 8.15 — Sam. et dim. 1.35 — 4.35 — 7.35 — 10.35.
LAUREN — "La Cure" sur sem. 7.30 — 9.30 — Sam. et dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
LECTURE — "L'invasion des morts vivants" 12.15 — 3.20 — 6.43 — 10.00 — "Dracula, prince des ténèbres" 1.30 — 4.40 — 8.05.
LYSÉE — Salle Regatta: "Un homme et une femme" 7.30 — 9.30. Salle Elysée: "Le bostiaire d'amour" et "La Lettre".
EMPIRE — "Hosti" sur sem. 8.00 — 8.45 — Sam. et dim. 1.20 — 3.15 — 6.00 — 8.45.
FIGARO — "Les Amours d'une blonde" 1.15 — 2.55 — 4.35 — 6.30 — 8.10 — 9.50.

RADIO-SELECTION

LUNDI — 17 AVRIL
CBFT-AM

10h.30: Assemblée du gouverneur général. Assemblée de son Excellence M. Roland Michener en direct d'Ottawa. Reportage de la cérémonie.
11h.30: Place aux femmes. Invité: Jacques Blanchet. Enquête: Comment guérir une femme jalouse?
12h.30: Orchestre de chambre de Québec. Dir. Marc Portier. Danse roumaine. (Bela Bartok). Adagio (Maurice Delia) et Introduction.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Lundi

CBFT 2

Le signal (C) marque une émission en couleurs.
9.00 Mire et Musique.
10.00 Téléjournal: "Géographie 5 ans".
10.30 Assemblée du gouverneur général.
11.30 Long métrage: "A nous la liberté" (com. franc. 1931).
1.05 Téléjournal.
1.15 Cinéma: "Le temps des copains".
1.30 Long métrage: "Sciuscià" — drame — italien.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 Bobine (C).
4.30 La Belle à Sépulture.
5.00 La Tour de Babel.
5.30 Les Croquignoles.
6.00 Jeunesse oblige.
Le Club des Jinks.
6.25 Nouvelles du sport.
6.30 Téléjournal.
6.45 Aujourd'hui.
7.00 Adèle (C).
8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut.
8.30 Sauve qui peut.
9.30 Test pour un.
10.00 La bombe des caudres (C).
10.30 Cadrés 67.
11.00 Téléjournal.
11.30 Supplément régional.
11.50 Nouvelles du sport.
12.30 Cinéma: "Sedalia" — aventure — américain (1952).
CFTM 10
7.30 Mire et Musique.
8.00 Miroir main.
8.45 Je-t'ai-je-t'ai (C).
9.00 La minute d'après.
10.00 A votre service.
11.05 Sport hôte.
11.15 L'écrit du bonheur.
12.30 Desains Animés.

Théâtre

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle, le théâtre de la Place Ville-Marie présentera une pièce d'un auteur canadien.

Les représentations auront lieu du 25 avril au 6 mai.

CONCERT BROTT

Le dernier concert de la saison régulière de l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott aura lieu ce soir le 17 avril dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal à 20h45. La première partie du programme sera consacrée au "Stabat Mater" de Pergolesi, et la deuxième comprendra la première présentation de la plus récente œuvre d'Alexander Brott: "Centennial Celebration".

FLIEUR DE LYS — "Tendres vœux"

FRANÇAIS — "Un certain désir" 2.55 — 6.15 — 9.30 — "Suspense au Caire" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
GRANADA — "Un certain désir" 1.10 — 4.30 — 7.30 — "Suspense au Caire" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
JEAN-TALON — "Amours violentes" sur sem. 6.25 — 9.30 — Dim. 12.00 — 3.15 — 6.25 — 9.30 — "Samba à Rio" sur sem. 8.10 — 11.00 — 1.35 — 4.50 — 8.10.
KENT — "Doctor Zhivago" Sem. 8.15 — Dim. 7.30 — Mat. sam. dim. mer. 2.00.
LA SCALA — Federico Fellini, "Huit et demi" — 2h30 — 5.30 — 8.30 — Dim. à partir de 10h00.
LUCERNE — "Sweet Estacy" 5.30 — 8.30 — Dim. à partir de 10h00.
MERCURE — "Dracula, prince des ténèbres" 12.15 — 3.20 — 6.43 — 10.00 — "L'invasion des morts vivants" 1.30 — 4.50 — 8.10.
MONTREAL — "Un certain désir" 1.15 — 4.40 — 8.05 — "Suspense au Caire" 1.35 — 4.50 — 8.10.
MONKLAND — "The Endless Summer" 1.20 — 3.20 — 5.25 — 7.30 — 9.30.
OUTREMENT — "The Poppy is also a Flower" 1.10 — 4.10 — 7.10 — 10.10.
PALACE — "Who's Afraid of Virginia Woolf?" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
PAPINEAU — "La vie secrète des femmes" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
PARISIEN — "Haute Infidélité" 1.10 — 4.10 — 7.10 — 10.10.
PLACE DU CANADA — "The Game is over" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
PLACE VILLE-MARIE — Grande salle: "Blow-Up" 12.30 — 2.40 — 4.50 — 7.00 — 9.10 — 11.20. Petite salle: "Dear John" 12.25 — 2.30 — 4.35 — 6.40 — 8.45.
PLAZA — "Samba à Rio" 12.00 — 3.15 — 6.25 — 9.30 — "Amours violentes" 1.35 — 4.50 — 8.10.
RIVIER — "La vie secrète des femmes" 1.00 — 3.35 — 7.50 — 9.50 — "Ironing, chasseur d'espions" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
SAINT-DENIS — "Le Grain de sable" 12.05 — 3.29 — 6.43 — 9.47 — "La Griffe du coyote" 1.45 — 5.00 — 8.25.
SAVOY — "The Poppy is also a flower" 1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30.
SEVILLE — "The Bible" Sem. 8.15 — Mer. sam. et dim. 2.15 et 8.15.
STRAND — "A Matter of All Seasons" Soir. à 8h15 — Mat. mer. sam. dim. 2.15.
STRAND — "Amour Balordé" 10.00 — 12.35 — 3.35 — 6.50 — 9.50 — "Sweet Estacy" 11.30 — 2.30 — 5.30 — 8.30.
VAN HORNE — "George Girl" 1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.20.
VENDOME — "Alouette" 12.45 — 3.50 — 7.00 — 9.30.
VERDI — Masaki Kobayashi: "Harakiri" (Japan, 1962) — 3.15 — 9.35 — "Heritage" (Japan, 1961) — 7.40.
WESTMOUNT — "A Countess from Hong Kong" 12.45 — 2.55 — 5.05 — 7.15 — 9.30.
YORK — "The Sand Pebbles" — Soir. à 8h15 — Mat. mer. sam. dim. 2.15.

Michel Cartier en tournée européenne

En dépit des progrès culturels réalisés en cette année du centenaire, le théâtre en Europe est beaucoup plus avancé, au point de vue technique, selon l'opinion de M. (Gabriel) Cartier, directeur artistique des FEUX FOLLETS.

M. Cartier rejoindra l'ensemble folklorique national à Moncton, N.B., après une tournée de 15 jours pour se familiariser avec le théâtre en Allemagne occidentale. Il était l'invité d'Inter-Nation, l'association officielle pour l'échange des relations culturelles de la République Fédérale d'Allemagne.

Dans son voyage de recherches il a visité sept villes principales: Hambourg, Berlin, Stuttgart, Cologne, Munich, Düsseldorf et Bonn.

Au point de vue technique, M. Cartier a étudié les travaux de l'arrière de la scène, l'éclairage, la mise en scène de la représentation, et il a eu l'occasion de constater ces aspects de théâtre dans quelques spectacles de ballet.

Chaque Etat provincial soutient sa propre compagnie d'opéra, et M. Cartier a été très heureux de pouvoir assister à une représentation donnée par les 300 membres de l'opéra de Hambourg, qui arrivera bientôt à Montréal pour l'Expo.

"J'ai emporté des photos de notre musique canadienne" et en Bavière", se souvient M. Cartier, "l'on a été très impressionné par la suite des Indiens de la côte du Pacifique".

Inter-Nation a non seulement assumé tous les frais du voyage, mais aussi mis un interprète ainsi qu'une auto privée à sa disposition.

Activités au musée d'art contemporain

Le Musée d'Art contemporain expose du 18 au 30 avril 1967, les œuvres des Maîtres Lissiers choisis pour représenter le Canada à la Troisième Biennale internationale de la tapisserie ancienne et moderne de Lausanne de 1967.

Les œuvres de Charlotte Lindgren, Halifax; Mariette Rousseau-Vermette, Ste-Adèle en Haut; Guérin Péra, London, Ont.; et Hélène Barynina, Montréal, ont été sélectionnées pour Lausanne et seront présentées au Musée d'Art contemporain.

Bond électronique

Le plus grand cerveau électronique de Grande-Bretagne est catégorique: toutes les aventures de James Bond ne sont pas pour seules à l'an 2000.

Fleming, les savants du laboratoire de Chilton Berkshire ont programmé divers extraits de célèbres ouvrages, l'ordinateur a analysé la fréquence des mots-clés et la longueur des phrases.

Ian Fleming est en bonne compagnie. En effet, grâce à la même méthode, le cerveau électronique avait déjà affirmé que seulement cinq des 13 épîtres de saint Paul ont bien été écrites par lui.

Recital

Lise Boucher, élève du conservatoire de musique de Québec, premier prix de piano en 1957, et prix Europe en 1958, donnera un recital mercredi prochain à l'Auditorium de la bibliothèque St-Sulpice. L'entrée est libre.

Manon et l'OSM

En avril 1968

"Manon Lescaut", opéra en 4 actes de Giacomo Puccini, sera présenté pour la 1ère fois à Montréal par l'Orchestre Symphonique de Montréal à la salle Wilfrid-Pelletier en avril 1968, au cours d'une série de représentations dont la première sera inscrite dans la série de Gala.

Le rôle-titre sera chanté par Virginia Zeani, soprano de la Scala de Milan et du Metropolitan, qui a chanté avec succès les rôles-titres de "La Traviata" et d'"Aida" avec l'OSM. Le rôle de Des Grieux a été confié au ténor italien de la Scala et du Covent Garden Renato Cioni, également applaudi à l'OSM dans "Tosca" et celui de Lescaut, à Louis Quilico, le réputé baryton canadien de l'Opéra de Paris et du Covent Garden de Londres. C'est Franz-Paul Decker, le nouveau directeur artistique de l'OSM, qui sera au pupitre.

"Manon Lescaut", inspiré du roman de l'abbé Prevost, fut créé au Teatro Regio de Turin le 1er février 1893. C'est le troisième opéra de Puccini et son premier grand succès. L'Orchestre symphonique de Montréal et le Festival mondial ont annoncé, d'autre part, que le concert de l'Orchestre prévu pour le 4 mai à la Place des Arts est remis à une date ultérieure.

Le directeur artistique du Festival mondial, M. Gordon Hilker, a expliqué que la décision a été prise "afin de permettre à l'Orchestre de se préparer à sa guise en vue du gala d'inauguration, qui marque le début du Festival mondial, des représentations du Ballet du XXe siècle, du 9 au 13 mai et du concert conjoint avec l'Orchestre symphonique de Los Angeles, lundi le 1er mai".

Des cours sur la dramaturgie

Dès septembre prochain, le Département d'anglais, de l'Université McGill offrira à ses étudiants dits "sous-gradués" une nouvelle option en art dramatique. On compte former non pas des dramaturges ou des techniciens en art dramatique, mais des connaisseurs, des amateurs avertis, si l'on préfère.

Ces cours commenceront avec la deuxième année universitaire. Ils sont facultatifs. Les étudiants pourront se familiariser avec l'histoire du théâtre européen, et tout d'abord avec Shakespeare. En troisième année, ils étudieront les œuvres dramatiques des XVIIe et XVIIIe siècles, et pourront prendre une part active à la mise en scène et à

l'interprétation des pièces. Le programme de la quatrième année universitaire comprendra les œuvres des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. A ces cours viendront s'ajouter des cours de critique du cinéma et de technique cinématographique (toujours facultatifs).

En proposant ces nouveaux cours, le Département d'anglais veut permettre aux étudiants d'approfondir la dramaturgie anglaise en étudiant sous son angle social et en la replaçant dans une perspective historique. Le programme comprendra également les œuvres d'auteurs allemands, américains, italiens, russes, français, espagnols. On en fera d'ailleurs une étude comparative.

Toto est mort

ROME. — Antonio de Curtis Gagliardi, prince de Byzance, "Toto" pour le théâtre et le cinéma, est décédé brusquement à Rome, d'une crise cardiaque. Le brillant acteur comique italien venait d'achever un film pour la télévision et devait tourner prochainement deux nouveaux films sous la direction respectivement de Nanni Loy et de Mauro Bolognini.

Toto était né à Naples le 15 février 1898, d'une famille noble et aisée, les marquis de Curtis Gagliardi, ses parents voulaient en faire un brillant avocat, mais le jeune Antonio, attiré par la scène, avait abandonné les études universitaires.

Le meilleur film étranger

UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE

8e mois

un homme et une femme

avec: PIERRE KIEFF, JEAN-LOUIS TRINTZING, PIERRE BAUDY, SAULE YEROSTE

"API 2967"

de Robert Gurik

avec Kim Yarochevskaya et Ronald France

mise en scène: Roland Laroche

décor: Germain

à partir du 5 avril

mer., jeu., ven.: 8 h 30 / sam.: 7 h 30 et 10 h / dim.: 7 h 30

L'EGREGORE, 190 est, boul. Dorchester

métro: champ de mars / réservations: 866-9344

cinéma

ETIENNE à l'affiche

à cause de la demande — pour quelques semaines

RUSSIAN ADVENTURE

EN CINÉMA ET COULEUR

ENFANTS, 10 ans

ADMIS, mer., sam. 3 h. dim. 1 h.

1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

IMPERIAL CINÉMA

PERMANENT PLACE DES ARTS

CE SOIR à 8 H. 15 P.M.

JULIE ANDREWS

CAROL CHANNING

Singing, Dancing, Delighting!

ROSS HUNTERS production

"THOROUGHLY MODERN MILLIE"

TECHNICOLOR

SIEGES RESERVES SEULEMENT: MATINEES à 2h15, Mer. 8h30 — Sam. 12h00, Dim. et fêtes 12h00

SOIREES à 8h15, Du dim. au jeudi 8h30, Ven. et sabb. 8h00

Commandes téléphoniques acceptées

ALOUETTE

318 Ste-Cath. O., 861-3867

théâtre du rideau vert

LUNDI à SAMEDI: 20h.30

DIMANCHE: 14h.30 et 19h.30

SOIRÉE J.-P. SARTRE

"LA P... RESPECTUEUSE"

Monique Miller, Benoit Girard, Yves Lévesque

mise en scène: Paul Bleuin

"HUIS CLOS"

Yvette Brind'Amour, André Lachapelle, Gérard Poirier

mise en scène: Yvette Brind'Amour

AU STELLA 844-1793

METRO: LAURIER

une orgie de rire et de provocation

HAUTE INFIDÉLITÉ

CHARLES AZNAVOUR, MICHELE MARCOUR, MONICA VITTI

HOAIRE: 10h. — 1.15 — 3.30 — 6.35 — 9.30

318 Ste-Cath. O., 861-3867

PARISIEN



Rappelons que c'est ce soir au Ritz-Carlton, à 20 h. 45, que se tiendra un colloque sur "La Littérature et la nouvelle critique". Ce débat, organisé par l'Alliance française de Montréal, aura pour participants Yves Berger (sur notre photographie), Serge Doubrovsky, Gilles Marcotte et Pierre de Grandpré. La soirée sera animée par Geneviève de la Tour-Fondue-Smith (également sur notre photographie). Le public est invité.

A MCGILL

Des cours sur la dramaturgie

Dès septembre prochain, le Département d'anglais, de l'Université McGill offrira à ses étudiants dits "sous-gradués" une nouvelle option en art dramatique. On compte former non pas des dramaturges ou des techniciens en art dramatique, mais des connaisseurs, des amateurs avertis, si l'on préfère.

Ces cours commenceront avec la deuxième année universitaire. Ils sont facultatifs. Les étudiants pourront se familiariser avec l'histoire du théâtre européen, et tout d'abord avec Shakespeare. En troisième année, ils étudieront les œuvres dramatiques des XVIIe et XVIIIe siècles, et pourront prendre une part active à la mise en scène et à

le meilleur film étranger

UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE

8e mois

un homme et une femme

avec: PIERRE KIEFF, JEAN-LOUIS TRINTZING, PIERRE BAUDY, SAULE YEROSTE

"API 2967"

de Robert Gurik

avec Kim Yarochevskaya et Ronald France

mise en scène: Roland Laroche

décor: Germain

à partir du 5 avril

mer., jeu., ven.: 8 h 30 / sam.: 7 h 30 et 10 h / dim.: 7 h 30

L'EGREGORE, 190 est, boul. Dorchester

métro: champ de mars / réservations: 866-9344

cinéma

ETIENNE à l'affiche

à cause de la demande — pour quelques semaines

RUSSIAN ADVENTURE

EN CINÉMA ET COULEUR

ENFANTS, 10 ans

ADMIS, mer., sam. 3 h. dim. 1 h.

1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

IMPERIAL CINÉMA

PERMANENT PLACE DES ARTS

CE SOIR à 8 H. 15 P.M.

JULIE ANDREWS

CAROL CHANNING

Singing, Dancing, Delighting!

ROSS HUNTERS production

"THOROUGHLY MODERN MILLIE"

TECHNICOLOR

SIEGES RESERVES SEULEMENT: MATINEES à 2h15, Mer. 8h30 — Sam. 12h00, Dim. et fêtes 12h00

SOIREES à 8h15, Du dim. au jeudi 8h30, Ven. et sabb. 8h00

Commandes téléphoniques acceptées

ALOUETTE

318 Ste-Cath. O., 861-3867

théâtre du rideau vert

LUNDI à SAMEDI: 20h.30

DIMANCHE: 14h.30 et 19h.30

SOIRÉE J.-P. SARTRE

"LA P... RESPECTUEUSE"

Les idées avancées qui font reculer la société

Un bref communiqué nous apprend que des vandales, des mineurs très probablement, — peut-être payés pour agir, la chose est de plus en plus fréquente — ont saccagé de fond en comble l'atelier d'un artiste. Atelier situé rue Montcalm en plus. Décidément ce nom ne porte pas chance dans l'histoire ni aux armes ni aux artistes québécois. "Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de dollars, selon le journal, mais on ne saurait remplacer les œuvres d'art rageusement détruites. Plusieurs projets commandités se trouvent également compromis, faute de pouvoir les compléter maintenant à temps". L'atelier est celui de Claude Théberge. En relisant le détail des dommages, dossiers et documents déterrés, couleurs et peinture lancées sur les murs, fruits écrasés sur les tapis, etc., le communiqué termine en disant: "Les directeurs de l'atelier, (notamment le jeune ténor, Jean-Paul Jeannotte, vice-président) ont constaté la gravité des dégâts la mort dans l'âme: "Qu'ils aient voulu s'emparer d'une machine à écrire, passe encore; mais détruire pour détruire, il y a de quoi vomir", a dit M. Jeannotte". Comment ne pas approuver cent pour cent?

Ainsi, depuis le temps que des bandes de jeunes effrontés (poussés à la violence par le cinéma au grand et petit écran, le théâtre, le vocabulaire moderne qui se croit inspiré en véhiculant constamment le mot révolution, enrobé de sucre ou de vinaigre, la philosophie de la rue qui prône à cœur d'année qu'il faut tout raser pour faire neuf) saccagent les maisons de campagne et les camps d'été, même des cimetières, des classes entières d'écoles et des bureaux de la C.E.M., les terrains et propriétés des religieux et religieuses, sans que jamais on entende parler d'arrestations, de sanctions, de réclamations aux parents responsables de ces vandales, ces bandes en sont rendues à détruire pour détruire un atelier d'artiste, et se vengent de leur haine du travail et de la beauté en démolissant tableaux et sculptures, ces produits de la bourgeoisie crées pour le plaisir de la bourgeoisie, la bête noire actuellement de tant de "réformateurs". Tant d'orateurs par les temps qui courent et dérapent et... déraisonnent, et de tous les partis, forcés de prendre la parole à temps et à contre-temps, quand ils ne savent plus quoi dénoncer l'apart sur la bourgeoisie (qui a le dos large mais tout de même) qu'ils chargent tout doucement de tous les maux du siècle et du pays, et qu'ils dénoncent, sans en avoir l'air, la vindicte populaire. Avec ce qu'est devenue la liberté d'expression (sans conditions) et la diffusion à tous les échecs de cette dynamique verbale, c'est encore étonnant que la situation ne soit pas plus mauvaise et la police plus débordée.

Le vandalisme dans un atelier d'art, c'était à prévoir, il y a assez longtemps que ce mode d'expression et d'amusement fait son chemin sans être autrement inquiété. Il n'en reste pas moins que "c'est à vomir" comme dit M. Jeannotte. Au hasard des rencontres, j'ai fait allusion deux fois à l'atelier d'art, un de mes interlocuteurs n'avait pas lu la nouvelle, l'autre ne parut pas autrement ému de cet attentat. Peut-être parce qu'il n'y avait ni bombe, ni cocktail Molotov ni bazooka... La sensibilité, la capacité de s'indigner s'éloignent à la longue comme une lame qui a trop servi ou dont on s'est mal servi.

En effet, dans la fatras des multiples et constantes nouvelles dramatiques de l'actualité quotidienne, imprimée ou parlée, la vie, la mort, à notre siècle, semblent souvent classées parmi les valeurs périmées, souvent on n'a pas plus d'égards et de respect pour l'une que pour l'autre, ou pour le bien d'autrui. Dans ce climat de violence si bien entretenu par la publicité massive faite au crime réel ou fictif, quelle attention voulez-vous que retiennent les vieillards battus à mort, les ado-

lescents enlevés, achetés ou assassinés et surtout les victimes du sabotage ou du vandalisme? D'ailleurs, il y a à présent une occasion que, contrairement à ce que nous rapporte l'Évangile du bon Samaritain, ce ne sont pas les victimes qui sont à plaindre et qui doivent nous causer du souci mais bien les criminels qui auraient tous des raisons très valables — et que nous devons admettre sans discuter — d'être criminels ou plutôt d'être des incompris, des frustrés, des rebelles à la mode, mais ce ne sont plus des criminels, parce que le crime est à peu près comme le péché, ça n'existe plus! Heureuse époque que la nôtre! On ne s'intéresse plus au bien parce que ça ne paye pas assez; on n'a pas peur du mal parce que cela n'existe plus. Seulement, il y a encore et toujours des victimes. Du moins, on les appelle encore ainsi jusqu'à ce qu'un grand savant désigne peut-être un jour d'un grand mot ces volés, ces battus, ces dépouillés, ces massacrés, en nous prouvant qu'ils ont en somme très peu de raisons de se plaindre. Pourquoi aussi tant tenir à ses biens, à ses économies, à son travail, à sa santé, à ses œuvres? C'est dépassé tout ça! Il ne faut plus s'attacher à rien, faire comme les machines, n'être que des robots.

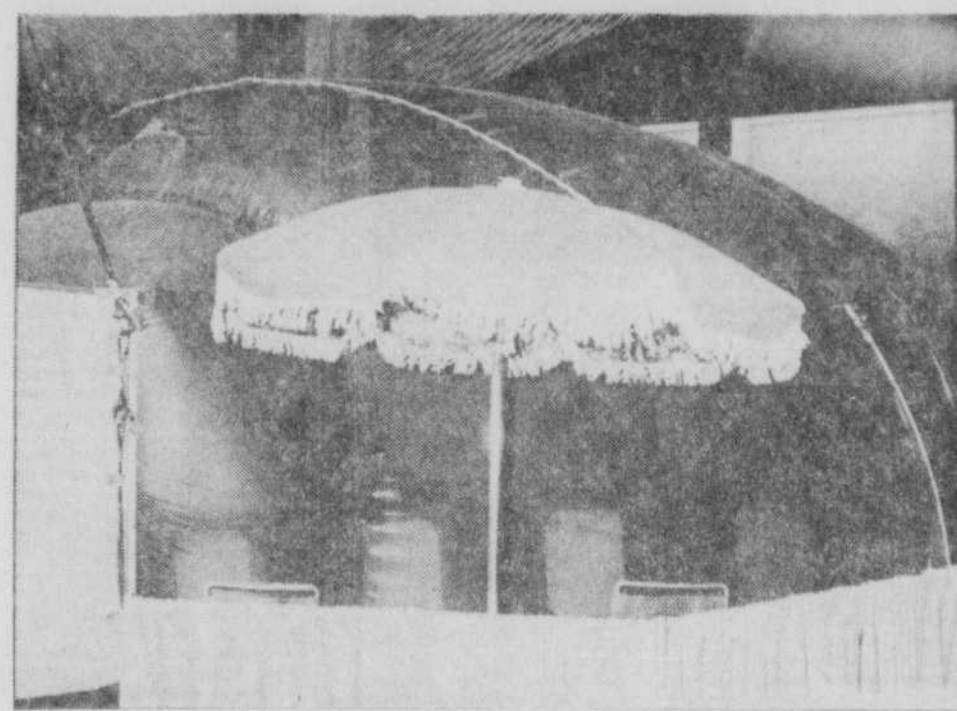
Seulement, même avec ces raisonnements "à la page", la société idéale n'avance guère, c'est plutôt le contraire qui se produit: la délinquance augmente, on nous en avertit de semaine en semaine; le crime organisé est plus actif que jamais, la corruption étend de plus en plus ses tentacules, la mésestimation s'installe partout, non seulement entre les générations, les divers milieux sociaux, mais dans tellement de ménages qu'on finit par douter que ces unions soient librement consenties. Cette mésestimation est encore adroitement provoquée chez les membres d'un même parti, les croyants d'une même secte, les adeptes d'une même religion, les syndiqués d'un même syndicat. Dans ces conditions, que la santé mentale soit de plus en plus atteinte, le psychisme traumatisé plus souvent qu'a son tour les forces morales démolies, il n'y a rien de la surprise, tout le monde n'a pas les mêmes moyens de défense intérieure. Et tous ces jeunes à qui on enlève la foi religieuse et la foi dans la civilisation actuelle sont les premiers à perdre pied. Une magnifique annonce de l'Association canadienne pour la santé mentale recommande de ce temps-ci: "À l'heure du cerveau électronique n'oublions pas le cerveau de l'homme".

Jamais cette association n'a formulé un avertissement plus grave et plus pertinent. Aujourd'hui on peut beaucoup pour aider les cerveaux défectifs; il faudrait aussi trouver une formule pour corriger les modes de vie idiots auxquels beaucoup de cerveaux en santé ne peuvent tout de même pas résister. Et tous ceux qui veulent aider à sauver le cerveau de l'homme et de l'enfant (parce que notre siècle a plus d'enfants perturbés qu'aucun autre) auraient sans doute profité à méditer cette parole d'Alfred Fouillée qui est toujours vraie: "S'imaginer que la littérature violente ne déchaînera pas la violence, que la littérature obscène laissera intacte la pureté des mœurs, que les idées ne seront pas des forces, que les passions excitées resteront dans le cœur sans passer dans les actes, c'est ignorer les résultats les mieux démontrés de toute la psychologie physiologique". Et Anatole France qui prônait la liberté de tout lire, de tout entendre, de tout voir à tout de même admis un jour: "Il faut bien accorder que les idées agissent sur les mœurs... C'est la pensée qui conduit le monde. Reconnaissons que l'idée pure a plus d'une fois armé une main criminelle". Voilà des auteurs qui avaient ce dont ils parlaient autant sans doute que certains adolescents et "réformateurs" d'aujourd'hui qu'on ne laisse parler un peu par-

Germaine BERNIER

Existe-t-il une véritable habitation québécoise?

C'est afin de développer une véritable conscience québécoise en habitation que nous avons ouvert ce salon, nous dit le président, M. Raymond F. Lague, quelques minutes avant l'ouverture officielle du salon HABITAT et JARDIN du QUÉBEC qui se tiendra à la place Bonaventure jusqu'au 23 avril prochain.



Existe-t-il une véritable habitation québécoise? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Depuis plusieurs années, une évolution sensible s'est fait sentir aussi bien chez les architectes, entrepreneurs que décorateurs. Toutefois, les revues canadiennes, surtout québécoises en décoration par exemple, sont extrêmement rares. Pour la plupart des citoyens du Québec, quand il s'agit de prévoir un modèle de maison ou la décoration d'un foyer on fait appel aux modèles de revues américaines ou européennes.

Si cette documentation de base manque à la majorité

des consommateurs québécois, les spécialistes par contre se multiplient et peuvent de plus en plus répondre à nos questions. C'est ainsi qu'au Salon, 150 exposants essaieront de rentrer en communication, non seulement avec les entrepreneurs, mais aussi avec le public afin de le renseigner davantage.

Sculpture spectro-phonique

Une nouvelle forme d'art qui fait appel à la fois à la peinture, à la musique et à la sculpture sera présentée au salon. Trois panneaux sculptés de huit pieds de hauteur et 10 pieds de largeur sont soumis aux reflets de couleurs cons-



française, sur l'urbanisme, la peinture et la sculpture seront présentés sans arrêt.

Le salon est ouvert tous les jours de la semaine de 10 h. au matin à 22 h. 30.

Les secrétaires en journée d'étude, le 22 avril à Mtl

Pour la huitième année consécutive, la section de Montréal de l'Association des secrétaires organise une journée d'étude pour permettre à ses membres de se familiariser avec les techniques nouvelles du métier et les multiples visages de ce métier en pleine évolution. Cette journée d'étude aura lieu le 22 avril prochain à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal. L'inscription aura lieu dès 8h.30 du matin et la journée se terminera vers 4 heures.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à Mlle Micheline Rivest, National secretaries association, P.O. Box 895, station B, Montréal 2.

BRUNET

DE COTE DES NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISER LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTER LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

J. BRUNET Liée

Angle Decelles et Reine-Mario

Fondée en 1877

La semaine des bibliothèques canadiennes

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 67, a proclamé, hier, dans le grand hall du centre social de l'université de Montréal, l'ouverture de la "Semaine des bibliothèques canadiennes", célébrée partout au Canada et qui a pour thème, cette année: "La bibliothèque et la terre des hommes", expression appropriée à ce Canada cosmopolite dont on célèbre le centième anniversaire.

"Terre des hommes", thème développé de façon spectaculaire par la compagnie canadienne de l'exposition universelle et internationale de 1967 devient un sujet de lecture et de réflexion pour le Canadien d'expression française ou anglaise qui veut accueillir comme il se doit l'étranger venu à visiter comme touriste ou comme immigrant.

La bibliothèque publique au service de la "terre des hommes", suggère une aventure intellectuelle particulière, celle de renouveler ses connaissances sur le Canada, ses provinces, ses villes et ses habitants; de se renseigner sur les caractéristiques des différents pays qui habitent notre planète; de réaliser le rôle que le Canada, pays favorisé, est appelé à jouer sur le grand échiquier du monde; de mieux connaître et de mieux aimer ces frères qui, avec les Canadiens, forment les citoyens de cette "terre des hommes".

Le thème du Salon "un siècle de progrès dynamique dans le domaine de l'habitation et l'art de vivre" met en vedette toutes les phases de la construction domiciliaire et de l'aménagement.

Les toutes dernières créations en matériaux de construction et en appareils ménagers seront en montre — dans plusieurs cas elles seront mises en opposition à leurs ancêtres d'il y a un siècle passé.

En outre, les visiteurs du salon pourront obtenir à titre gracieux les conseils de spécialistes sur tous les aspects de la tenue de maison, y compris le financement, les travaux paysagers, la décoration intérieure et l'entretien. Ce service est offert grâce à la collaboration d'associations professionnelles telles la Société des Décorateurs-Ensembleurs du Québec, l'Association Canadienne des Architectes et Paysagistes, et la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Une maison en un jour...

Saviez-vous qu'on peut maintenant bâtir une maison de cinq pièces en un jour? Une des principales attractions de salon sera en effet une maison grande nature entièrement meublée et dressée sur un terrain entièrement paysagé avec fleurs et arbustes en pousse et arbres à maturité atteignant jusqu'à 35 pieds de hauteur. On nous assure que cette maison bâtie, peinte et aménagée en 24 heures peut s'obtenir au coût de \$13,000.

La bibliothèque publique au service de la "terre des hommes", suggère une aventure intellectuelle particulière, celle de renouveler ses connaissances sur le Canada, ses provinces, ses villes et ses habitants; de se renseigner sur les caractéristiques des différents pays qui habitent notre planète; de réaliser le rôle que le Canada, pays favorisé, est appelé à jouer sur le grand échiquier du monde; de mieux connaître et de mieux aimer ces frères qui, avec les Canadiens, forment les citoyens de cette "terre des hommes".



Venez admirer les plus nouvelles, les plus merveilleuses réalisations de l'art de vivre en 1967... les perles de la construction et de l'architecture domiciliaire, de l'aménagement, de la décoration d'intérieur, de l'architecture paysagiste, de l'éclairage; venez voir des étalages spectaculaires où tout s'offre à vos yeux, depuis les antiquités jusqu'aux appareils stéréophoniques. Entrez dans les pièces de l'avenir... dans les cuisines, les salons, les salles de jeux, les ateliers. Ne manquez pas l'extraordi-

Le thème du Salon "un siècle de progrès dynamique dans le domaine de l'habitation et l'art de vivre" met en vedette toutes les phases de la construction domiciliaire et de l'aménagement.

Les toutes dernières créations en matériaux de construction et en appareils ménagers seront en montre — dans plusieurs cas elles seront mises en opposition à leurs ancêtres d'il y a un siècle passé.

En outre, les visiteurs du salon pourront obtenir à titre gracieux les conseils de spécialistes sur tous les aspects de la tenue de maison, y compris le financement, les travaux paysagers, la décoration intérieure et l'entretien. Ce service est offert grâce à la collaboration d'associations professionnelles telles la Société des Décorateurs-Ensembleurs du Québec, l'Association Canadienne des Architectes et Paysagistes, et la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Une maison en un jour...

Saviez-vous qu'on peut maintenant bâtir une maison de cinq pièces en un jour? Une des principales attractions de salon sera en effet une maison grande nature entièrement meublée et dressée sur un terrain entièrement paysagé avec fleurs et arbustes en pousse et arbres à maturité atteignant jusqu'à 35 pieds de hauteur. On nous assure que cette maison bâtie, peinte et aménagée en 24 heures peut s'obtenir au coût de \$13,000.

La bibliothèque publique au service de la "terre des hommes", suggère une aventure intellectuelle particulière, celle de renouveler ses connaissances sur le Canada, ses provinces, ses villes et ses habitants; de se renseigner sur les caractéristiques des différents pays qui habitent notre planète; de réaliser le rôle que le Canada, pays favorisé, est appelé à jouer sur le grand échiquier du monde; de mieux connaître et de mieux aimer ces frères qui, avec les Canadiens, forment les citoyens de cette "terre des hommes".



Venez admirer les plus nouvelles, les plus merveilleuses réalisations de l'art de vivre en 1967... les perles de la construction et de l'architecture domiciliaire, de l'aménagement, de la décoration d'intérieur, de l'architecture paysagiste, de l'éclairage; venez voir des étalages spectaculaires où tout s'offre à vos yeux, depuis les antiquités jusqu'aux appareils stéréophoniques. Entrez dans les pièces de l'avenir... dans les cuisines, les salons, les salles de jeux, les ateliers. Ne manquez pas l'extraordi-



Venez admirer les plus nouvelles, les plus merveilleuses réalisations de l'art de vivre en 1967... les perles de la construction et de l'architecture domiciliaire, de l'aménagement, de la décoration d'intérieur, de l'architecture paysagiste, de l'éclairage; venez voir des étalages spectaculaires où tout s'offre à vos yeux, depuis les antiquités jusqu'aux appareils stéréophoniques. Entrez dans les pièces de l'avenir... dans les cuisines, les salons, les salles de jeux, les ateliers. Ne manquez pas l'extraordi-



Venez admirer les plus nouvelles, les plus merveilleuses réalisations de l'art de vivre en 1967... les perles de la construction et de l'architecture domiciliaire, de l'aménagement, de la décoration d'intérieur, de l'architecture paysagiste, de l'éclairage; venez voir des étalages spectaculaires où tout s'offre à vos yeux, depuis les antiquités jusqu'aux appareils stéréophoniques. Entrez dans les pièces de l'avenir... dans les cuisines, les salons, les salles de jeux, les ateliers. Ne manquez pas l'extraordi-

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIÉS INC.
Décoration Intérieure
Exhibitions Industrielle
1550-A, boul. St-Joseph, Mtl
525-4222

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs - ensembleurs
Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Bérubé Marqueline Senay
Luc Savé Pierre Leduc (assistant)
720 boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL — 866-9854

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTRÉAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est. rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

L'avortement, "la plus grave épidémie de tous les temps"

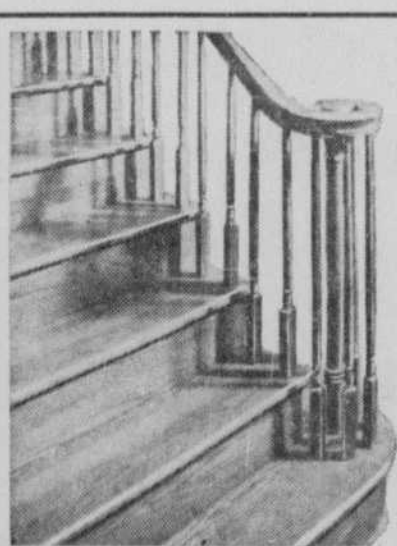
SANTIAGO DU CHILI. — L'avortement, considéré comme "la plus grave épidémie de tous les temps", et les techniques de la contraception ont été parmi les thèmes dominants, à la conférence mondiale du planning familial qui s'est terminée, samedi, à Santiago après une semaine de débats.

La gravité des problèmes de l'avortement en Extrême-Orient, en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine et aux États-Unis, a été exposée par les professeurs Genichi Nozue (Japon), Frank Novak (Yougoslavie), Isam Nazer (Jordanie), Rolando Amrigo (Chili) et Edmund W. Overstreet (États-Unis). Tous ont souligné les graves répercussions de l'avortement sur la santé des femmes et aussi sur

le fonctionnement des services hospitaliers, notamment par la quantité de transfusions sanguines qu'il oblige à faire.

Le grand débat sur la contraception, dirigé par le Dr Raquel Palmer, de la faculté de médecine de Paris, a été marqué par l'intervention du professeur Luigi Mastroianni, de l'université de Pennsylvanie. Celui-ci a fait le point des différents anticonceptionnels intra-utérins (stérilets). Le professeur A.S. Parkes, de l'université de Cambridge, a évoqué les perspectives de la contraception. Enfin le professeur M.C. Shelesnyak (Israël) a évoqué pour la première fois la possibilité d'utiliser un nouveau produit chimique à base d'alcaloïdes pour fabriquer les pilules anticonceptionnelles.

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
Reconnu par le Ministère de l'Éducation
Annexé à l'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Diplôme en fin d'études
Pour renseignements:
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
DU QUÉBEC INC.
(Séminaire Social Pie XII)
C.P. 610, Nicolet, P.Q.
Montréal: 2650 est. rue Sherbrooke
Téléphone: 527-8831



DIRECTEMENT DE NOTRE ENTREPOT DANS LES 24 HEURES

Demandez notre catalogue détaillé sur nos escaliers "Colonial" en chêne

11,200, 6e RUE, Rivière-des-Prairies, 665-3836 — 322-3811

Visitez notre KIOSQUE No 130



Salon Habitat et Jardin du Québec

STATION DE MÉTRO PLACE BONAVENTURE

DU 15 AU 23 AVRIL

De 12h. à 22h.30 tous les jours, sauf le samedi, De 10h. à 22h.30, le samedi.

Union Carbide Canada Ltd. montrent des ventes sans précédent de \$154,419,000.00

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, New York et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés du blé de Winnipeg et de Chicago, d'où l'absence, ce matin, dans nos pages financières des tableaux réguliers des bourses précitées.

Il y aurait bien des incertitudes économiques et internationales de suspens sur la tête des spéculateurs, comme autant d'épées de Damoclès les effrayant, d'où les virements peu considérables sur les divers marchés depuis quelques temps.

La belle tenue des valeurs haut-cotées durant la dernière séance de la semaine dernière à Wall Street, alors que, normalement, elles hésitent, inviterait à certain optimisme pour ce matin, d'autant plus que certains nouveaux fonds mutuels américains seraient acheteurs de valeurs boursières depuis quelque temps.

Dominion Securities Corporation Ltd vient de publier des listes des actions ordinaires et privilégiées, fort représentatives, et avec maints détails sur leur comportement.

Le Mail de la Plaza Alexis Nihon, situé au coin de l'avenue Atwater et de la rue Ste-Catherine dans notre ville, sera ouvert officiellement aujourd'hui à midi dans la Galerie des boutiques. Il y aura réception mixte à cette occasion.

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc. renferme une liste de valeurs, laissant voir des rendements variant entre 6.75% et 7%.

Burns Bros. et Denton Limited traite de la Commission Carter dans son dernier bulletin et elle commente, aussi, la tenue des marchés des actions et des obligations depuis quel temps.

L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance, tiendra son assemblée, aujourd'hui, à 2 h. p.m.

La Stabilité, compagnie d'assurance-vie, réunira ses actionnaires, aujourd'hui, au salon Haricane de l'Hôtel le Reine

Elizabeth, à 3 h. p.m., pour la tenue de l'assemblée générale annuelle et spéciale de ses actionnaires.

La Munich du Canada, compagnie de réassurance, tiendra son assemblée annuelle à Montréal mercredi le 17 mai.

C'est demain, de 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m., que M. E.R. Rowze, président de Polymer Corporation Ltd., recevra les représentants des journaux au Pavillon Polymer, à l'Expo 67.

Le département institutionnel de Bache & Co. Inc., dont le siège social se trouve à New York, mais qui possède une importante à Calgary et dans notre ville sur la rue Peel, donnera une réception au Château Champlain à 5 heures jeudi de cette semaine, soit le 20 courant. M. Victor Farhi, Ph.D. économiste en chef de la firme d'agents de change précitée, adressera la parole aux invités.

Greenberg Stores paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de .05 1/2 cts l'action.

C'est jeudi de cette semaine que Texaco Canada Limited paiera à ses détenteurs d'actions privilégiées \$1 l'action.

Canadian Delhi Oil réunira ses actionnaires jeudi de cette semaine à Calgary et Canadian International Investment réunira les siens après demain à Montréal, et Chib Kayrand en fera autant ce matin aussi dans notre ville.

Les entreprises suivantes tiendront leur assemblée annuelle respective aujourd'hui: Canada Steamship Lines Limited à 11 a.m.; Maritime Telegraph & Telephone Company Ltd. à 11 a.m.; Steel Company of Canada Ltd. à 12 a.m.

Kam-Kotla Mines tiendra son assemblée annuelle jeudi de cette semaine à Toronto, alors que, mercredi de cette semaine, Langis Silver en fera autant dans la même ville.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Lynch Holdings Ltd souscrit ferme 300,000 actions de Dolsen Mines Ltd à 15 cts chacune

Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 27 mars 1967 avec la Commission des valeurs mobilières, Lynch Holdings Ltd., en son propre nom, a souscrit ferme 300,000 actions de Dolsen Mines Limited, à 15 cts chacune, payables sur-le-champ. Le produit de cette vente servira à l'établissement d'un compte de fiducie et les fonds de ce dernier seront employés à certains paiements qui deviendront dus sous peu ainsi qu'au maintien en bonnes conditions des propriétés de la compagnie situées dans Penbrooke, dans le comté de Washington, Maine, et enfin, aux besoins généraux de l'entreprise. Il y a 4,183,000 actions de cette entreprise d'inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne et l'an dernier, leurs cours extrêmes furent entre 13 et 74 cts et, cette année à ce jour, ils furent entre 12 et 22 cts.

Québec Industriel, Electrotech et Interpretech, acquises par MacLean Hunter Ltée

M. Donald F. Hunter, président des Editions Maclean-Hunter Limited, et Gabriel Marchand, président de Québec Tech Ltée, annoncent que deux des publications Tech, Québec Industriel et Electrotech en même temps qu'Interpretech, un service de traduction, viennent d'être acquises par les Editions Maclean-Hunter Limited. Les deux publications seront publiées à Montréal par Maclean-Hunter.

M. Marchand se joindra à la compagnie Maclean-Hunter de Montréal, en qualité de chef de service, chargé de l'administration de Québec Industriel, Electrotech et Interpretech.

Publiée depuis 1946, Québec Industriel est la plus importante publication industrielle de la province de Québec. Son tirage dépasse 8,000 exemplaires, et elle couvre pratiquement toute l'industrie manufacturière du Québec. Electrotech est une publication mensuelle plus récente couvrant les domaines de l'électricité et de l'électronique.

En commentant cette nouvelle, M. Marchand a déclaré qu'il est heureux d'apporter ces publications à un groupe plus important, où elles pourront profiter pleinement des nombreuses possibilités offertes par la compagnie Maclean-Hunter. Il a également précisé que ces publications continueront à couvrir leurs secteurs respectifs et encourager le développement de l'industrie du Québec.

Bon 1er trimestre pour la Consolidated Paper Corporation Limited

Consolidated Paper Corporation Limited a annoncé jeudi que ses ventes nettes pour le premier quart de cette année s'élevaient à \$54,340,000 n comparaison de \$51,669,000 pour la même période en 1966.

Le rapport intermédiaire et non vérifié de Consolidated Paper révèle que les bénéfices nets pour le premier quart furent de \$4,032,000, ou 56 cts par action ordinaire après paiement de dividendes sur les actions privilégiées, comparativement à \$3,805,000, ou 52 cts l'action, pour la même période l'année dernière.

Ce rapport de bénéfices comprend Consolidated Paper et ses filiales, ainsi que les résultats obtenus par Les Papeteries Bathurst Limited et Doekin Products, Inc., à l'exclusion d'intérêts minoritaires.

Accord de souscription et d'option concernant les actions de Burnt Hill Tungsten & Metallurgical Ltd

Sous réserve de l'enregistrement d'un accord, daté du 12 avril 1967, avec la Commission des valeurs mobilières, Parsons & Landrigan Ltd., pour 50%, Clement Kayes pour 25% et Kippen & Company Inc. aussi pour 25%, en leur propre nom respectif, ont souscrit ferme 300,000 actions de Burnt Hill Tungsten & Metallurgical Ltd à 30 cts chacune, payables sur-le-champ et elles se sont vues adjuger une option sur 200,000 actions à 30 cts l'action, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Le produit en provenant servira à l'exécution du programme recommandé sur la propriété de tungstène de la compagnie dans le comté York, au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à décharger l'entreprise de certains engagements, et, enfin, aux besoins généraux de la compagnie.

Il y a 3,325,970 actions de cette entreprise, inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, et leurs cours ont varié, l'an dernier, entre un bas de 22 et un sommet de 47 cts et, cette année à ce jour, entre un bas de 27 et un sommet de 42. Cette entreprise n'a pas encore payé de dividende sur ses actions.

Marcel CLEMENT

NOUVEAU PRÉSIDENT DE MAB OF CANADA



JOHN S. CROSBIE

M. John S. Crosbie vient d'être nommé président du Magazine Advertising Bureau of Canada, succédant ainsi à M. F. G. Brander, éditeur du Magazine Maclean et Maclean's, qui devient président du conseil d'administration. M. Stephen S. LaRue, vice-président et directeur général de Time International of Canada Ltd., a été nommé vice-président et trésorier. Les autres administrateurs sont MM. Lloyd M. Hodgkinson, éditeur de Châtelaine, Châtelaine et Miss Châtelaine, Arnold Edinborough, éditeur de Saturday Night, et E. Paul Zimmerman, président de Reader's Digest Association (Canada) Ltd.

M. Crosbie retourne au Canada afin d'assumer ses nouvelles fonctions, après avoir été membre d'une importante agence de publicité mondiale située aux États-Unis pendant un certain nombre d'années. Il compte à son actif plus de vingt années d'expérience en publicité de premier plan et de commercialisation.

DIVIDENDES

Oshawa Wholesale Ltd., 6 1/2 cts l'action de série A, 4 avril, inscription le 17 mars; 22 juin, inscription le 1er juin; 22 septembre, inscription le 1er septembre; 15 décembre, inscription le 30 novembre.

Reeves MacDonald, 25 cts, 22 avril, inscription le 31 mars; Toronto Iron Works Ltd., 11 1/4 cts, 1er avril, inscription le 15 mars.

Banque de la Nouvelle-Ecosse, 70 cts l'action ordinaire, 1er mai, inscription le 31 mars.

Commonwealth Savings and Loan Corp., 6 1/4 cts l'action, 31 mars, inscription le 28 mars.

McCaule Grain Co. Ltd., 8 cts l'action, 1er mai, inscription le 15 avril.

P.L. Robertson Manufacturing Co. Ltd., une action de second privilège de 3 pour cent d'une valeur de 20 cts au pair pour chaque action ordinaire détenue, 31 mars, inscription le 20 mars.

Westcoast Transmissions Co. Ltd., 25 cts l'action ordinaire, 12 mai, inscription le 28 avril.

Algoma Central Railway, 8 cts l'action ordinaire, 1er juin, inscription le 9 mai.

Biltmore Hats Ltd., 10 cts l'action ordinaire, 25 cts l'action de série A, 15 avril, inscription le 28 mars.

Canadian Foundation Co., 5 cts l'action ordinaire, 30 cts l'action privilégiée à 6%, 20 avril, inscription le 31 mars.

Reynolds Aluminum Co. of Canada Ltd., \$1.19 l'action privilégiée à 4 3/4%, 1er mai, inscription le 1er avril.

Texaco Canada Ltd., 15 cts l'action ordinaire, 31 mai, inscription le 30 avril.

The Toronto Dominion Bank, 60 cts l'action, soit une augmentation de 5 cts, 1er mai, inscription le 31 mars.

Union Acceptance Corp. Ltd., 75 cts l'action privilégiée à 6%; 78 1/8 cts l'action privilégiée de série B à 6 1/4%; 78 1/8 cts l'action privilégiée de série A, 1er mai, inscription le 14 avril.

Dominion Bridge Ltd., 25 cts l'action ordinaire, 9 mai, inscription le 15 avril.

Industrial Adhesive Ltd., 7 3/4 cts l'action ordinaire, 28 avril, inscription le 14 avril.

MacLean Hunter Publishing Ltd., 25 cts l'action ordinaire, 28 avril, inscription le 10 avril.

Sobeys Stores Ltd., 8 cts l'action ordinaire, 15 avril, inscription le 5 avril.

Rapports financiers

Canadian Tricentral Oils Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1966: \$351,208 comparativement à \$261,172 pour l'exercice 1965.

Voniarun Holdings Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 1967: \$9,030 comparativement à \$11,950 durant l'exercice 1966.

Johnston Terminals and Storage Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966: \$325,384 comparativement à \$319,092 en 1965.

Peoples Credit Jewellers Ltd., pour l'exercice terminé le 31 janvier 1967: \$876,380 comparativement à \$1,019,934 en 1966.

Saratoga Processing Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966: \$223,781 comparativement à \$231,723 en 1965.

Wabasso Cotton Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966: \$1,438,370 comparativement à \$1,193,492 pour l'exercice 1965.

Youth Electric Supply Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966: \$51,310 au regard d'une perte nette de \$514,692 pour l'exercice 1965.

Pour l'an dernier

La compagnie a atteint de nouveaux records de ventes et de bénéfices. Les ventes ont augmenté de 82% par rapport à 1965 et pour la première fois ont dépassé le chiffre de \$150,000,000. Les bénéfices, équivalant à \$1.31 par action, dépassent légèrement le record de 1965 qui était de \$1.30.

Progressant à la même cadence que l'économie du Canada, les ventes sur le marché national ont largement dépassé celles de l'exercice précédent, les gains principaux provenant des produits gazeux, des pellicules servant à l'emballage, des batteries et de produits du carbone à usage industriel. Presque toutes les usines ont dû travailler à pleine capacité pour répondre à la demande des marchés intérieurs, de sorte que nous avons eu moins de produits disponibles pour l'exportation.

Les dépenses de construction ont atteint un nouveau record de \$22,700,000 en 1966, de nouvelles installations venant s'ajouter pour la production de résine de polyéthylène, de pellicule transformée, de produits gazeux industriels et de produits du carbone. Pour la première fois, Union Carbide a mis en vente du nylon grâce à l'entrée en service de sa nouvelle usine de fibres synthétiques.

Au cours de l'année, nous avons acquis une participation majoritaire dans deux compagnies: Smelter Power Corporation et Chicoutimi Silice. Toutes deux situées à Chicoutimi, au Québec, l'énergie hydro-électrique provenant de la Smelter Power sera utilisée pour la production de ferrosilicium qui sera vendu sur les marchés nationaux et étrangers. Chicoutimi Silice Ltd. construit de nouvelles installations qu'on espère pouvoir terminer vers le milieu de 1967.

Depuis le versement effectué le 1er mars 1965, d'un dividende provisoire de 20 cts par action, des dividendes trimestriels réguliers de 15 cts par action ont été versés le 1er mars, le 1er juin, le 1er septembre et le 1er décembre de chaque année. Le total des dividendes payés, en 1966, s'est élevé à \$8,000,000, soit 60 cts par action.

Un certain nombre de changements ont eu lieu en 1966 au Conseil d'administration et dans les cadres supérieurs de la compagnie. M. Paul L. Aislaugh, vice-président d'Union Carbide Corporation, a été nommé administrateur, en juillet, à la place de M. Adger S. Johnson qui est devenu vice-président exécutif d'Union Carbide Corporation. En avril, M. William A. Dimma a été nommé vice-président de la compagnie. Ont été nommés directeurs généraux au cours

de l'année: MM. Jack F. Boire, chargé des produits chimiques et résines, Henry I. Perry, chargé des fibres, et R. Jay Southwell, chargé des produits plastiques. M. Harry Taylor, vice-président, a pris sa retraite en novembre après quarante-quatre ans de service à la compagnie. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le jeudi 27 avril 1967 à 11 heures du matin dans le salon de la Confédération de l'hôtel Royal York, à Toronto. (Ontario).

À noter...

Sogena réunira ses actionnaires en assemblée samedi de cette semaine. Incidemment, ses administrateurs ont déclaré, récemment, 4 dividendes trimestriels de 2 1/2 cts l'action.

Plus de 60 délégués commerciaux du gouvernement du Canada seront ce matin à l'Hôtel le Reine Elizabeth, où ils discuteront pendant 5 jours avec les exportateurs canadiens.

Un autobus à 2 étages circulera dans les rues de Montréal le 20 avril, soit jeudi de cette semaine. Il est arrivé directement de Londres, où c'est chose coutumière de voir cette ville "de haut".

En 1966, bien que les statistiques sur les conditions économiques aient été généralement favorables, les valeurs boursières ont dégringolé. Durant le premier semestre de cette année, alors que l'économie était au ralenti et que les profits de bien des compagnies baissaient, maints stocks ont connu une belle vigueur. Pour le moment, la tendance serait encore à la hausse à la bourse, selon certain observateur de cette dernière, mais, il importerait de ne pas transiger au-delà de ses moyens.

Normal Mining et O'Brien Gold Mines ont tenu hier leur assemblée annuelle à Toronto et Montréal, respectivement.

Eastern Bakeries Ltd paiera ce matin à ses actionnaires un dividende de 20 cts l'action.

C'est aussi ce matin que Casavant Frères distribuera à ses détenteurs d'actions de la classe "A" un dividende de 7 1/2 cts l'action.

Jeckey Club paiera ce matin à ses détenteurs d'actions de la classe "A" un dividende de 15 cts l'action et un autre de 13 1/2 cts l'action aux détenteurs d'actions de la classe "B" 1/4%. Quant aux détenteurs d'actions de second privilège de la même compagnie, ils recevront, aujourd'hui, 14 cts l'action.

Bon 1er trimestre pour Du Pont du Canada

Seulement 4 cts de moins par action, en regard de l'an dernier

Les ventes de la compagnie Du Pont du Canada Limited pour le premier trimestre de cette année, qui se sont élevées à \$43,000,000, accusent une baisse de quatre pour cent par rapport à la même période de 1966. C'est ce qu'a annoncé récemment le président de la compagnie, M. R.G. Beck, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. Les bénéfices par action ordinaire ont été de 29 cts, soit quatre cents de moins que ceux du premier trimestre de 1966.

"Les mêmes facteurs qui ont entravé les progrès de la compagnie à la fin de 1966 se sont accentués au cours du premier trimestre de cette année", a déclaré M. Beck. "Vous êtes tous au courant de la capacité de production excédentaire qui sévit actuellement dans l'industrie textile à travers le monde. Or il était inévitable que la compagnie se ressentit de cette situation. Non seulement les exportations ont-elles baissé mais, malgré nos réductions de prix, les producteurs étrangers ont acquis une part accrue des marchés canadiens pour les produits de la compagnie et ceux de nos clients."

"Ces difficultés ont plus que résorbé les gains maintenus enregistrés dans d'autres secteurs du marché intérieur" a-t-il ajouté.

M. Beck a, par ailleurs, fait observer que si la progression des ventes de l'industrie chimique se poursuit au même rythme de celui des dernières années, le marché intérieur pour les produits chimiques doublera d'ici dix ans.

"La compagnie est très bien placée pour participer à l'essor de l'économie canadienne."

"Dans une économie ouverte comme la nôtre, les décisions d'affaires doivent tenir compte de la situation internationale ainsi que de la conjoncture et des perspectives intérieures."

"L'industrie manufacturière canadienne sera en mesure d'affronter la concurrence sur les marchés intérieurs et internationaux et, partant, de maintenir son taux de production et d'emploi, à la seule condition de maintenir un rythme de croissance ininterrompue de la main-d'œuvre."

M. Beck a en outre rappelé aux actionnaires que les effets sur l'industrie chimique du récent rapport de la Commission du Tarif devaient être analysés dans un contexte de surproduction mondiale répétée dans un certain nombre de secteurs de fabrication, allié à un affaiblissement de la capacité de concurrence du Canada.

"Bien que la Commission du Tarif ait recommandé des ma-

jorations de tarif mineures, l'effet absolu de la mise en oeuvre de ses recommandations signifierait des réductions de tarif importantes dans le cas de la vaste majorité des produits déjà existants et l'entrée au pays de nombreux produits nouveaux, exemples de douane."

"Si le gouvernement adoptait les recommandations de la Commission du Tarif, la fabrication d'une vaste gamme de produits chimiques par des fabricants canadiens cesserait d'être rentable et les possibilités d'accroissement de la capacité de production des usines seraient sérieusement restreintes."

"En ce moment, l'envisage des perspectives économiques pour le reste de l'année avec plus d'optimisme que bien d'autres. Si cet optimisme est justifié, les ventes de cette année pourraient fort bien égaler, voire même dépasser légèrement celles de 1966, mais l'accroissement des coûts influera presque certainement sur les bénéfices."

"Nos perspectives de croissance à long terme seront évidemment étroitement liées à la nature des politiques fiscales, commerciales et autres qui seront suivies par le gouvernement. Toutefois, si nous jouissons de conditions économiques favorables, je puis assurer aux actionnaires que, grâce aux ressources techniques, humaines et autres qu'elle possède, la compagnie sera en mesure de croître et de se développer à un rythme encore plus rapide que celui des dix dernières années."

Programme de dépenses de Shell Canada De l'ordre de \$93,000,000 prévu pour cette année

Shell Canada, dans son rapport annuel de 1966, paru ce jour, informe ses actionnaires que la Compagnie a formulé des plans pour 1967 comprenant des dépenses en capital de l'ordre de \$80,000,000 et des frais d'exploration d'environ \$13,000,000. Il est prévu, d'après le rapport, que ces déboursés pourront être financés à même les sources internes de fonds.

Les points saillants des projets formulés par la compagnie pour 1967 comprennent des travaux de forages d'exploration au large de la côte de la Colombie-Britannique à la suite de l'achèvement de la plate-forme de forage semi-sousmersible construite au coût de \$10,000,000 et qui sera sous contrat avec Shell Canada; la poursuite de travaux de forages dans la région de Rainbow en Alberta; de nouvelles installations d'un coût d'environ \$4,000,000 à l'usine pétrochimique de Montréal-Est.

Ainsi qu'annoncé antérieurement, les profits nets consolidés de la compagnie se sont chiffrés à \$43,475,000 soit \$1.31 par action ordinaire de la classe "A" en comparaison à \$34,174,000 soit \$1.03 par action durant l'année précédente.

L'accroissement du profit net provient principalement des recettes nettes qui se sont accrues de \$8,626,000 sur l'exercice antérieur pour atteindre \$80,481,000. En 1966, les provisions pour amortissement et pour épuisement ne furent que très peu inférieures à celles de 1965.

Dans le rapport aux actionnaires, le président M. Paul L. Kartzke, déclare que la participation actuelle de Shell Canada dans l'industrie pétrolière peut être évaluée à environ 18 pour cent du marché canadien de produits pétroliers et à six pour cent de la production totale de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel. M. Kartzke a déclaré en outre que la compa-

gnie produit également environ dix pour cent du gaz naturel du Canada ainsi qu'un tiers de son soufre natif.

Le volume des ventes de produits raffinés a augmenté de plus de six pour cent par rapport à 1965 et se chiffre à 183,773 barils par jour. Cette augmentation est due principalement aux ventes des essences automobiles et des combustibles résiduels. Les six raffineries de la compagnie opèrent dans leur ensemble à 95 pour cent de leur capacité durant 1966.

La production brute de pétrole et de dérivés liquides du gaz naturel s'est chiffrée à une moyenne de 62,800 barils par jour soit huit pour cent de plus qu'en 1965. Le volume de production et de vente du gaz naturel s'est accru de quatre pour cent pour atteindre 284 millions de pieds cubes par jour.

L'achèvement des travaux de construction de nouvelles unités aux usines de gaz de

Waterton et Jumping Pound est prévu pour la fin de 1967. Ceci permettra d'augmenter la capacité de traitement du gaz et la production de dérivés liquides du gaz naturel et de soufre.

En fin d'année, les réserves prouvées et récupérables furent estimées, avant déduction des redevances, à environ 550 millions de barils de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel, 4.5 trillions de pieds cubes de gaz naturel marchand et à 20 millions de tonnes fortes de soufre. Ces évaluations comprennent les réserves développées et non développées. Par le même principe, le total des réserves prouvées, à la fin de 1965, se chiffrait à environ 450 millions de barils de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel, quatre trillions de pieds cubes de gaz naturel marchand et à 15 millions de tonnes fortes de soufre.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie sera tenue à Toronto, au siège social de Shell Canada, situé au 505 de l'avenue University, le 28 avril à 3 heures de l'après-midi.

INVITATION

Forum Méthodes Modernes de Placement

Nous invitons le public à assister à un forum sur les méthodes modernes de placement, présenté par des spécialistes.

Mercredi soir, 19 avril à 8 heures

Veuillez téléphoner pour réservations à:

937-2388

Admission gratuite

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

Wood Gundy Valeurs

—Limitée—

1, Place Ville-Marie, Montréal 2

Téléphone 866-8321

AVIS AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE

Appel d'offres pour régime d'assurance accident-maladie et indemnité de salaire

Les conditions du présent appel d'offres seront postées en double exemplaire à toute compagnie d'assurance, dûment autorisée à faire affaires au Québec, qui en fera la demande à l'adresse ci-dessous. La demande doit être sous la signature du président, d'un vice-président, secrétaire ou autre administrateur de la compagnie.

Le cahier sera disponible vers le 20 avril et précèdera la date limite pour la présentation des soumissions.

Le sous-comité de sécurité sociale de l'industrie de la Plomberie et Tuyauterie, 3530 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 16, Qué.

STEINBERG LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar et trente et un cents (\$1.31) l'action sur les actions privilégiées rachetables 5/4% cumulatif, série "A", de la compagnie a été déclaré, payable le 15 mai 1967, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 avril 1967.

D'ordre du Conseil d'Administration Le Secrétaire, JAMES N. DOYLE

Montréal, le 10 avril 1967.

SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLD (CANADA) LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4 1/4% de Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limited, que le Conseil d'Administration de ladite compagnie a déclaré au taux de 4 1/4% par année sur la valeur au pair un dividende de \$1.19 par action sur les premières actions privilégiées 4 1/4% émises par la compagnie, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1967, et que ledit dividende sera payé le 1er mai 1967 par chèques adressés aux actionnaires au registre le 1er avril 1967.

11 avril 1967 PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Marcel Piché, C.R., Secrétaire.



CONSEILLER PROFESSIONNEL

LE COURTIER D'ASSURANCES

EST VOTRE

"HOMME DE CONFIANCE"

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

[illegible]

INSCRITS A BLUE BONNETS



PREMIERE COURSE	
1 Trot — A réclamer — \$1,200	
2 Sunter Ed Y. Plouffe 3	
3 Baron Colby L. Bergeron 7-2	
4 Cindy Sky 4	
5 Blue Express J. G. Laroche 9-2	
6 Dandy Avril B. Côté 6	
7 Tyson Dale 8	
8 Bonnie Jo Express Lahale 8	
9 Alti Castle W. Choteau 12	
Aussi éligibles : 10 G. Pelletier	
Chapman Hanover O. Gaudet	

DEUXIEME COURSE	
AMBLE — A réclamer — \$1,200	
1 Cazoma J. G. Laroche 3	
2 Borderville Rosal B. Laroche 7-2	
3 Sweet Mossie Normandin 4	
4 Mac's Mary M. Turcotte 9-2	
5 Mrs J.R. D. Gilla 6	
6 Weyland 8	
7 McElwyn Song Lavalée 8	
8 Jimmy Wyn G. Lachance 10	
9 Alti Alighis P. Koenig 12	
10 Pulaak Mac Broseau	

TROISIEME COURSE	
AMBLE — Conditions — \$1,200	
1 Lady G G. Lachance 3	
2 Sorry D. White 7-2	
3 Berthmore Bertha C. Piller 4	
4 Cindy Bonn M. Turcotte 9-2	
5 Mr Dee Oee Carmichael 6	
6 Connecticut Star H. Story 8	
7 Dean Leo Broseau 8	
8 Spangler Frost B. Côté 8	
9 Gen Direct M. Lefebvre 12	

QUATRIEME COURSE	
TROT — Conditions — \$1,200	
1 Brief Candle L. Bergeron 3	
2 Shamouli Hanover White 7-2	
3 Merry Piper M. Hebert 4	
4 Isola Hanover MacTavish 9-2	
5 Dusty Dean Grandmason 6	
6 Hott Charm W. Houghton 8	
7 Intrusion C. M. Broseau 8	
8 Eugene Hanover M. Gingras 10	
9 Alti Alighis 12	
10 Lebel 12	

1	Black Berthum	Lachance	3	3	Speedy Man	J. Jodoin
2	Baby Mir	B. Côté	7-2	4	Scotch Blend	Y. Plouffe
3	Dusty Dean	Grandmaison	6	1	Mathew	C. St-Jacques
4	Hot Car	W. Houlton	8	2	Sherriff	W. Gaudet
5	Crusillon	G. G. G.	9-2	8	Midsa Hanover	C. Poulin
6	Super Handover	M. Gingras	10	2	Pacer Mar Mic	B. Ponton
Actual Eligibles:				4	Bethel Mar Mic	Martineau
Lobelia						
Trader Jet				F. Goulet		
CINQUIEME COURSE						
AMBLE — Conditions — \$1,200						

SAMEDI	
PREMIERE COURSE	
1 Rumba 12.00 7.00 5.00	
2 Honey Brook Syl 5.40 4.40	
3 Royal Speedster 3.40	
Temps : 2:10.2	
DEUXIEME COURSE	
1 Gentel Gratiem 20.00 9.30 5.30	
2 Orend Creed 8.00 5.10	
3 Scott Express 3.30	
Temps : 2:13.1	
PARMI DOUBLE : \$176.80	
1 Sweet Pick 11.50 5.20 4.30	
2 Adios Mite G 9.00 3.80	
3 Helen Jo Adios 2.90	
Temps : 2:06	
QUATRIEME COURSE	
1 Alvi's Pride 7.90 4.20 4.30	
2 Rodney Frost 4.50 3.50	
3 Jeb Wynwood 7.50	
Temps : 2:09.1	
QUINZIEME COURSE	
1 Claverland Okay 3.00 2.50	
2 Blney Drummond 3.50	
Temps : 2:11	



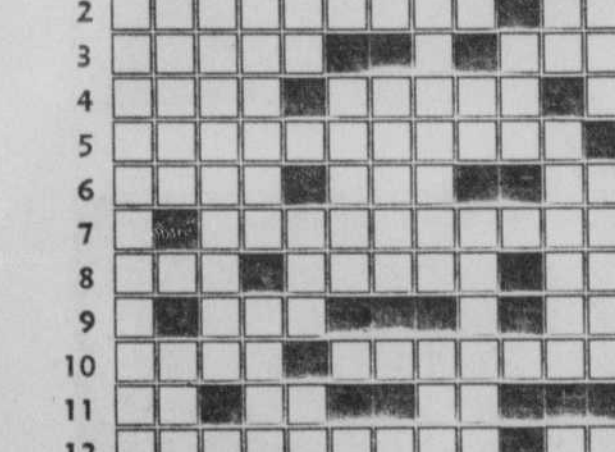
SAMEDI	
PREMIERE COURSE	
1 Rumba 12.00 7.00 5.00	
2 Honey Brook Syl 5.40 4.40	
3 Royal Speedster 3.40	
Temps : 2:10.2	
DEUXIEME COURSE	
1 Gentel Gratiem 20.00 9.30 5.30	
2 Orend Creed 8.00 5.10	
3 Scott Express 3.30	
Temps : 2:13.1	
PARMI DOUBLE : \$176.80	
1 Sweet Pick 11.50 5.20 4.30	
2 Adios Mite G 9.00 3.80	
3 Helen Jo Adios 2.90	
Temps : 2:06	
QUATRIEME COURSE	
1 Alvi's Pride 7.90 4.20 4.30	
2 Rodney Frost 4.50 3.50	
3 Jeb Wynwood 7.50	
Temps : 2:09.1	
QUINZIEME COURSE	
1 Claverland Okay 3.00 2.50	
2 Blney Drummond 3.50	
Temps : 2:11	

SAMEDI	
PREMIERE COURSE	
1 Rumba 12.00 7.00 5.00	
2 Honey Brook Syl 5.40 4.40	
3 Royal Speedster 3.40	
Temps : 2:10.2	
DEUXIEME COURSE	
1 Gentel Gratiem 20.00 9.30 5.30	
2 Orend Creed 8.00 5.10	
3 Scott Express 3.30	
Temps : 2:13.1	
PARMI DOUBLE : \$176.80	
1 Sweet Pick 11.50 5.20 4.30	
2 Adios Mite G 9.00 3.80	
3 Helen Jo Adios 2.90	
Temps : 2:06	
QUATRIEME COURSE	
1 Alvi's Pride 7.90 4.20 4.30	
2 Rodney Frost 4.50 3.50	
3 Jeb Wynwood 7.50	
Temps : 2:09.1	
QUINZIEME COURSE	
1 Claverland Okay 3.00 2.50	
2 Blney Drummond 3.50	
Temps : 2:11	

SAMEDI	
PREMIERE COURSE	
1 Rumba 12.00 7.00 5.00	
2 Honey Brook Syl 5.40 4.40	
3 Royal Speedster 3.40	
Temps : 2:10.2	
DEUXIEME COURSE	
1 Gentel Gratiem 20.00 9.30 5.30	
2 Orend Creed 8.00 5.10	
3 Scott Express 3.30	
Temps : 2:13.1	
PARMI DOUBLE : \$176.80	
1 Sweet Pick 11.50 5.20 4.30	
2 Adios Mite G 9.00 3.80	
3 Helen Jo Adios 2.90	
Temps : 2:06	
QUATRIEME COURSE	
1 Alvi's Pride 7.90 4.20 4.30	
2 Rodney Frost 4.50 3.50	
3 Jeb Wynwood 7.50	
Temps : 2:09.1	
QUINZIEME COURSE	
1 Claverland Okay 3.00 2.50	
2 Blney Drummond 3.50	
Temps : 2:11	

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT
 1-Fondateur d'un mouvement coopératif prospère au Québec
 2-Le premier étage d'un vieil autobus — Au monde
 3-Il développe les muscles — Cultivé dans le sud de Montréal
 4-Pour empêcher un objet de bouger — Sainte pour les skieurs du Québec
 5-Mise hors de combat
 6-Dans tirage — Connut — Champion
 7-Très obscure
 8-Porte les graines — Qui ne peuvent plus servir — Appris
 9-Poème — Article inversé
 10-Volcan — Stupéfait
 11-Négation — Préfixe — Conjonction
 12-Manoeuvre fausse — Cou-tures

VERTICALEMENT
 1-Jugement sain
 2-Fait subir une torture d'Extrême-Orient — Exercice d'adresse
 3-Elle fait perdre ses biens par fraude ou violence
 4-Grand prophète — Sa peau est utilisée avec avantage
 5-Il se cultive — Sans vêtement — A Ottawa
 6-Gai participe — Poignées
 7-Oui russe — Façon de cuire le bœuf

Solution de samedi
 Horizontalement :
 1-DAUPHINAIS
 2-ESSAÏMER
 3-PIECE — RIEN
 4-LE — TRAVERSER
 5-DO — TOLE
 6-CHALET — LOI
 7-UE — EPRISSE — SA
 8-MIE — LITTERAL
 9-ET — ROSEE
 10-SERT — LAINE
 11-TRAVE — ENNUI
 12-SU — AERE — SEL
 Verticalement :
 1-DEPLACEMENTS
 2-ASIE — HUIT — RU
 3-USE — SA — SA
 4-PACTOLE — REVA
 5-HIER — EPOLEVA
 6-IM — ATTRISTER
 7-NERVOISITE
 8-ARIEL — STELE
 9-ERE — EE — ANS
 10-SENS — RUINE
 11-OSA — NUI
 12-PARTIAL — EI

Killy serait dans de beaux draps

VIENNE. — Les journaux viennois "Kurier" et "Kronen-Zeitung", quotidiens de la capitale autrichienne qui ont les plus forts tirages, annoncent qu'une coiffeuse de Lirchberg, près de Kitzbühel (Tyrol), a l'intention d'intenter un procès en reconnaissance de paternité au champion de ski français Jean-Claude Killy.

"Après avoir attendu vainement que Killy tienne sa promesse de reconnaître sa fille Michaela et de subvenir à son entretien, Ingrid Kure (24 ans), veut maintenant recourir aux tribunaux pour prouver la paternité de Killy", écrit la "Kronen-Zeitung", qui ajoute : "La coiffeuse de Lirchberg



Démenti de Killy
 "C'est nouveau. Je ne suis pas au courant de ce que rapportent les journaux autrichiens sur cette histoire", a déclaré le champion de ski français Jean-Claude Killy en prenant connaissance de l'information du "Kurier" et de la "Kronen-Zeitung" de Vienne, selon laquelle une coiffeuse de Lirchberg (Tyrol) a l'intention de lui intenter un procès en reconnaissance de paternité.

Sawchuk se retirera-t-il ?

CHICAGO. — Terry Sawchuk déclarait, à l'issue de la victoire des siens au compte de 4-2 samedi, que s'il prenait sa retraite à la fin des séries éliminatoires il aura terminé sa carrière en beauté.

Tous étaient de son avis, même l'instructeur des Black Hawks, Billy Reay, qui a loué le travail du gardien des Maple Leafs.

Sawchuk a repoussé 37 rondelles au cours des deux dernières périodes, permettant aux Leafs de prendre les devants par 3-2 dans la demifinale 4 de 7, le vainqueur affrontant les Canadiens.

L'instructeur des Leafs, Punch Imlach, n'a pas ménagé les éloges pour ses joueurs, spécialement son vétéran gardien, précisant qu'il avait été sensationnel.

Johnny Bower avait commencé la joute devant le filet des Leafs mais a demandé à être remplacé pour les deux derniers engagements. Imlach a révélé que Bower ne se sentait pas bien, préférant demeurer sur le banc.

Des circuits de Brock et Cepeda font perdre les Astros à St-Louis

ST-LOUIS. — Les Cardinals de St-Louis ont poursuivi leur série de succès, hier après-midi, en infligeant un revers de 11 à 8 aux Astros de Houston, dans la ligue Nationale de baseball.

Lou Brock et Orlando Cepeda ont porté les Cardinals au triomphe. Les Cardinals n'ont pas encore connu la défaite, cette saison. Brock a cogné ses 3e et 4e circuits de la saison tandis que Cepeda a canonisé son premier au bon moment, brisant une égalité de 7 à 7 qui s'était faite en septième manche, hier.

Atlanta. — Les Dodgers de Los Angeles ont encaissé un quatrième revers consécutif hier alors qu'ils ont été vaincus par les Braves d'Atlanta au compte de 4-1. Une explosion de quatre points à la sixième manche a chassé Don Drysdale du monticule et assuré la victoire des Braves.

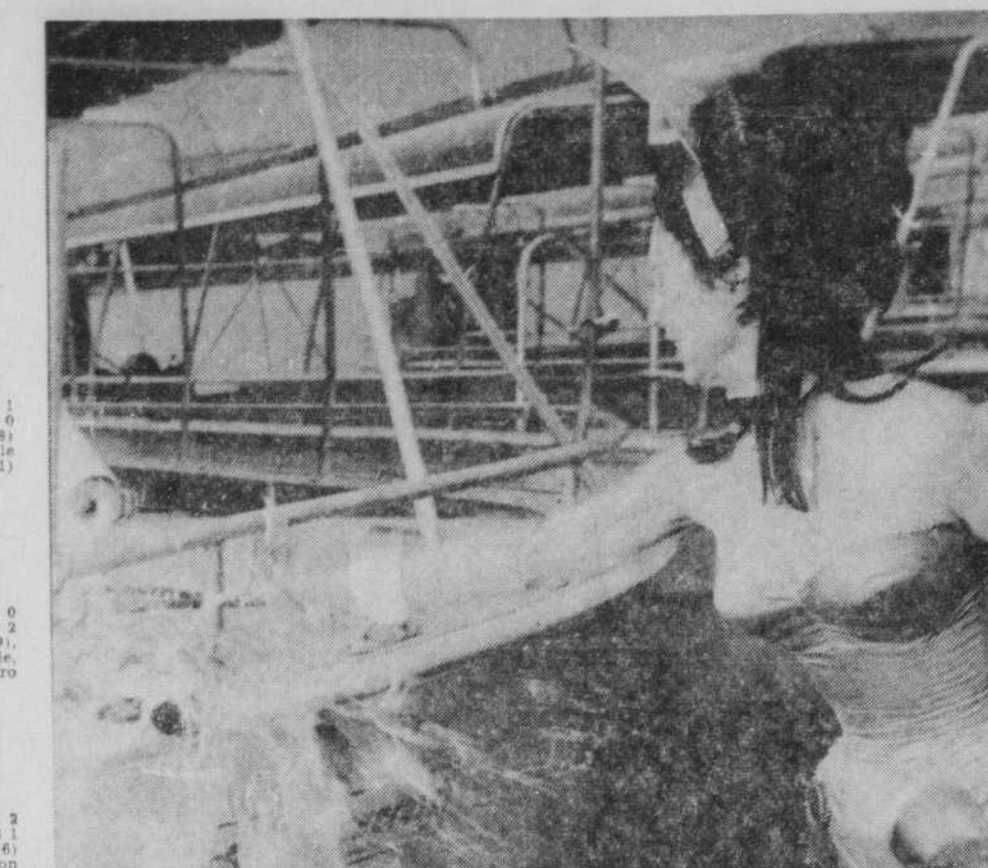
Drysdale avait jusque là blanchi les Braves au cours de cinq manches, ne leur accordant que deux coups sûrs. Le résultat de deux doubles réussis par Felipe Alou et Joe Torre des simples de Gary Geiger et Cleto Boyer, un but sur balles et un ballon sacrifié fut le départ de Drysdale pour la douche et la défaite des Dodgers.

A la suite de cette victoire, la fiche des Braves est de 3-3 tandis que celle des Dodgers est de 0-4.

PITTSBURGH. — Un triple de Matty Alou à la 9e manche, alors qu'il y avait deux hommes retirés, a fait compter deux points et donné une victoire de 6-5 aux Pirates de Pittsburgh sur les Cubs de Chicago, hier, dans la ligue Nationale de baseball.

Les Pirates tiraient de l'arrière par 5-2 au début de la 9e manche, lorsqu'un homme de retiré Don Clendenon et Bill Mazeroski claquèrent des simples consécutifs aux dépens du lanceur de relève Cal Koonce et avancèrent d'un but en raison d'un but gratuit accordé à Gene Alley.

John Ugham remplaça alors Koonce au monticule et fut accueilli d'un simple de Manny Mota, qui fit compter Clendenon. Le gerant des Cubs, Leo Durocher, fit alors appel au jeune lanceur de relève Joe Niekro, qui faisait



L'Exposition universelle a procédé au baptême de ses bateaux de plaisance, hier après-midi. La jolie Dana Clark, la première hôtesse du Club Playboy de Montréal, était de la fête. On l'aperçoit ici qui se plie gentiment aux exigences de la traditionnelle cérémonie de lancement. Dana, qui nous vient de New-York, s'exprime parfaitement en anglais et en français. Elle porte ici le costume aux couleurs du club Play-boy de Montréal, montré pour la première fois en public, hier.

sa première apparition dans les majeures. Un ballon sacrifié de Pagliaroni a fait compter un autre point et le triple de Matty Alou mit fin à la partie. Juan Pizarro recut le crédit de la victoire pour les Pirates et Ugham fut déblité de la défaite pour les Cubs.

Atlanta. — Les Dodgers de Los Angeles ont encaissé un quatrième revers consécutif hier alors qu'ils ont été vaincus par les Braves d'Atlanta au compte de 4-1. Une explosion de quatre points à la sixième manche a chassé Don Drysdale du monticule et assuré la victoire des Braves.

Drysdale avait jusque là blanchi les Braves au cours de cinq manches, ne leur accordant que deux coups sûrs. Le résultat de deux doubles réussis par Felipe Alou et Joe Torre des simples de Gary Geiger et Cleto Boyer, un but sur balles et un ballon sacrifié fut le départ de Drysdale pour la douche et la défaite des Dodgers.

A la suite de cette victoire, la fiche des Braves est de 3-3 tandis que celle des Dodgers est de 0-4.

PITTSBURGH. — Un triple de Matty Alou à la 9e manche, alors qu'il y avait deux hommes retirés, a fait compter deux points et donné une victoire de 6-5 aux Pirates de Pittsburgh sur les Cubs de Chicago, hier, dans la ligue Nationale de baseball.

Les Pirates tiraient de l'arrière par 5-2 au début de la 9e manche, lorsqu'un homme de retiré Don Clendenon et Bill Mazeroski claquèrent des simples consécutifs aux dépens du lanceur de relève Cal Koonce et avancèrent d'un but en raison d'un but gratuit accordé à Gene Alley.

John Ugham remplaça alors Koonce au monticule et fut accueilli d'un simple de Manny Mota, qui fit compter Clendenon. Le gerant des Cubs, Leo Durocher, fit alors appel au jeune lanceur de relève Joe Niekro, qui faisait

sa première apparition dans les majeures. Un ballon sacrifié de Pagliaroni a fait compter un autre point et le triple de Matty Alou mit fin à la partie. Juan Pizarro recut le crédit de la victoire pour les Pirates et Ugham fut déblité de la défaite pour les Cubs.

Atlanta. — Les Dodgers de Los Angeles ont encaissé un quatrième revers consécutif hier alors qu'ils ont été vaincus par les Braves d'Atlanta au compte de 4-1. Une explosion de quatre points à la sixième manche a chassé Don Drysdale du monticule et assuré la victoire des Braves.

Drysdale avait jusque là blanchi les Braves au cours de cinq manches, ne leur accordant que deux coups sûrs. Le résultat de deux doubles réussis par Felipe Alou et Joe Torre des simples de Gary Geiger et Cleto Boyer, un but sur balles et un ballon sacrifié fut le départ de Drysdale pour la douche et la défaite des Dodgers.

A la suite de cette victoire, la fiche des Braves est de 3-3 tandis que celle des Dodgers est de 0-4.

PITTSBURGH. — Un triple de Matty Alou à la 9e manche, alors qu'il y avait deux hommes retirés, a fait compter deux points et donné une victoire de 6-5 aux Pirates de Pittsburgh sur les Cubs de Chicago, hier, dans la ligue Nationale de baseball.

Les Pirates tiraient de l'arrière par 5-2 au début de la 9e manche, lorsqu'un homme de retiré Don Clendenon et Bill Mazeroski claquèrent des simples consécutifs aux dépens du lanceur de relève Cal Koonce et avancèrent d'un but en raison d'un but gratuit accordé à Gene Alley.

John Ugham remplaça alors Koonce au monticule et fut accueilli d'un simple de Manny Mota, qui fit compter Clendenon. Le gerant des Cubs, Leo Durocher, fit alors appel au jeune lanceur de relève Joe Niekro, qui faisait

sa première apparition dans les majeures. Un ballon sacrifié de Pagliaroni a fait compter un autre point et le triple de Matty Alou mit fin à la partie. Juan Pizarro recut le crédit de la victoire pour les Pirates et Ugham fut déblité de la défaite pour les Cubs.

Osuna a enlevé le double

MEXICO. — Les Mexicains Rafael Osuna et Luis Garcia ont remporté le double des épreuves éliminatoires de la Coupe Davis (zone américaine) en battant l'équipe néo-zélandaise Brian E. Fairlie - Nevin Woolcott par 11-9, 4-6, 6-4 et 6-4.

A l'issue de la 2ème journée, le Mexique mène par deux victoires à une.

d'Anjou et a été gagnée par Bernard Gagné, du club Cornélien dans le temps le plus rapide enregistré jusqu'ici, soit 1 heure 50 minutes et 12 secondes. La distance courue était de 42 milles.

Gagné était suivi de Jean Garon, du club St-Michel, de Jacques Lepage, de La Patrie, d'André Longchamps, du Cornélien d'Abouk, de Jules Bélard et de René Kokot.

Chez les juniors, la victoire est allée à François Pilon qui a nettement dominé tous ses adversaires après 21 milles.

La prochaine course d'entraînement aura très probablement lieu à Montréal-Nord.

La compétition d'hier s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait, grâce au service d'ordre de ville d'Anjou.

Lucien Laverdure (instructeur-chef de l'Ecole de Tennis-Montréal)

8852 Boul. St-Laurent, Mtl 11 Tél. : 384-9040

Tennis - Baseball - Golf
 Bicycles - Trophées
 Exempté spécial aux
 Institutions religieuses

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS
 McARTHUR, MONET & JOHNSON
 Avocats et Procureurs
 Edifice IBM
 Tél. : 878-4581
 Adresse télégraphique : CIECOM
 5, Place Ville-Marie

BREVETS D'INVENTION
 Brevets d'invention
 MARQUES DE COMMERCE
 MARION, ROBIK & ROBIK
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 MONTREAL, 25 - 288-2152

San Francisco 1-0 Cincinnati 4-6

Baltimore 4 Californie 5

Pittsburgh 5 Houston 1

St-Louis 3 Atlanta 1

Los

Coupe Stanley

SAMEDI
Série "A" — Toronto 4, Chicago 2
(Toronto mène 3 à 2)

MARDI
Série "A" — Chicago à Toronto
(6e joute de la série)

SEMI-FINALE "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	5	3	2	0	15	13	6
Chicago	5	2	3	0	13	15	4

SEMI-FINALE "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	4	4	0	0	14	8	8
New York	4	0	4	0	8	14	0

LES COMPTES

	B	A	Pts
Frank Mahovlich, Toronto	3	4	7
Bobby Hull, Chicago	4	2	6
Jim Pappin, Toronto	3	3	6
Pierre Pilote, Montréal	2	4	6
Ralph Backstrom, Montréal	3	2	5
Jean Béliveau, Montréal	2	3	5
Dave Keon, Toronto	2	3	5
Claude Larose, Montréal	1	4	5
Doug Mohns, Chicago	0	5	5
John Ferguson, Montréal	3	1	4
Jean-Claude Tremblay, Montréal	2	2	4
Rodrigue Gilbert, New York	2	2	4
Stan Mikita, Chicago	2	2	4
Kenny Wharram, Chicago	2	2	4
Pete Stenkowski, Toronto	2	2	4
Mike Walton, Toronto	2	2	4
Robert Rousseau, Montréal	1	3	4
Lou Angotti, Chicago	2	1	3
Tim Horton, Toronto	1	2	3
Henri Richard, Montréal	1	2	3
Bob Nevin, New York	0	3	3
Doug Jarrett, Chicago	0	3	3
Bob Pulford, Toronto	0	3	3
Bernard Geoffrion, New York	2	0	2
Dick Duff, Montréal	1	1	2

MOYENNE DES CERBERES

	PJ	En min.	BC	Bl.	Moy.
Vachon, Canadien	4	240	8	0	2.00
Sawchuk, Toronto	5	275	11	0	2.20
Bower, Toronto	1	25	2	0	5.50
Total Toronto	5	300	13	0	2.60
Hall, Chicago	2	115.41	5	0	2.50
Dejorjy, Chicago	4	184.19	10	0	3.33
Total Chicago	5	300	15	0	3.00
Giacomin, N. York	4	240	14	0	3.50



Le club de golf de Boucherville vient d'élire son nouveau bureau de direction pour la saison qui débutera bientôt. Me Maurice Hébert a été élu à la présidence pour l'exercice 1967.

La liste des directeurs comprend en outre messieurs Jean-Paul Desmarais, 1er vice-président, Jean Guévremont, 2e vice-président, Me Claude Nolin, secrétaire, Jacques Grenier, Jacques G. Brasseur, André Collins, Léon Daigneault, Christian Dubé, Léo Robitaille, Phil Sheddler, André Tétrault et Robert Trépanier.

Les Hawks seront acculés au mur, mardi!

Invincible, Sawchuk procure une précieuse victoire aux Leafs qui mènent la série 3-2

Des buts de Pete Stenkowski et Jim Pappin en période finale samedi après-midi ont donné une victoire de 4-2 aux Maple Leafs de Toronto sur les Black Hawks de Chicago dans leur série de semi-finale "A" de coupe Stanley. Les

Maple Leafs mènent donc maintenant par 3-2 dans la série et les Black Hawks se trouvent de ce fait face à une élimination possible demain soir dans la ville reine où se déroulera la sixième partie.

cer de Pete Stenkowski; puis les Hawks répliquèrent de deux buts de Lou Angotti et Bobby Hull.

coïn désert des filets de Dejorjy, à 14.14 de cette période.

Aucun but ne fut compté au deuxième vingt.

Magistrale exhibition de Terry Sawchuk

Après une première période où Johnny Bower donna des signes de grande nervosité, il céda sa place à Terry Sawchuk. Ce dernier fut accueilli par un boulet de Bobby Hull qui le terrassa. Sawchuk dut prendre un repos de cinq minutes.

Il s'agissait de la deuxième victoire seulement des Maple Leafs sur la glace de Chicago, en onze parties. Mais il faut dire que c'était leur deuxième victoire d'affilée sur la glace de leurs adversaires.

La sixième joute de la série sera disputée demain soir au Maple Leaf Gardens. En cas de victoire des Black Hawks, la septième et dernière partie sera jouée à Chicago.

La rudesse prédomine

La partie fut rude à l'extrême et à la seule première période l'arbitre John Ashley dut imposer pas moins de neuf punitions. Quatre buts furent marqués lors de ce premier

engagement et ces quatre buts le furent tous sur des jeux de puissance.

Mike Walton réussit le premier but de la partie pour les Leafs en faisant dévier un lan-

Première période			
1—Toronto:	Walton, 2e (Stenkowski)	6:10	
2—Chicago:	Angotti, 2e (Pillote)	9:31	
3—Chicago:	R. Hull, 4e (Hay, Jarrett)	11:01	
4—Toronto:	Hahovich, 3e (Keon, Walton)	14:14	
Punitions:	Horton (2:36), D. Hull (5:05), Stenkowski (9:09), Van Impe (9:09), Hodge (11:41), Hay (13:24), Pulford (15:48), Pulford (19:28), Nesterenko (19:28).		
Lancers par Chicago	12, Toronto 7.		

Deuxième période			
Aucun but.			
Punitions:	Stanley (3:19), Wharram (5:32), Pappin (7:10), Pappin (13:12), D. Hull (17:03).		
Lancers par Chicago	15, Toronto 9.		

Troisième période			
5—Toronto:	Stenkowski, 2e (Pulford, Pappin)	2:11	
6—Toronto:	Pappin, 3e (Pulford, Horton)	17:14	
Punitions:	Stenkowski (4:23), Stenkowski (10:13), Angotti (13:54), Pulford (19:28), Mikita (19:28).		
Lancers par Chicago	22 (49), Toronto 15 (31).		

Pickett, commissaire?

Le poste de commissaire de football de la ligue canadienne pourrait bien revenir à un ancien membre du personnel des Alouettes de Montréal.

En effet, Danny Pickett, âgé de 31 ans, vient de révéler qu'il a posé sa candidature à ce poste il y a plusieurs semaines, et qu'il

a reçu une réponse lui disant que sa demande serait prise en sérieuse considération.

Danny Pickett s'était joint aux Alouettes en 1949, en qualité de "water boy". En 1954 il accédait au poste de gérant de l'équipement des Alouettes. Par la suite il devint assistant-directeur de

la publicité puis enfin directeur de ce département.

Lorsqu'il a quitté les Alouettes en 1965, il occupait le poste de directeur du personnel de l'équipe. Danny Pickett est actuellement à l'emploi de la firme de Cable-Vision, propriété de M. Ted Workman, co-propriétaire des Alouettes.

En dépit d'une ronde fantastique de Palmer!

Frank Beard a triomphé par un coup hier dans le tournoi des Champions

LAS VEGAS, Nevada. — Frank Beard a mené du commencement à la fin et gagné, hier, le tournoi des champions grâce à un coup roulé d'une précision parfaite réussissant à une distance d'environ 7 pieds au 18e trou de sa ronde finale.

Beard a terminé avec une priorité d'un coup sur Arnold Palmer, qui a tourné une ronde fantastique de 64, jouant son premier 9 trous en 29 coups, électricité son armée de partisans.

Le jeune golfeur de 27 ans, Frank Beard, qui l'an dernier est venu à un cheveu de mourir d'une encéphalite, a mené de la première ronde à la dernière, jouant une ronde finale de 71, soit la normale du parcours, affichant un total de 278, pour l'emporter par un seul coup sur Palmer.

Palmer a ébloui ses partisans avec un premier neuf trous de 29 et finissant avec une ronde de 64 lui valant un total de 279 pour les 72 trous de la compétition.

Fin excitante

Frank Beard a résisté à la tension qui le tenait au 18e trou.

Lorsqu'il s'est amené au dernier trou, lui et Palmer, qui avait terminé sa ronde déjà était sur un pied d'égalité.

Il s'agissait d'un trou à normale de 5.

Le second coup de Beard vint s'arrêter à environ 70 pieds de la coupe et à 20 pieds du velours.

Il propulsa alors sa balle à environ 7 pieds passé la coupe pendant que la foule retenait son souffle.

Beard ne perdit aucune seconde avant d'attaquer son

coup roulé. Il frappa sa balle avec rythme et précision. Sa balle purlécha les bords de la coupe avant d'y sombrer.

Beard sauta dans les airs aussi haut qu'il le put pour manifester sa joie.

Ce merveilleux coup roulé venait de lui valoir la somme de \$20,000.00.

Palmer récolta la somme de \$12,000.00 pour sa part.

George Archer, pratiquement ignoré au milieu des exploits de Beard et Palmer, prit la troisième place avec une ronde finale de 68 et un total de 282, plus le montant de \$8,000.00.

Jack Nicklaus, par deux fois gagnant de ce tournoi, joua 73, Doug Sanders, 71, et Bobby Nichols, 70, tous sur un pied d'égalité à 284.

Le champion des Etats-Unis, Billy Casper, qui n'a jamais été dans la lutte au cours de ce tournoi, a joué 73, lui donnant un total de 292 tandis que Gay Brewer, récemment couronné champion du tournoi des Maîtres a remis une carte de 73, finissant avec un total de 288.

Beard s'était qualifié pour ce tournoi en gagnant l'an dernier l'omnium de la Nouvelle-Orléans. Ses principales victoires avant celle d'hier furent l'Omnium du Texas en 1965 et le tournoi de Frank Sinatra en 1963.

C'est en 1964 que Beard fut frappé d'encéphalite. Il demeura dans le coma pendant plusieurs jours, les derniers sacrements lui étant administrés.

Aujourd'hui il est un jeune athlète en pleine santé.

Beard, avec des rondes de 65-68-74 a commencé la ronde finale avec une avance de deux coups sur Dan Sikes, dont la partie s'effrita par la suite et de quatre coups sur Jack Nicklaus.

Le Canadien a blanchi les Rangers de New York en quatre parties d'affilée, dont la dernière en surtemps.

Depuis 1927 le Canadien a participé à la finale 10 fois. A leur onzième apparition dans la finale cette année le Tricolore lancera un personnel de joueurs en parfaite santé à l'attaque. Pratiquement le même alignement qui lui a donné la Coupe Stanley au cours des deux dernières années.

La seule addition, mais d'importance, est la présence du jeune Rogatien Vachon dans les filets. Ce dernier a été rappelé de Houston de la Ligue Centrale vers la fin de la saison et vient de connaître un succès phénoménal dans la série contre les Rangers de New York.

L'an dernier le Canadien avait éliminé les Maple Leafs en quatre parties consécutives. La fiche du Canadien s'établit actuellement à 12 victoires au cours de leurs 14 dernières parties des séries éliminatoires. On se souvient qu'après avoir éliminé les Maple Leafs de Toronto en quatre parties d'affilée le Canadien avait perdu ses deux premières parties de la série finale contre les Red Wings de Detroit, et au Forum même. Le Canadien avait par la suite gagné les quatre suivantes pour conserver la Coupe Stanley.

Le menu du Tricolore jusqu'à ce que débute la série finale sera constitué de pratiques quotidiennes des plus ardues. A moins de blessure, il semble certain que le jeune Rogatien Vachon sera dans les filets du Canadien lorsque débute la série finale.

Sandra Post et Marlene Stewart Streit, inscrites dans le tournoi Nord-Sud

PINEHURST. — Trois membres de l'équipe de la Coupe Curtis, des Etats-Unis, Mmes Nancy Roth Syms, de Hollywood, Floride, Tish Preuss, de Pompano Beach, Floride, et Barbara McIntire, de Colorado Springs, sont à la tête du contingent américain qui participera aux 65èmes matches annuels du tournoi Nord-Sud qui doit débuter aujourd'hui.

Environ 60 golfeuses tenteront de se qualifier aux 32 postes ouverts en match play. Ce tournoi prendra fin vendredi.

Au cours des récentes rondes, le duo Syms-Preuss a monopolisé les succès. Mme Syms a gagné l'an dernier et avait été finaliste en 1963 et 1965.

Tish Preuss a décroché les honneurs de cette compétition en 1964 et fut finaliste l'an dernier et en 1963. Quant à Barbara McIntire elle a gagné ce tournoi à quatre reprises au cours de neuf ans, son règne prenant fin en 1965.

Les Américaines auront toutefois une tâche beaucoup plus difficile sur les bras cette année, du fait de l'inscription de deux canadiennes de très grand calibre.

Il s'agit de Marlene Stewart Streit, plusieurs fois championne des Etats-Unis et du Canada et de Sandra Post, une jeune golfeuse très prometteuse. Mlle Post a atteint la finale de deux tournois récemment en Floride.

Voici les faits saillants du combat de championnat des poids moyens qui se déroulera ce soir, au Madison Square Garden de New York, entre l'Américain Emile Griffith et l'Italien Nino Benvenuti:

A l'enjeu: le titre de champion du monde d'Emile Griffith.

L'heure du combat: 10:00 p.m.

Le site: Madison Square Garden de New York.

Durée du combat: prévu à 15 rondes.

La foule probable: 15,000.

Recette aux guichets: de \$100,000 à \$125,000.

Prix des billets: \$5, \$8, \$10, \$12, \$15, \$20.

Télévision: à travers les Etats-Unis, sauf à New York.

Radio: radiodiffusé en Italie, à Porto-Rico et aux îles Vierges seulement.

Garanties aux boxeurs: \$80,000 ou 45% des recettes à Griffith; 15% à Benvenuti.

La fiche des boxeurs: Griffith: 52-7; 18 k.o.; a été mis k.o. une fois.

Benvenuti: 71-1; 30 k.o.; n'a jamais été mis k.o.

Système de points: Un arbitre et deux juges utilisant le système de rondes. L'arbitre et les juges seront nommés à l'heure du combat.

L'heure de la vérité a sonné pour Benvenuti!

Optimisme

"J'ai vu Griffith battre Archer la seconde fois, je suis sûr que je peux battre Griffith", a assuré d'autre part l'Italien qui s'est soigneusement préparé physiquement et tactiquement pour ce match qui débutera à 22 heures locales et qui sera télévisé en direct dans tous les Etats-Unis sauf à New York.

Comme Mitri!

S'il parvenait à battre le robuste Griffith, Giacomo (Nino) Benvenuti, âgé de 28 ans, serait le premier italien champion du monde de la catégorie. Le dernier de ses compatriotes ayant tenté sa chance fut Tibério Mitri qui fut battu par Jack La Motta, il y a 17 ans.

"Benvenuti est très fort, mais il est trop peu stable pour éviter mes coups au corps. Je le battraï comme j'ai battu Dick Tiger, comme j'ai battu deux fois Joey Archer", affirme le champion du monde qui se prétend le boxeur le plus efficace en corps à corps. C'est d'ailleurs dans ce domaine que le newyorkais peut battre sa victoire (in vain) en effet particulièrement le combat de près et, selon les règlements américains, un

Un facteur important... pour que votre courrier vous suive quand vous déménagez:

passer au bureau de poste, demandez des cartes gratuites de changement d'adresse, remplissez-les... et partez tranquille! (inutile d'affranchir)

donnez... votre nouvelle adresse et vous recevrez... votre courrier promptement



VOUS TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS POSTAUX DANS LES PAGES JAUNES DE VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE.

CE QU'IL Y A DE MEILLEUR POUR LA PÊCHE...

Mitchell
LE PLUS FAMEUX
MOULINET
AU MONDE

SENSATIONNEL...
NOUVEAU... BAS PRIX...
MITCHELL 320

LA RÉPUTÉE QUALITÉ
MITCHELL POUR TOUTES
LES BOURSES

Tête bien fin, fait pour faciliter le lancer.

EXIGEZ LES
CANNES À PÊCHE
"GOLD BOND"
de HURON

Demandez-les à votre marchand. S'il n'en a pas, écrivez-nous.

HURON FISHING TACKLE, INC.
103, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, P.Q.

Représentant et distributeur exclusif au Canada de la Maison Mitchell.



Le meilleur
LEURRES
FRANÇAIS!
VELTIC
FLOPPY
PULCHET
VOULEX

Escalade possible de part et d'autre

Nette augmentation des effectifs militaires en présence au Vietnam

WASHINGTON — Les effectifs des forces en présence au Sud-Vietnam sont les plus élevés jamais atteints depuis le début de la guerre et tout semble indiquer que, de part et d'autre, une escalade est en cours ou en préparation dans ce domaine.

Selon les chiffres officiels recueillis au Pentagone, le total des forces américaines au Sud-Vietnam à la date du 8 avril s'élevait à 438.000 hommes, tandis que l'ensemble des forces régulières nord-vietnamiennes et vietcongs représentait, selon les évaluations, le chiffre record de 287.000 hommes, malgré des pertes estimées en tués, blessés, prisonniers et transfuges, à environ un demi-million d'hommes en 6 ans.

Aux effectifs américains qui se décomposent en environ 282.000 hommes de l'armée de terre, 25.000 marins et gardes côtes, 75.000 Marines et 55.000 aviateurs, il convient d'ajouter les forces sud-vietnamiennes dont le total est estimé officiellement à environ 607.000 hommes (319.000 armée régulière, 143.000 forces régionales et 145.000 forces populaires). L'ensemble des effectifs fournis par les autres alliés des États-Unis est de 54.000 hommes.

Les effectifs nord-vietnamiens et vietcongs se décomposent en environ 50.000 hommes de l'armée régulière du Nord-Vietnam, 63.000 Vietcongs

appartenant à des unités organisées et environ 175.000 irréguliers Vietcongs.

Par comparaison avec les chiffres indiqués il y a un an à la même époque, les effectifs américains ont presque doublé — ils étaient de 235.000 — tandis que les effectifs adverses ont augmenté de près de 50.000 hommes — on les évaluait alors à 239.000 hommes. On doit indiquer, souligne-t-on dans les milieux informés, la présence d'importantes forces régulières nord-vietnamiennes — environ 4 divisions — au Laos et dans la région de la zone démilitarisée où le commandement américain s'est vu dans l'obligation

d'envoyer une brigade d'infanterie en renfort.

Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'une nouvelle brigade soit ajoutée à celle qui vient de prendre position dans la région septentrionale — 1er corps — pour permettre aux Marines de se déployer plus solidement le long de la zone démilitarisée.

Les effectifs d'une brigade sont environ de 4.000 hommes. On croit savoir que le commandement des Marines dans cette région avait demandé 40.000 hommes en renfort. Les effectifs actuels américains sur l'ensemble du territoire sud-vietnamien ne permettent pas d'accéder à cette demande. Les renforts envoyés vers le Nord sont puisés dans les forces de l'armée de terre qui tiennent les régions plus au Sud. Il est maintenant probable que les besoins actuels dans le Nord obligeront le commandement à abandonner ses plans d'implantation de grosses unités dans le Delta.

La principale préoccupation actuelle du commandement américain est la zone du premier corps où, non seulement des renforts nord-vietnamiens sont concentrés en dehors du Sud-Vietnam, mais où une réorganisation du commandement adverse vient d'être effectuée. L'activité des patrouilles nord-vietnamiennes pourrait indiquer que des opérations de grande envergure sont en préparation dans ce secteur où les Marines tiennent de trop longues positions défensives au sud de la ligne de démarcation de la zone démilitarisée.

Si, en dehors de la région du 1er corps, le total des infiltrations du nord vers le sud semble avoir diminué, il est évident que le recrutement d'éléments irréguliers au Sud-Vietnam même, par le Vietcong, a augmenté au cours des derniers mois pour atteindre le chiffre actuel.

Sur le plan des pertes, du côté américain, le record de la guerre a été atteint fin mars

avec 274 tués en une semaine; la moyenne hebdomadaire des pertes en Corée a été de 255 hommes. Depuis lors, les pertes américaines ont légèrement diminué mais elles se maintiennent cependant à un niveau élevé. Quant aux pertes adverses en tués, prisonniers et transfuges, elles sont évaluées depuis 1960 à environ 250.000 hommes auxquels il convient d'ajouter au moins un chiffre égal en blessés. Les pertes matérielles augmentent également; le Pentagone estime que pour l'année fiscale qui prendra fin le 30 juin, elles auront été de 802 appareils — 591 avions et 211 hélicoptères — soit 44 pour cent de plus que pour l'année précédente.

Wilson reconnaît la gravité de la défaite mais maintiendra sa politique d'austérité

LONDRES — M. Harold Wilson a reconnu samedi soir l'étendue de la défaite travailliste aux élections municipales du "Grand Londres" et dans les comtés d'Angleterre et du Pays de Galles, mais, tout en l'attribuant à l'impopularité des mesures d'austérité, il a affirmé que ces mesures ne seraient pas allégées.

"Personne à Londres ne sous-estime le caractère sérieux de ce qui est arrivé cette semaine au peuple de Londres et des comtés", a déclaré le premier ministre.

Tout en affirmant que les abstentionnistes avaient fait le jeu des conservateurs, M. Wilson a rappelé qu'il prévoyait dès l'été 1966 l'effet du blocage des salaires. "J'ai dit à mes collègues que j'étais prêt à sacrifier le préjugé favorable que nous accordions l'opinion électorale pour des mois et des années s'il le fallait, afin de remettre le pays sur pied".

"Nous nous en tiendrons à cette politique, sans considération de popularité à court terme, jusqu'à ce que la puissance économique britannique, minée de façon si irresponsable il y a trois ans, soit assu-

rée et garantie sans que subsiste le moindre doute ou la moindre menace."

Les travaillistes ne garderont probablement le contrôle que de trois des cinquante-neuf comtés d'Angleterre et du Pays de Galles, a estimé hier soir M. Edward du Cann, président du parti conservateur, ce dernier parti s'est, d'ores et déjà, assuré le contrôle de treize comtés.

Les résultats des élections municipales et cantonales dans 37 des 59 comtés donnaient hier soir sur 3.556 sièges pourvus:

— Conservateurs: 1.224 sièges (gain 370).
— Travaillistes: 727 sièges (perte 378).
— Indépendants: 1.477 sièges.

A l'inauguration du monument d'Auschwitz érigé à la mémoire de 4 millions de morts

Le premier ministre de Pologne s'en prend à la politique actuelle de Bonn

VARSOVIE — "Péripétier le souvenir de ceux qui sont morts, et faire appel à la vigilance des vivants": tel est le "double devoir" que M. Jozef Cyrankiewicz, président du conseil polonais, a rappelé aux quelque 150.000 anciens déportés venus de tous les pays d'Europe, pour assister à l'inauguration du monument érigé à Auschwitz, à l'endroit même où ont été exterminés quatre millions d'êtres humains.

M. Cyrankiewicz, qui fut l'un des chefs de la résistance à l'intérieur du camp, après avoir évoqué "l'orgie de destructions et de meurtres" commise par les hitlériens, a opposé l'attitude de la République fédérale d'Allemagne vis-à-vis des crimes nazis à celle

de l'Allemagne de l'Est, "qui a entrepris l'œuvre difficile et importante de l'éducation du peuple allemand", a-t-il dit. Il a ajouté: "Nous avons de l'estime pour tous les Allemands qui, en R.F.A., se désolidarisent courageusement de l'esprit d'Hitler. Cependant, les milieux dirigeants de Bonn continuent à soutenir les principes fondamentaux de l'ancienne politique... Nous ne pardonnons toutefois pas l'espoir que l'évolution de la situation internationale tendra vers la détente".

M. Robert Waitz, président du "Comité international d'Auschwitz", a rappelé que sur les quatre millions de victimes de ce camp, trois millions furent des Juifs, dont plusieurs centaines de milliers d'enfants. "Les morts et les survivants d'Auschwitz lancent un appel aux jeunes du monde entier: N'oubliez jamais à quoi mènent la guerre, le totalitarisme, la négation de l'être humain, le déchaînement de la haine raciale".

Un "appel à l'opinion mondiale" a été lu à la fin de la cérémonie, demandant à tous les hommes d'unir leurs efforts dans la lutte pour la paix, de continuer la lutte contre le nationalisme, le militarisme, l'antisémitisme et l'impérialisme.

L'appel dénonce "ceux qui, par voie d'agression, portent atteinte à l'existence pacifique des peuples" et met en garde l'humanité "contre le danger du néo-fascisme en République fédérale d'Allemagne, et contre la propagande dans ce pays de l'esprit de revanche et du militarisme".

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a décidé de faire bénéficier l'école internationale des Nations unies du montant du prix Nehru pour la compréhension internationale qui vient de lui être attribué à la Nouvelle-Delhi.

Le prix Nehru est accompagné d'un don de 100.000 roupies indiennes soit environ 14.000 dollars.

Un prisonnier américain au Vietnam nie avoir été drogué

HANOI — Le pilote américain Richard Allen Stratton, qui avait affirmé le mois dernier que le gouvernement d'Hanoi avait pour objet de faire pression sur la population, a déclaré samedi, au cours d'un entretien avec un correspondant de l'agence cubaine "Prensa Latina", que les allégations du département d'Etat selon lesquelles il pouvait avoir été drogué ou soumis à des pressions étaient une "pure invention" et un "mensonge".

Stratton, dont l'appareil a été abattu le 5 janvier, avait été présenté à la presse le 6 mars, juste après la diffusion d'un enregistrement, et avait offert l'apparence d'un homme "absent". Les yeux fixes, obéissant aux injonctions d'un officier nord-vietnamien, il avait salué une dizaine de fois l'assistance, s'inclinant profondément.

Dans son entretien avec le journaliste cubain, dont l'enregistrement donne l'impression d'une conversation détendue et sans contrainte, Stratton, à la question posée sur les allégations de Washington, a ré-

pondu d'abord en décrivant son traitement. "Je suis suffisamment nourri. Je n'offre pas de signe de sous-alimentation. Dans le camp je peux écouter la radio (la "Voix du Vietnam") et recevoir la visite d'un prêtre catholique. J'ai pu me confesser et communier. Pour la fête du "Tet" nous avons eu un repas traditionnel sur une table décorée de fleurs. Le commandant du camp est même venu présenter ses vœux. Pour Pâques, il y avait de la dinde au menu. Nous recevons les soins médicaux dont nous avons besoin".

Le pilote, qui a précisé qu'il était volontairement sorti du camp pour faire cette déclaration, a affirmé que son traitement n'avait rien de spécial et que ses camarades recevaient le même.

À la question du journaliste lui demandant s'il considérait que les allégations du département d'Etat étaient une "pure invention", il a répondu: "En ce qui me concerne, oui". Il a également répondu "oui" lorsque le journaliste lui a demandé si, selon lui, il s'agissait d'un mensonge.

Atmosphère "pré-spatiale" en URSS

MOSCOU — Tout porte à croire que l'Union soviétique s'apprête à lancer, dans un proche avenir, un engin spatial habité par un ou plusieurs cosmonautes, et dont la mission serait de reconnaître les approches de la lune.

Cependant, dans l'état actuel des informations, il n'est possible de préciser ni la date, ni la durée, ni la nature exacte de l'expérience. Sans doute, depuis quelques semaines, un fonds plus important d'informations spatiales peut-être trouvé dans les publications soviétiques, mais les indications précises manquent, et l'on est réduit aux conjectures. Prévoir un événement spatial en URSS c'est toujours engager un pari. Rappelons néanmoins un certain nombre d'événements positifs.

Depuis la journée de la "Cosmonautique", célébrée le 12

avril, une atmosphère "pré-spatiale" règne à Moscou, où de nombreuses déclarations ont été faites par des personnalités autorisées.

De Youri Gagarine, dans "Ogoniok": "Nous rêvons tous à des vols plus longs et plus lointains. Pour ma part, je suis sûr que c'est pour bientôt".

D'Alexis Leonov: "Aujourd'hui, dans la course au cosmos, la prochaine étape est la lune".

De Mstislav Keldych, dans un article de "Nedelia" de samedi: "Les Spoutniks ont joué un rôle capital dans l'étude de la région du cosmos voisine de la terre. Ils doivent maintenant jouer le même rôle pour la lune".

Pour nombre d'observateurs, Keldych, président de l'Académie des sciences et responsable hautement qualifié de la réalisation du programme spatial, a indiqué par cette déclaration que la reconnaissance des environs de la terre était achevée, celle de la lune devait commencer.

En effet, de 1957 à 1965, l'URSS a méthodiquement ex-

ploré le voisinage immédiat de notre globe. Le premier Spoutnik inhabité (1957) a été suivi de cabines spatiales contenant des cobayes. L'exploit du premier cosmonaute Gagarine, à bord d'un "Vostok", en 1961 a été suivi de vols de deux, puis de trois cosmonautes et de celui d'une femme. Cette tranche du programme a été couronnée par la sortie d'un homme dans l'espace (Leonov).

Dans le même temps, l'Union soviétique étendait ses "patrouilles de reconnaissance". Les satellites de la série "Cosmos", dont le 155e a été lancé le 12 avril, ont pu déterminer avec exactitude la forme et la position des ceintures de radiations. La lune elle-même était simultanément prise comme objectif par des laboratoires volants. Manquée d'abord, elle a été atteinte de plein fouet, reconnue de plus en plus près, minutieusement photographiée. Son sol même a été étudié et a été reconnu bon pour un atterrissage humain. La phase de reconnaissance des lieux par la machine a donc pris fin et les déclarations qui viennent d'être faites

peuvent être interprétées comme indiquant que la phase de l'"occupation du terrain" commence.

Cette phase doit comporter un certain nombre d'étapes qui reprendront le cycle logique de la conquête du cosmos immédiat: l'envoi aux abords, puis autour, et enfin sur la lune d'engins habités.

Quand la première de ces étapes commencera-t-elle? Tous les vols cosmiques soviétiques ont coïncidé avec un événement ou un anniversaire politique. 1967 est l'année jubilaire de l'URSS, et justifierait par conséquent un exploit spatial spectaculaire. Selon certaines sources qui, dans le passé, se sont révélées dignes de foi, cet exploit serait accompli dans les trois semaines à venir. En effet, l'absence de Moscou pour deux semaines de M. Leonide Brejnev, semble exclure un lancement immédiat, si l'hypothèse d'une "excursion lunaire rapide" est à retenir. La cérémonie du "triomphe des cosmonautes" sur la place rouge, qui suit chaque vol cosmique, exige traditionnellement, on le sait, la présence du leader du parti.

Ce soir, pensez à nous en regardant la TV.



Nous sommes de grands amateurs de TV au Canadian Pacific. À la vérité, nous la regardons jour et nuit.

La télévision est un élément important du système moderne que nous utilisons pour expédier les marchandises à travers le Canada. À Toronto, dans notre centre de triage le plus vaste et celui où nous faisons le plus largement usage de l'électronique, des moniteurs de TV nous permettent de contrôler le mouvement de nos wagons vingt-quatre heures par jour. Cela nous aide à vous livrer vos marchandises plus rapidement.

Nous en ferons autant.

Alors, pensez à nous en regardant la TV ce soir. Nous serons devant nos écrans nous aussi. Bonne soirée.

Canadien Pacifique

À votre service de mille et une façons.

expo67
CANADIEN PACIFIQUE
COMINCO

